

COLLECTION JEAN LOUIS NOISIEZ

L'EMPIRE À FONTAINEBLEAU



FONTAINEBLEAU PARIS VERSAILLES
Osenat



« *Le Brave des braves* »

Napoléon I^{er}

VENTE

DIMANCHE 26 MAI À 14H

Hôtel d'Albe
9-11, rue Royale
77300 Fontainebleau

EXPOSITIONS

Vendredi 24 mai 10h-13h et de 14h-17h
Samedi 25 mai 10h-13h et de 14h-17h
Dimanche 26 mai 10h-13h

CONTACTS

Jean-Pierre OSENAT

Président

Commissaire-priseur

Jean-Christophe CHATAIGNIER

Directeur Général Associé

Département Souvenirs Historiques

jc.chataignier@osenat.com

Raphaël PITCHAL

Assistant de direction

Département Souvenirs historiques

+33 (0)7 86 17 55 19

empire@osenat.com

ORDRES D'ACHAT ET ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES

Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques pour les œuvres d'art et objets de cette vente.

+33 (0)1 64 22 27 62

empire@osenat.com

www.osenat.com

**Consultez nos catalogues et laissez
des ordres d'achat sur www.osenat.com**

RÉSULTATS DES VENTES

visibles sur www.osenat.com

ADMINISTRATION DES VENTES

+33 (0)1 80 81 90 13

empire@osenat.com

EXPEDITION

Pierre LORTHIOS

+33 (01) 80 81 90 14

expedition@osenat.com

CONDITIONS DE VENTE

La vente est soumise aux conditions imprimées en fin de catalogue. Il est vivement conseillé aux acquéreurs potentiels de prendre connaissance des informations importantes, avis et lexique figurant également en fin de catalogue.

Agrément 2002-135

Participez à cette vente avec :

DROUOT.com
Live

invaluable

10 INTERENCHERES

Enregistrez vous sur www.osenat.com



COLLECTION JEAN LOUIS NOISIEZ

PARTIE VI

DIMANCHE 26 MAI À FONTAINEBLEAU
À 14H

EXPERTS POUR LES SOUVENIRS HISTORIQUES ET LES ARMES

Jean-Claude DEY

Expert honoraire près la Cour d'Appel de Versailles
Ancien Assesseur près la Commission de Conciliation et d'Expertise Douanière
Membre du S.F.E.P.

Arnaud de GOUVION SAINT-CYR

Membre du S.F.E.P.

8 bis Rue Schlumberger, 92430 MARNES LA COQUETTE
+33 (0)1 47 41 65 31
jean-claude.dey@wanadoo.fr
www.jeanclaudedey-expert.com

Pour les lots n°16 à 169

EXPERTS POUR LES LIVRES ET MANUSCRITS

Alain NICOLAS

Expert près la Cour d'Appel de Paris
Membre du S.F.E.P.

Pierre GHENO

Expert près la Cour d'Appel de Paris
Membre du S.F.E.P.

Librairie les Neuf Muses
41, quai des Grands-Augustins 75006 PARIS
neufmuses@orange.fr

Pour les lots n°1 à 15

*Nous remercions Hugo Page, responsable du département des Montres de collection,
pour ses précisions sur nos montres.*



JEAN LOUIS NOISIEZ

COLLECTIONNEUR PASSIONNÉ ET EXIGEANT

C'est une collection personnelle, rare, exceptionnelle même, comportant quelques fleurons de la numismatique qui va être dispersée à l'occasion d'une série de ventes à Fontainebleau, Versailles et Paris.

Ces monnaies, dont certaines sont rarissimes, proviennent de la collection d'un homme, Jean Louis Noisiez, qui l'a patiemment constituée en plus d'un demi-siècle. Cet entrepreneur d'exception cultivait avec constance la discrétion. Pourtant, son parcours est une véritable saga dans le monde économique et industriel français des 60 dernières années.

Un entrepreneur visionnaire

Nous sommes en 1963, dans un petit bureau de la rue de Trévisse, à Paris. Un jeune commercial de 27 ans, sans client, sans contrat, sans équipe, décide de créer sa société. 1963, c'est encore l'après-guerre, le début de la décentralisation et de la réindustrialisation de la France. Il décide de créer une société de services aux entreprises, dans le domaine de la propreté tout d'abord. Son nom: Groupe Services France. GSF vient de voir le jour. Rapidement, il crée des sociétés dans toute la France en commençant par le Nord, sa région natale. Au fil des ans, toutes les régions sont investies. Visionnaire, il s'implante dans tous les secteurs: le tertiaire, l'industrie, l'agroalimentaire, la santé, la distribution, le nucléaire, l'aérien... Les effectifs, les sociétés, le chiffre d'affaires, le résultat connaissent une progression constante et ininterrompue (+ 7% en 2022). 1978, là encore visionnaire, Jean Louis Noisiez quitte Paris pour implanter le Siège de GSF dans la toute jeune technopole de Sophia-Antipolis.

1983, c'est le début du développement international: les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, Monaco...

Aujourd'hui, GSF est un groupe leader dans le domaine des services aux entreprises. Ses effectifs dépassent 42 000 collaborateurs, le chiffre d'affaires atteint 1 milliard 200 millions d'euros. Mais la performance économique n'était pas pour Jean Louis Noisiez une fin en soi. Dès l'origine, il s'est soucié de ce qu'on appelle aujourd'hui la Responsabilité Sociétale et Environnementale des entreprises. Attentif au bien-être de son personnel, soucieux de faire de la propreté un véritable métier, il a offert à de nombreux collaborateurs une promotion interne forte, jusqu'aux plus hauts postes de direction. GSF vient de célébrer son 60^e anniversaire, en l'absence de son fondateur. Il s'était éteint quelques mois plus tôt, à 86 ans, en mettant en place les femmes et les hommes qui conduisent et conduiront le futur de GSF.



Le siège administratif du groupe GSF



Institut du cœur Jean Louis Noisiez



La Fondation GSF Jean Louis Noisiez

Un humaniste engagé, un mécène socio-médical

Si l'industriel fut un homme discret, fuyant les interviews, l'humaniste qu'il était le fut plus encore.

Dès 1970, il fit des dons à la Fondation de France, avant de choisir personnellement les causes qu'il voulait soutenir. Il finança dès cette époque des appareils de dialyse, refusant même que le nom de GSF soit cité...

En 2010, il décide de construire un hôpital de jour pour les malades d'Alzheimer. C'est la Fondation Jean Louis Noisiez, à Biot, tout près du Siège. Une Maison des Aidants est en cours d'achèvement, pour venir en aide aux familles. Ces établissements accueillent quotidiennement des dizaines de personnes dans des conditions tarifaires très favorables. Cette Fondation est également un centre de recherche et d'étude sur la maladie. Au soir de sa vie, il se lançait dans un autre projet: la création d'un Institut du Coeur qui portera son nom, à Saint-Laurent du Var (06). Les meilleurs spécialistes, les appareils médicaux de pointe, la dernière robotique feront de l'ICN un centre d'excellence pour le sud de la France.

Un collectionneur engagé, cultivé, exigeant

C'est là une autre identité de Jean Louis Noisiez : un collectionneur là encore, attentif, et bien sûr... discret. Il n'achetait pas pour « faire des placements », pour spéculer - il n'a pratiquement jamais revendu une pièce ! - ni pour entasser. Fêru d'histoire, il s'intéressait notamment à l'Empire, acquérant des pièces d'exception, comme ce chapeau de Napoléon. On trouvera également une série d'armes blanches ou à feu, des pièces rares et très recherchées, ayant appartenu aux plus hautes personnalités historiques... Des monnaies, rarissimes, toutes tracées, enflammeront sans doute aussi les enchères...

Voilà trois des personnalités de Jean Louis Noisiez.

Il en avait sans doute bien d'autres, toutes aussi discrètes. Mais elles vont converger, se compléter, et poursuivre l'œuvre de cet homme hors norme. Car une partie importante des ventes financera d'autres projets philanthropiques. Son œuvre se poursuivra, autour et grâce à ces enchères.

Philippe DESSAINT

Ancien conseiller de Jean Louis Noisiez

La suite des collections « *Empire* » révèle le goût exigeant de Jean Louis Noisiez sur cette période charnière de notre Histoire. Exigence de dénicher à l'aide des marchands dans leurs magasins et experts en salles des ventes des pièces d'exception, exigence d'explorer des thèmes où les pièces sont, plus de 200 ans plus tard, de la plus grande rareté.

Cette vacation rendra encore une fois hommage à ce collectionneur d'exception avec quelques pièces hors du commun. On trouvera ainsi :

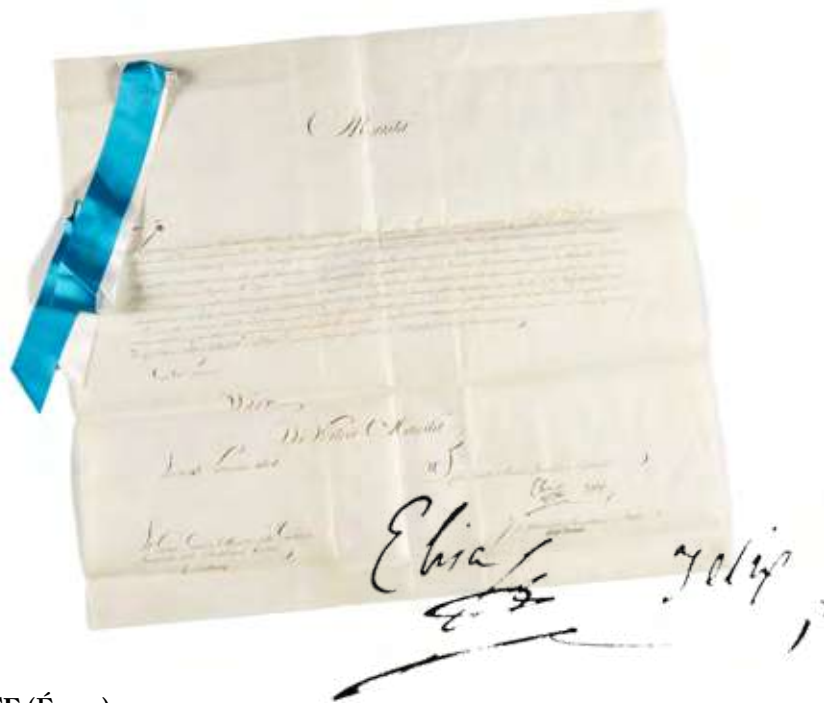
- Le bâton du maréchal Ney et différents ordres de chevalerie lui ayant appartenus. Ces souvenirs proviennent des collections des Princes de la Moskowa.
- Un ensemble exceptionnel provenant du maréchal Oudinot dont le drapeau du 2^e régiment des grenadiers à pied de la Garde impériale, sans doute le drapeau le plus important du I^{er} Empire encore conservé en mains privées.
- De nombreux sabres et pistolets avec des attributions prestigieuses : les maréchaux Ney et Lefebvre, le grand maréchal Duroc, les généraux Duhesme et Merle.
- Enfin des équipements dont une grande partie est consacrée au « *saint des saints* » : la Garde impériale. Bonnet à poil de grenadier provenant de l'ancienne collection Rousselot, giberne et ceinturon d'officier d'artillerie de la Garde.

Le reste de la « *Grande Armée* » ne sera bien évidemment pas oublié, ainsi que la Révolution française, les armes à feu du XVIII^e siècle et les souvenirs historiques.

La variété et la richesse de cette vacation permettra à ces objets, historiques et certains accessibles à tous les collectionneurs, de rejoindre une collection où ils seront aussi admirés et appréciés que dans la collection de notre ami Jean Louis Noisiez.

Jean Claude DEY

MANUSCRITS

FÉLICITATIONS À SON BEAU-FRÈRE MURAT
POUR SON ACCESSION AU TRÔNE DE NAPLES

1. BONAPARTE (ÉLISA).

Lettre signée « Elisa » en qualité de princesse de Lucques et de Piombino, en italien, contresignée par son époux Félix BACCIOCHI, par Luigi VANNUCCI en qualité de ministre secrétaire d'État, et par Luigi MATTEUCCI en qualité de ministre de la Justice en charge des Affaires étrangères, adressée À JOACHIM MURAT. Lucques, 24 septembre 1808. Une p. in-folio oblong sur peau de vélin, avec lien de double ruban de soie bleue et blanche conservée.

600 / 800 €

« Appena ci pervenne LA FAUSTA NOTIZIA CHE L'AUGUSTO CAPO DELLA FAMIGLIA IMPERIALE AVEVA DESTINATO LA MAESTÀ VOSTRA A REGNARE SUL TRONO DELLE DUE SICILIE, noi riguardammo questo grande avvenimento come una delle più belle epoche de' nostri giorni ; essendo ora la Maestà Vostra in mezzo de' suoi popoli, che son felici di possederla, noi ci affrettiamo a presentarle l'omaggio delle nostre congratulazioni, alle quali associamo i più fervidi voti per la conservazione della Sua Sacra Persona, e per la gloria e la prosperità del suo regno. Il signor Lorenzo Montecatini, in qualità di nostro inviato straordinario presso la Maestà Vostra, sarà l'interprete di questi nostri veraci sentimenti, a cui unirà l'espression[e] della nostra più alta ammirazione per il sublime grado di riconoscenza che le sue luminose gesta, e le sue virtù politiche e militari, le hanno fatto acquistare nel secolo di Napoleone... »

Traduction :

« Aussitôt que nous est parvenue L'HEUREUSE NOUVELLE QUE L'AUGUSTE CHEF DE LA FAMILLE IMPÉRIALE AVAIT DESTINÉE VOTRE MAJESTÉ À RÉGNER SUR LE TRÔNE DES DEUX-SICILES, nous avons considéré ce grand événement comme un des plus beaux moments de notre vie ; Votre Majesté étant maintenant parmi ses peuples, qui se réjouissent de la posséder, nous nous hâtons de lui présenter l'hommage de nos congratulacions, auxquelles nous associons les vœux les plus fervents pour la conservation de Sa Personne Sacrée, et pour la gloire et la prospérité de son royaume. Monsieur Lorenzo Montecatini, en qualité de notre envoyé extraordinaire auprès de Votre Majesté, sera l'interprète de nos sentiments sincères, auxquels il unira l'expression de notre plus haute admiration pour le sublime degré de reconnaissance que ses hauts faits lumineux et ses vertus politiques et militaires lui ont acquis dans le siècle de Napoléon... »

2. BONAPARTE (NAPOLÉON).

Lettre signée « *Bonaparte* » avec 11 MOTS AUTOGRAPHES, à la ville de Cassis. Marseille, 26 pluviôse an II [14 février 1794]. 3/4 p. in-folio, adresse au dos, vestiges de cachet de cire rouge ; 2 manques angulaires, rousseurs.

2 000 / 3 000 €

« *L'arrêté des représentans du peuple concernant les marins qui sont employés aux différentes batteries de la côte obligeant les canoniers qui se trouvent aux batteries dans l'étendue de votre command[emen]t à aller joindre la Marine au Port-La-Montagne [nom révolutionnaire de la ville de Toulon], je vous prie, citoyens, de mettre en réquisition une compagnie de cavaliers de [de la main de Napoléon Bonaparte] la garde nationale pour qu'elle soit provisoirement occupé au service [de la main du secrétaire :] des batteries... »*

Général d'artillerie depuis le 22 décembre 1793, le futur empereur avait été chargé le 26 décembre de la défense de Marseille et de l'inspection des côtes de Provence.

Document présenté dans l'exposition *Quand Bonaparte devint Napoléon*, tenue à l'Hôtel de ville de Wasquehal du 31 janvier au 22 février 2004.

Napoléon I^{er}, *Correspondance générale*, Paris, Fayard, vol. I, 2004, n° 149.

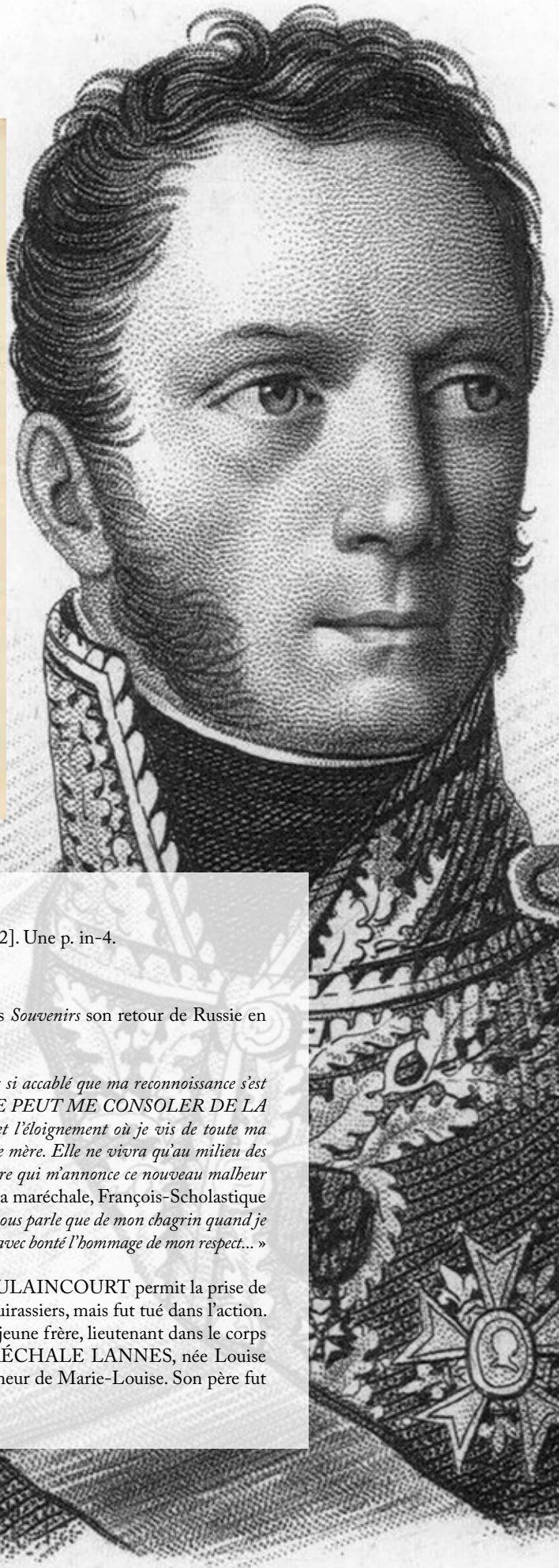
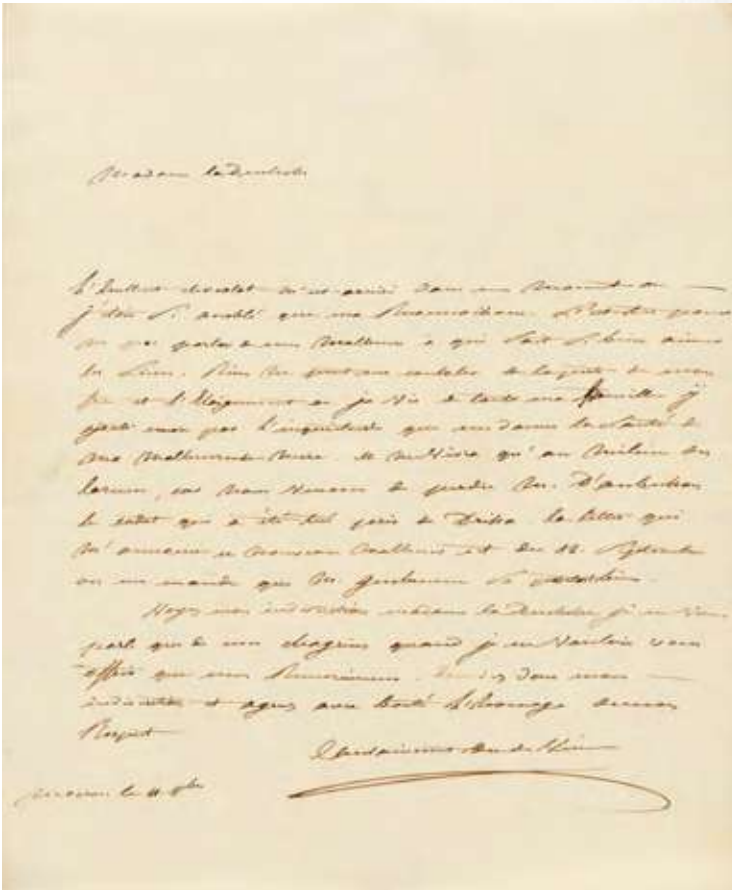
Marseille le 26 Pluviôse V.

Le Général d'Artillerie
Aux Officiers Municipaux de Cassis.

L'arrêté des Représentans du Peuple concernant les marins qui sont employés aux différentes batteries de la Côte obligeant les Canoniers qui se trouvent aux Batteries dans l'étendue de votre commandement à aller joindre la Marine au Port La Montagne.

Je vous prie Citoyens de mettre en Réquisition une Compagnie de Cavaliers de la Garde Nationale pour qu'elle soit provisoirement occupé au service des Batteries.

Bonaparte



3. CAULAINCOURT (ARMAND-LOUIS-AUGUSTIN DE).

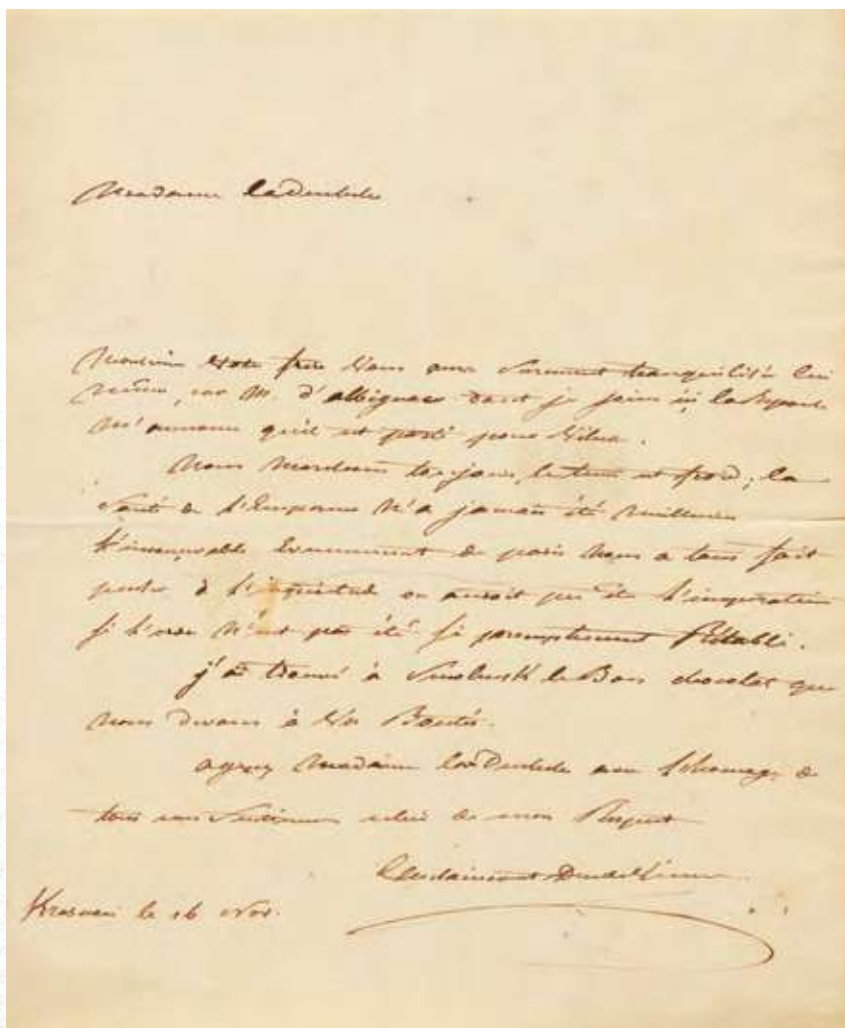
Lettre autographe signée [à la maréchale Lannes]. Moscou, 11 octobre [1812]. Une p. in-4.

600 / 800 €

RARE LETTRE DE MOSCOU du Grand Écuyer qui relaterait dans ses *Souvenirs* son retour de Russie en traîneau avec l'empereur.

« Madame la duchesse, l'excellent chocolat m'est arrivé dans un moment où j'étois si accablé que ma reconnaissance s'est tu pour ne pas parler de mes malheurs à qui sait si bien aimer les siens. RIEN NE PEUT ME CONSOLER DE LA PERTE DE MON FRÈRE [À LA BATAILLE DE LA MOSKOVA] et l'éloignement où je vis de toute ma famille y ajoute encore par l'inquiétude que me donne la santé de ma malheureuse mère. Elle ne vivra qu'au milieu des larmes, car nous venons de perdre M. d'Aubusson le cadet près de Drissa. La lettre qui m'annonce ce nouveau malheur est du 12 septembre. On me mande que M. Guéheneuc se portoit bien [le père de la maréchale, François-Scholastique Guéheneuc, alors sénateur]. Voyez mon indiscrétion, madame la duchesse, je ne vous parle que de mon chagrin quand je ne voulais vous offrir que mes remerciemens. Excusez donc mon indiscrétion et agréez avec bonté l'hommage de mon respect... »

Frère du Grand-Écuyer, le général de cavalerie Auguste Jean Gabriel de CAULAINCOURT permit la prise de la grande redoute à la bataille de La Moskowa en chargeant à la tête du 5^e cuirassiers, mais fut tué dans l'action. Il avait épousé Henriette Blanche d'AUBUSSON de La Feuillade dont un jeune frère, lieutenant dans le corps de Sebastiani, fut blessé en Russie et un temps réputé mort. — LA MARÉCHALE LANNES, née Louise Guéheneuc (1782-1856), fut dame du Palais de Joséphine puis dame d'honneur de Marie-Louise. Son père fut fait sénateur et son frère aide de camp de Napoléon I^{er}.



4. CAULAINCOURT (ARMAND-LOUIS-AUGUSTIN DE).

Lettre autographe signée [à la maréchale Lannes]. KRASNOÏÉ, 16 novembre [1812].
 Une p. in-4.

800 / 1 000 €

RARE LETTRE DE RUSSIE.

« Madame la duchesse, monsieur votre frère vous aura sûrement tranquilisé lui-même, car M. d'Albignac... m'annonce qu'il est parti pour Wilna [Maurice-François de Castelneau d'Albignac, chef d'état-major de Gouvion-Saint-Cyr en Russie, auquel appartenait le colonel et futur général Louis Guéheneuc, frère de la maréchale, qui serait blessé au bras à la Bérézina].

NOUS MARCHONS TOUJOURS, LE TEMS EST FROID ; LA SANTÉ DE L'EMPE-
 REUR N'A JAMAIS ÉTÉ MEILLEURE [cette dernière phrase figure mot pour mot dans
 le 28^e Bulletin de la Grande Armée, du 11 novembre 1812, et dans le 29^e, du 3 décembre].

L'INCONCEVABLE ÉVÉNEMENT DE PARIS [LA TENTATIVE DE COUP
 D'ÉTAT DU GÉNÉRAL MALET] nous a tous fait penser à l'inquiétude où auroit pu être
 l'impératrice si l'ordre n'eût pas été si promptement rétabli.

J'ai trouvé à Smolensk le bon chocolat que nous devons à vos bontés. Agréez, madame la duchesse,
 avec l'hommage de tous mes sentimens, celui de mon respect... »



« *LE CITOYEN TALLEYRAND M'A DIT QU'IL T'AVAIT RENDU VISITE ;
IL T'A TROUVÉE BIEN JOLIE, ET BIEN FRAÎCHE...* »

5. LANNES (JEAN).

Ensemble de 7 lettres autographes signées à son épouse Louise Guéheneuc. 1801-hiver 1804-1805.

2 000 / 3 000 €

– Malmaison, 23 messidor an IX [12 juillet 1801]. « *Oui, ma petite amie, je te demande pardon, sans cependant avoir tort, tu dois bien pancer, ma petite Louise, que je n'ai pas de plus grand plaisir que celui de de t'écrire ; tu est parti[e] hier sans me l'avoir dit, tu vois don bien qu'on ne doit jamais juger sans entendre ; JE NE CROIS PAS QUE LE PREMIER CONSUL AILLE [À] PARIS AUJOURD'HUI, JE LE VOUDRAI[S] SEPANDENT BIEN...* » (une p. in-4, adresse au dos ; petite déchirure au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte). Chef de la Garde consulaire, le futur maréchal Lannes suivait alors Napoléon Bonaparte dans ses déplacements.

– Malmaison, 23 thermidor an IX [11 août 1801]. « ... *LE CITOYEN TALAYRAN M'A DIT QU'IL T'AVAIT RANDU VISITE ; IL T'A TROUVÉE BIEN JOLIE, ET BIEN FRÊCHE. J'ai vu se matin le docteur Corvizard qui m'a donné des nouvelles de ton ami [le père de Louise], il doit se s[o]igner, il m'a assuré que cela le guérirait tout à fait ; tu sais, ma bonne amie, qu'il ne se trompe jamais ; ainsi tu dois être tranquile, et moi aussi...* » (une p. in-4, adresse au dos).

– Malmaison, 9 fructidor IX [27 août 1801]. « ... *Que le tems est [l]o ng, ma chère amie, quand on est loin de ce qu'aime ; je t'avais dit que je n'yrais à Paris que le douze, c'est au moins un siè[c]le pour moi ; je sans que je ne tiendrai pas parole, j'irai t'embrasse[r] avant... Pour la vie tout à toi...* » (3/4 p. in-4, adresse au dos ; petite déchirure au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte).

– Saint-Quentin [dans le département de l'Aisne], 22 pluviôse an IX [11 février 1801]. « ... *C'est quand on est loin de ce qu'on aime, qu'on sant le bezoint de ce rapprocher ; oui, ma bonne Louise, JE PRESSE LE PREMIER CONSUL DE REVENIR À PARIS... Mille choses à ton ami [le père de Louise] et ta maman, je sans que je les aime beaucoup...* » (1/3 p. in-4, adresse au dos, adresse du futur maréchal Bessières biffée, petites déchirures au feuillet d'adresse dues à l'ouverture sans atteinte au texte).

– S.l.n.d. « *C'est bien contre mon cœur, ma bonne amie, si je ne suis pas auprès de toi. Il me semble qu'il y a un s[ièc]le que je ne t'ai vue ; je serai à la maison de bonne heure. Je t'embrasserai avec bien du plaisir. Adieu, ma bonne Louise, pour la vie ton bon ami...* » (1/3 p. in-4 ; petite déchirure au feuillet blanc due à l'ouverture).

– Vitry, 19 fructidor an X [6 septembre 1802]. « *Ton ami [le père de Louise Guéheneuc] t'a écrit, ma chère Louise, il y a deux jours, que DES AFFAIRES ME PRIVAI[EN]T DU PLAISIR D'ALLER TE JOINDRE...* » (une p. petit in-4).

– S.l., [hiver 1804-1805]. Suite d'instructions concernant leurs château et domaine de Maisons (aujourd'hui Maisons-Laffitte), acheté en octobre 1804 : il parle du tapissier, du maçon, de l'escalier des écuries, du colombier, de la bergerie, du jardin anglais, de l'avoine à vendre, des raves à arracher, des lapins et lièvres qu'il veut avoir, etc. (2 pp. in-4, adresse au dos, vestige de cachet de cire rouge ; petite déchirure marginale due à l'ouverture sans atteinte au texte).

LA MARÉCHALE LANNES, née Louise Guéheneuc (1782-1856), fut dame du Palais de Joséphine puis dame d'honneur de Marie-Louise. Son père fut fait sénateur et son frère aide de camp de Napoléon I^{er}.



voitures hier ma chère Louis
 à ces que
 j'ai reçu
 de la
 chère que
 la sœur
 j'espère
 de te
 que
 et

matmaison le 9 Plutidor an 7

tu m
 nous
 avec
 Louis
 comme
 tous
 et
 que
 j'ai
 t'en
 ta

matmaison

Comment
 et nait
 mebla
 j'ai
 de
 au
 ta
 is

Matmaison le 23 messidor 9^{me} an républicain

mon ma petite amie, je te demande pardon, sans
 s'apercevoir assez tôt, le d'ici bien grand mal
 petite Louis, que je n'ai pu de plus grand plaisir
 que celui de te (lire); lui est parti hier chez me
 l'aurait dit le d'ici sans rien, qu'on ne suit jamais
 jusqu'à son retour; je ne t'en parle que le
 premier combat, elle a été, aujourd'hui, je la
 voudrais s'apercevoir rien; j'ai vu le d'acteur
 Cécile qui m'a dit que ton ami, et elle
 voir la telle, en question, on le dit rien elle
 par conséquent rien s'élève; selon ma petite
 amie, s'élève tu s'en aujourd'hui est un bon
 à moi s'élève, embrape ta maman de tout.

Lamuel

LANNES AMBASSADEUR AU PORTUGAL

6. LANNES (JEAN).

Ensemble de 3 lettres autographes signées à son épouse Louise Guéheneuc. [Portugal, 1804 et s.d.].

1 000 / 1 200 €

En poste à Lisbonne de mars à août 1802 puis de mars 1803 à juillet 1804, Jean Lannes servit les intérêts de la France avec vigueur et parfois naïveté, mais parvint à gagner l'amitié du Régent du Portugal – qui tenta d'abord de l'utiliser, mais parvint à négocier un traité de neutralité et de subsides.

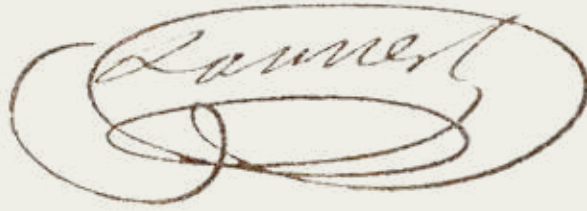
– « *Ce jeudi* » [probablement avril 1804]. « *Je t'envoie... un état des personnes auxquelles tu distribueras les cinq [c] ersfs que je te fais passer ; si tu crois de comprendre encore le marquis de Pombal, tu le feras. NOUS AVONS FAIT UNE TRÈS BELLE CHASSE HIER. LE PRINCE EST D'UNE AMABILITÉ DONT ON NE PEUT PAS CE FAIRE IDÉE... Aujourd'hui nous allons chasser le lièvre, ainsi demain je t'en enverrai...* » (une p. in-8, adresse au dos).

– « *Ce vendredi* » [probablement avril 1804]. « *... Demain nous allons finir notre chasse et après-demain je dînerai avec toi. LE PRINCE A VOULU ABSOLUMENT T'ENVOYER UN SANGLIER ET TROIS LIÈVRES...* » (3/4 p. in-4, adresse au dos).

– « *Ce samedi* ». « *... LE PRINCE A VOULU ABSOLUMENT QUE JE T'ENVOYE DEUX VINS. TU POURRAS LES PART[A]GER AUX MINISTRES DE VIENNE, DE RUSSIE, DE HOLLANDE, À L'AMBASSADEUR ET AU NONCE. Je ne te dis pas... combien je m'aimeuse ici, il faut tout cela pour me faire rester aussi longtemps loin de toi et de mon petit Alfred [second fils de Lannes, dont le Régent fut le parrain]...* » (3/4 p. in-8, adresse au dos ; petites déchirures au feuillet d'adresse sans atteinte au texte).



CAMPAGNE D'AUTRICHE



7. LANNES (JEAN).

Ensemble de 5 lettres autographes signées à son épouse Louise Guéheneuc. 1805.

3 000 / 3 400 €

VICTOIRE DE DONAUWÖRTH

– Donauwörth [en Souabe bavaroise, au Nord d'Augsbourg], « le 16 » [vendémiaire an XIV–8 octobre 1805]. « Je profite du départ d'un courier que Sa Majesté envoie à Paris pour te dire, ma bonne amie, que je me porte toujours bien. NOUS AVONS PASSÉ HIER LE DANUBE, L'ARMÉE EN[NE]MI SE TROUVE ABSOLUMENT COUPÉE. J'espère que dans deux jours nous aurons beaucoup de prisonnier[s]... » (3/4 p. in-4, adresse au dos ; déchirures au feuillet d'adresse dues à l'ouverture sans atteinte au texte). Le 6 octobre 1805, l'avant-garde du corps de Soult prit le contrôle du pont de Donauwörth tandis que Murat et sa cavalerie s'emparaient du pont de Rain-am-Lech, avec le soutien des dragons du colonel Wathier. Napoléon I^{er} dirigea alors personnellement la traversée du Danube par ses troupes.

VICTOIRES DE WERTINGEN ET DE GÜNZBURG

– Augsbourg [en Bavière], 17 vendémiaire an XIV [9 octobre 1805], erronément daté « 18 ». « Tu vois... que nous marchons vite et que nous faisons du chemin ; LE CORPS D'ARMÉE QUE JE COMMANDE À RENCONTR[É] L'ENNEMI HIER, nous nous sommes batus pendant environ quatre heures, J'AI FAIT TROIS MILLE PRISONNIERS ET ENVIRON AUTANT DE TUÉS. C'est donc moi qui ai ouvert la campagne. J'ai reçu une lettre de l'empereur on ne peut plus aimable. QUELLE TETTE QUE LA TETTE DE L'EMPEREUR. L'ARMÉE ENNEMIE EST PLUS BLOQUÉE QU'ELLE NE L'ÉTAIT À MARINGO. Nous espérons que dans huit jours elle sera toute an notre pouvoir. LE MARÉCHAL NAY A BATTU AUSSI L'ENNEMI, il lui a fait beaucoup de prisonnier[s]. Ainsi, voilà les Autrichiens en plaine déroute [et] point de retraite ; LES RUSSES ARRIVERONT TOUT JUST[E] POUR CE FAIRE ROSSER après qu'il n'existera plus d'armée autrichienne... Je reçois ordre de partir pour aller camper un corps de l'ennemi... » (une p. 1/4 in-4 ; une marge et une déchirure restaurées). La bataille de Wertingen, remportée le 8 octobre 1805 par les troupes de Murat et de Lannes sur les Autrichiens du baron Auffenberg, fut le premier engagement sérieux de cette campagne. La bataille de Günzburg fut remportée le 9 octobre 1805 par la division Walther du corps du maréchal Ney, sur les Autrichiens du général d'Aspre, et permit aux Français de reprendre le contrôle du pont de cette ville sur le Danube.

PRISE D'ULM

– Nördlingen [en Souabe bavaroise, au Nord-Ouest de Donauwörth], 29 vendémiaire an XIV [21 octobre 1805]. « Je me porte bien, je suis bien fatigué, mais LA FATIGUE CE N'EST RIEN, QUAND ON EST VICTORIEUX COMME NOUS LE SOMMES. IL N'EXISTE PLUS D'ARMÉE AUTRICHIENNE : nous avons fait plus de 50 mille prisonniers, pris plus de cent pièces de canon, et au moins 800 voitures. AINSI NOUS VOILÀ AVEC LES RUSSES DANS QUELQUES JOURS... Je te prie de voir la princesse MURAT et de lui dire que le prince ce porte bien, IL Y A TROIS JOURS ET TROIS NUITS QU'IL CE BAT. Il a fait dix mille prisonnier[s] avec plus de trente officier[s] généraux et pri[s] tout le parc de l'ennemi, MON CORPS D'ARMÉE ÉTAIT AVEC LUI, NOUS AVONS OUVERT LE BAL ENSEMBLE, et nous le fermons avec les Autrichiens. ON NE VOIT PAS UN PLUS BRAVE PRINCE. Je te prie de dire à ton ami [le père de Louise Guéheneuc] d'aller voir de ma part le prince Joseph, et de lui dire que je suis bien fâché qu'il ne soit pas avec nous. Je pence qu'il est très utile là où il est. Au reste, il est bien portant, partout il est aimé... [Il exprime ensuite son espoir de voir la campagne finir rapidement pour pouvoir retrouver son épouse et ses enfants.] Je t'ai écrit que j'avais reçu une lettre par laquelle on te prévenait que TU ÉTAIS DE SERVICE AUPRÈS DE L'IMPÉRATRISSE POUR LA CAMPAGNE DANS SON VOYAGE [Joséphine fut en dépla-



gement de septembre 1805 à janvier 1806, à Strasbourg puis dans différentes villes d'Allemagne]... *P.S. Dis mille amitié au brave docteur* [Jean-Nicolas Corvisart, médecin personnel de Napoléon I^{er}, et grand ami de Jean Lannes], *dis-lui de tuer tous les lapins de Maisson* [le domaine de Maisons, aujourd'hui Maisons-Laffitte, acquis par le maréchal Lannes en octobre 1804, où le docteur Corvisart était fréquemment invité, notamment à chasser]. *Je l'aime bien, je l'aimerai encore davantage s'il est possible* » (3 pp. in-4, adresse au dos, vestige de cachet de cire rouge de l'état-major général du V^e corps de la Grande Armée ; déchirure marginale avec perte de quelques mots). Par une magistrale manœuvre d'encerclement, Napoléon I^{er} put couper l'armée du général Mack de ses arrières et l'enfermer dans Ulm, l'amenant à capituler le 20 octobre 1805.

« *J'ESPÈRE QUE NOUS SERONS DANS HUIT JOURS À VIENNE...* »

– Linz [en Autriche], « 14 [sic pour 13] » brumaire an XIV [4 novembre 1805]. Lettre écrite peu avant la victoire de Lannes et Murat à Amstetten, à l'est de Linz. « *Je n'ai le tems... que de te dire que je me porte bien. J'espère que nous s[e]rons dans huit jours à Vienne. Mon corps d'armée est [à] huit [lieues] d'ici, je pars dans le moment pour aller le joindre. J'ai rencontr[é] Louis il y a quatre jours, il faisait si mauvais tems que je l'ai pris dans ma voiture, il est encore avec moi, il trouve qu'il fait meilleur dans mon quartier g[énéra]l que dans son rég[imen]t, sepandent il suporte avec courage toutes les privations [il s'agit du futur général Louis Guéheneuc, beau-frère et futur aide de camp du maréchal Lannes, également futur aide de camp de Napoléon I^{er}]. Embrasse ton ami [le père de Louise Guéheneuc] pour moi, dis-lui qu'il peut rester avec toi [Louise Guéheneuc tenait compagnie à l'impératrice Joséphine dans son déplacement à Strasbourg], que je le demanderai à l'empereur. Je l'aime de cœur et d'âme... » (une p. in-4, adresse au dos ; vestige de cachet de cire rouge de l'état-major général du V^e corps de la Grande Armée ; déchirure marginale due à l'ouverture sans atteinte au texte).*

« *MON CORPS D'ARMÉE S'EST BATU AVANT-HIER CONTRE CINQUANTE MILLE RUSSES, NOUS EN AVONS FAIT UNE BOUCHERIE...* »

– [Autriche], « ce 26 [sic pour 27] » [brumaire an XIV-17 novembre 1805]. SUR LA BATAILLE DE HOLLABRUNN. « *Je me porte bien..., je suis bien impatient d'avoir de tes nouvelles. Je pence que tu auras fait ton voyage heureusement [la maréchale Lannes accompagnait l'impératrice Joséphine dans son déplacement, alors à Strasbourg]. Mon corps d'armée s'est batu avant-hier contre cinquante mille Russes, nous en avons fait une boucherie. DEPUIS QUE JE FAIS LA GUERRE, JE N'AI PAS EU D'AFFAIRE AUSSI CHAUDE. Je suis bien fatigué... J[ai] bien besoin de repos. J'espère être auprès de toi avant huit...* » (une p. in-4). Le 16 novembre 1805, Lannes et Murat, appuyés par une partie du corps de Soult, remportèrent la rude victoire de Hollabrunn sur les Russes du prince Bagration, qui sacrifia une grande partie de ses effectifs pour protéger la retraite de Kutusov.

Autbourg le 19 Juin 1814 -

ja
Bia
A
2
ca
fo

NOUVEAUX
GRANDS
VERMILLES



tu es
man
d'heu
instit
se su
la c
pue
l'arm
ma
tan
an
ain
pa
a
n
ai

je profite du départ d'un courrier que
je m'agite' envoye a pari pour te dire ma
bonne nuit que je ne jette toujours rien.
nous avons passé bien la semaine. l'armée
semble se trouver absolument campée.
J'espère que dans deux jours nous aurons
beaucoup de prisonniers. adieu un baiser
me jette un baiser et toute la
famille.
Dumortier
Dumortier le 18 -

non faiton toujours ma chère amie

je me porte bien
d'après la

je ne puis
Rassuré
naître en
dans
prochain
devenir
non
dans
à
de

meurtre bien de ne pas te voir ma bonne
Louise. car le mauvais temps j'aurais pu aller
lundi à Paris pour ne plus revenir et me tuer.
je n'aurais fait mes demandes à la fin
de l'autre semaine alors je pourrais disposer
de moi. j'essaie de cabrioler à maigre gain
mon Dieu regard et moi qui aime à s'occuper
et moi Ma chère Louise à travailler et affairer
travailler; un brève bien fait pour nos petites
besoignes. je suis bien aise que tu me dises
que la petite est en voie.

adieu ma belle je ne puis pas
te voir ce soir je t'aime. un brève
ta maman pour moi de lui que je t'aime
Bonne

le jeudi

CAMPAGNE DE PRUSSE

8. LANNES (JEAN).

Ensemble de 5 lettres autographes signées à son épouse Louise Guéhenneuc. 1806.

2 500 / 3 000 €

– [Probablement Maisons, aujourd'hui Maisons-Laffitte], « *ce jeudi* » [probablement mars 1806]. « *Je m'anue bien de ne pas te voir, ma bonne Louise. Sans le mauvais tems, j'aurai[s] pu aller lundi à Paris pour ne plus revenir sans toi... Embrasse bien fort pour [moi] nos petis enfans. Je suis bien aise que tu me dises que la petite sera jolie. Adieu ma belle, je ne puis pas te dire combien je t'aime...* » Il évoque également les travaux agricoles qu'il dirige (une p. in-4, adresse au dos ; petite déchirure au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte). Louise Guéhenneuc venait d'accoucher le 4 mars 1806 de leur fille Joséphine.

– « *Bourbourg* » [probablement pour Würzburg], « *le 5 8^{bre}* » [1806]. « *Je fais conduire des chevreuils par un [s]erg[en]t du régiment de Quiot. Tu verras... de les faire aller jusqu'à Étoge [propriété des parents de Louise Guéhenneuc, dans le département de la Marne] et de là à Paris après quelques jours de repaux... Je n'ai pas besoin, ma chère Louise, de te dire combien je t'aime et combien il me tarde que ceci finisse ; ton meilleur ami...* » (3/4 p. in-4 ; adresse au dos ; petite déchirure au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte). La maréchale Lannes faisait partie de la suite de l'impératrice Joséphine en déplacement, alors séjournant à Mayence. Le futur général Joachim-Jérôme Quiot Du Passage, aide de camp de Lannes pendant la campagne d'Austerlitz, était depuis le 2 décembre 1805 colonel du 100^e régiment d'infanterie dans le V^e corps de la Grande Armée sous les ordres du même Lannes.

« NOUS SOMMES EN MARCHÉ NUIT ET JOUR.

MON CORPS D'ARMÉE PASSE L'ELBE DANS CE MOMENT... »

– Dessau [entre Leipzig et Berlin], 21 octobre [1806]. « *Je ne puis pas te donner de mes nouvelles... comme je le voudrais. Nous [sommes] en marche nuit et jour. Mon corps d'armée passe l'Elbe dans ce moment, j'espère que nous serons à Berlin dans cinq jours. L'ARMÉE ENNEMIE DEPUIS LA DERNIÈRE BATAILLE [IÉNA] A DISPARU. Je ne vois pas que nous puissions avoir une autre bataille...* » (une p. in-4, adresse au dos ; petites déchirures au feuillet d'adresse dues à l'ouverture sans atteinte au texte).

À LA POURSUITE DES DÉBRIS DE L'ARMÉE PRUSSIENNE

– Löcknitz, « *à dis lieux de la mer* » [en Poméranie prussienne, actuellement en Allemagne, à l'est de Stettin aujourd'hui Szczecin en Pologne], [1^{er} novembre 1806]. « *Je me porte bien,... NOUS FAISONS TOUJOURS BEAUCOUP DE PRISONNIERS, encore six mille ce soir, en voilà 30 mille prisonniers que nous faisons depuis hier. IL NE NOUS RESTE PLUS QU'À PRENDRE UN PETIT CORPS QUI EST BLOQUÉ POUR AVOIR TOUTE L'ARMÉE PRUSSIENNE. Je ne reçois pas de tes nouvelles, ma bonne amie. Je n'ai que le tems de t'écrire ces deux mots. C'est Mr de Turenne [Henri-Amédée-Mercure de Turenne, alors officier d'ordonnance de Napoléon I^{er}] qui est venu me porter une dépêche de l'empereur, qui a bien voulu ce charger de ma lettre...* » (3/4 p. in-4, adresse au dos, vestige de cachet de cire rouge ; déchirures au feuillet d'adresse dues à l'ouverture sans atteinte au texte). Napoléon I^{er} avait lancé cinq de ses maréchaux à la poursuite de l'armée prussienne en déroute. Murat et Lannes devaient se charger du général de Hohenlohe qui tentait avec ses troupes de rallier son roi en Prusse orientale : ils le rattrapèrent le 28 octobre 1806 à Prenzlau où il se battait déjà avec le général Lasalle, et le défrent entièrement, faisant de nombreux prisonniers.



« *NOUS AVONS PRIS TOUTE L'ARMÉE PRUSSIENNE,
C'EST-À-DIRE PLUS DE CENT VINGT MILLE HOMMES...* »

– Stettin [Poméranie prussienne, actuellement Szczecin en Pologne], [début novembre 1806]. Après le combat de Prenzlau, le maréchal Lannes laissa reposer les hommes quelques jours, le temps de reconstituer la logistique de son armée, tout en faisant battre le pays prussien par sa cavalerie légère, entre l'Oder et la Vistule. « *Je t'écris bien souvent, ma chère amie, je ne conçois pas pourquoi tu ne reçois pas mes lettres, elles sont cependant remises à des courriers de l'empereur. J'ai reçu par le courrier de mon corps d'armée quatre de tes lettres. Je n'ai pas besoin, ma chère amie, de te dire le plaisir qu'elles m'ont fait... Je suis avec mon corps d'armée à Stettin, je viens des bords de la mer Baltique. JE NE SAIS PAS SI L'EMPEREUR V[O]UDRA FAIRE LA PAIX, tout ce que je puis te dire [c'est] que nous [avons] pris toute l'armée prussienne, c'est-à-dire plus de cent vingt mille hommes. Ainsi, il n'y aura plus un coup de fusil de tiré avec cette nation. Tu vois d'après tout cela qu'il [est] possible que je sois bientôt près de toi et que nous allions embrasser nos enfants... Écris à ta maman que Louis se porte bien. Di[s] aussi à madame Thomières que son mari est plain de santé...* » (in-folio, adresse au dos ; feuillet d'adresse presque détaché avec déchirures dues à l'ouverture sans atteinte au texte). Louis Guéheneuc, beau-frère et futur aide de camp du maréchal Lannes, deviendrait général et aide de camp de Napoléon I^{er}. Le futur général Jean Guillaume Barthélemy Thomières était alors adjudant-commandant à l'état-major du 5^e corps sous les ordres du maréchal Lannes.

CAMPAGNE DE POLOGNE ET SUITES

9. LANNES (JEAN).

Ensemble de 13 lettres autographes signées à son épouse Louise Guéheneuc. Actuelle Pologne, 1806-1808.

3 000 / 4 000 €

22

– Stettin [alors en Prusse, actuellement Szczecin en Pologne], 4 novembre 1806. « *Je croyais... que tout était fini et que je serai[s] bientôt auprès de toi ; nous partons dans deux jours pour la Pologne [en fait sa cavalerie partirait le 7 novembre et son infanterie le 8], mais tu peux être bien tranquille, on ne ce batra plus et que ce mouvement ne retardera le plaisir de t'embrasser que de quelques jours... Je t'engage, ma chère amie, à ne pas te chagriner. CECI EST LA DERNIÈRE CAMPAGNE QUE NOUS FERONS. Il vaut beaucoup mieux en finir puisque nous sommes en train, que de recommencer dans deux moi[s]. Ainsi, ma chère amie, une fois auprès de toi, ce sera pour la vie... Thomières et Louis se portent bien...* » (une p. in-4, adresse au dos avec vestige de cachet de cire bronze ; déchirure au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte). Louis Guéheneuc, beau-frère et futur aide de camp du maréchal Lannes, deviendrait général et aide de camp de Napoléon I^{er}. Le futur général Jean Guillaume Barthélemy Thomières était alors adjudant-commandant à l'état-major du 5^e corps sous les ordres du maréchal Lannes

– Bromberg [alors en Prusse, aujourd'hui Bydgoszcz en Pologne], 14 novembre [1806]. « *Je n'ai pas reçu de tes nouvelles depuis plusieurs jours... Pourquoi ne m'écris-tu pas par le courrier de l'impératrice ? JE SUIS AVEC MON CORPS D'ARMÉE SUR LA VISTULE. LES POLONAIS NOUS AIMENT BEAUCOUP. On parle de la paix. Tu ne doute pas... du plaisir qu'ele me ferait. Aussitôt qu'ele sera assurée, je t'expédierai un courrier pour te l'anoncer. Et dans le cas où nous passerons l'hiver dans ce pays-ci, je te ferai venir à Berlin. Tu peux en être bien sûre...* » (une p. in-4, adresse au dos, vestige de cachet de cire rouge ; déchirures au feuillet d'adresse dues à l'ouverture sans atteinte au texte).

– Thorn [alors en Prusse, aujourd'hui Toruń en Pologne], 24 novembre 1806. « *Tu vois, ma bonne amie, que je te tiens parole, et que je t'envoie un joli courrier pour t'accompagner à Berlin [Louis Guéheneuc, frère de la marquise, futur aide de camp de Jean Lannes, également futur général et futur aide de camp de Napoléon I^{er}]. Je recommande à Louis de ne pas marcher de nuit. Je te le défends, entens-tu, viens à bien petites journées à cause du froit. Aussitôt que tu seras arrivée à Berlin, je partirai pour aller te rejoindre... ON A SIGNÉ UNE SU[S]PENSION D'ARMES À BERLIN, le maréchal Duroc est passé pour ce rendre auprès du roi [de Prusse], pour la ratification, et il n'y a aucun doute contre. Je pence... que la paix s'en suivra bientôt, et que nous reviendrons ensemble près de nos petits enfants...* » (une p. in-4, adresse au dos).



Paris le 4th 1806

Je t'agréer ma chère amie que tout soit fini et que je t'aie
 rendue au point de toi, nous pourrions avoir tout fait pour la
 postérité moi te part être plus tranquille en ce point
 plus et que a maintenant en l'attente la plus de t'attendre
 que de quelques jours je pense ma chère amie que tu n'as
 peut-être rien de faire pour plus de ton négation et si fait,
 et tu te parleras bien d'attendre de nous voir et par ma
 chère amie, dis aussi à ton ami de venir passer un mois
 avec toi, je t'engage ma chère amie à ne pas te charger
 de la dette engagée que nous faisons, il est
 beaucoup mieux en fin pour que nous a'amusent
 que de retourner dans deux ans voir ma chère amie
 une fois en ce que tu te elle par la suite, et j'espère
 que nous le pourrions beaucoup avec nos enfants et d'une ma
 chère et bonne amie, nous voir bien comme je t'aime, pour
 la vie

Amour Maman et Louis te partent bien

– « *Au quartier impérial* » [château de Finkenstein en Prusse, actuellement Kamiennec en Pologne], 30 avril 1807. « *Mr Quiot est arrivé, il a mis 13 jours en route, il m'a remis toutes vos lettres. Je suis bien étonné, ma bonne amie, que tu ne reçoives pas de mes nouvelles... J'ai reçu la lettre de monsieur Corvizard [Jean-Nicolas Corvisart, médecin personnel de Napoléon I^{er}, et grand ami de Jean Lannes], je suis jaloux que ma petite fille soit aussi amoureuse de lui qu'il me le dit...* » (une p. in-4, adresse au dos ; déchirures au feuillet d'adresse dues à l'ouverture sans atteinte au texte). Le futur général Joachim-Jérôme Quiot Du Passage, aide de camp de Lannes pendant la campagne d'Austerlitz, était depuis le 2 décembre 1805 colonel du 100^e régiment d'infanterie dans le V^e corps de la Grande Armée sous les ordres du même Lannes.

– Devant Dantzig [en Prusse, actuellement Gdańsk en Pologne], 20 mai 1807. « ... *Ma santé va toujours la même chose, IL N'Y A QUE LE COURAGE QUI ME SOUTIENT. J'AURAI BIEN DE LA PEINE À BIEN ME REMETTRE, MON CŒUR N'EST PAS CONTENT, tu sais mieux que personne que je ne suis pas heureux quand je ne fais pas les choses avec plaisir, et serte je ne suis pas payé pour cela ; ON N'AIME ICI LES GENS QUE QUAND ON A BESOIN D'EUX, je m'en suis bien convaincu, heureux si on ne cherche pas à attaquer votre honneur... Je n'écris pas à ton ami [le père de Louise], je suis à cheval nuit et jour...* » (une p. in-4, adresse au dos ; déchirures marginales dues à l'ouverture sans atteinte au texte). Le maréchal, blessé à Pułtusk en décembre 1806, malade, avait dû quitter son commandement pour prendre un congé de convalescence à Varsovie, puis avait été mis à la tête du corps de réserve de la Grande Armée en mai 1807 pour couvrir les opérations du siège de Dantzig assiégée : il permit de repousser l'armée russe de secours. À cette période, très déprimé, il nourrissait de l'amertume envers l'empereur qu'il accusait d'ingratitude.

– Marienburg [en Prusse, actuellement Malbork en Pologne], 5 juin 1807. Il donne entre autres des instructions concernant la bergerie de leur domaine de Maisons, aujourd'hui Maisons-Laffitte : vente de brebis, réserves de luzerne et de foin (une p. in-4, adresse au dos, vestiges de cachet de cire rouge ; déchirure au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte).

– S.l., « *ce vendredi* ». « ... *N'oublie pas de me donner de tes nouvelles tous les jours, j'en ai besoin, ma chère Louise, je m'anue beaucoup sans toi...* » (2/3 p. in-4, adresse au dos, vestiges de cachet de cire rouge ; déchirure au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte).

*« NOUS AVONS EU UNE GRANDE BATAILLE,
OÙ L'ARMÉE RUSSE A ÉTÉ PRESQUE DÉTRUITE... »*

– « *A[u] bord de la Pregel devant Weblau* » [alors en Prusse orientale près de Königsberg, actuellement Znamensk près de Kaliningrad en Russie], 16 juin 1807. SUR LA BATAILLE DE FRIEDLAND (14 juin 1807) AU COURS DE LAQUELLE LE MARÉCHAL LANNES COMMANDA LE CENTRE DU DISPOSITIF FRANÇAIS. « *Je profite d'un courier que l'empereur e[n]voit à paris... pour te dire que je me porte bien quoique bien fatigué. Nous avons eu une grande bataille, où l'armée russe a été presque détruite. Il est impossible de te dire combien il y a de morts, nous n'avons perdu presque personne, CETTE CANAILLE CE RETIRE EN RUSSIE ; j'espère que nous aurons bientôt la paix. JE NE TE PARLE PAS DE MON CORPS, IL C'EST BATU PLUS QUE L'ORDINAIRE S'IL EST POSSIBLE. Louis a eu une bale dans son habit, il ce porte bien [Louis Guéheneuc fut en fait blessé au bras]... NOUS SOMMES À LA POURSUITE DE L'ARMÉE* » (une p. in-4, adresse au dos ; déchirures au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte).

*« L'EMPEREUR... M'A DIT : « LANNES, JE VOUS DONNERAI BIENTÔT UNE PREUVE DE MON AMITIÉ »...
TU SAIS... COMBIEN JE L'AIME*

– TILSIT, 20 juin [1807]. « *Je t'ai écrit deux fois... depuis LA GRANDE BATAILLE [FRIEDLAND]. Il paraît qu'on ne se battra plus, tout annonce que nous aurons la paix dans huit jours, et j'espère t'embrasser dans deux mois. J'AI VU L'EMPEREUR AUJOURD'HUI QUI M'A DIT : « LANNES, JE VOUS DONNERAI BIENTÔT UNE PREUVE DE MON AMITIÉ ». TU SAIS, MA CHÈRE LOUISE, COMBIEN JE L'AIME, JE SUIS HEUREUX QUANT IL ME DIT QU'IL A AUSSI DE L'AMITIÉ POUR MOI ; quelle belle bataille*



[Friedland], *puisqu'elle nous donne la paix... JE NE TE PARLERAI PAS DE LA CONDUITE DE MON CORPS D'ARMÉE, IL A FAIT TANT DE BELLES CHOSES que ce n'est pas à moi à faire son éloge. Je t'ai dit que Louis avait eu une balle dans son [h]abit* [en fait, Louis Guéheneuc fut blessé au bras à la bataille de Friedland], *je n'ai perdu personne de tout ce qui mentoure... Je vais demander le grade de chef de bataillon pour Louis, il a la croix de la Légion d'honneur...* » (une p. in-4, adresse au dos, vestige de cachet de cire rouge ; déchirures au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte). C'est à Tilsit que seraient signés les traités de paix avec la Russie et la Prusse, les 7 et 9 juillet 1807.

– Bouillas [sur la commune de Pauilhac dans le département du Gers], 24 juin 1808. « *Nous sommes arrivés hier... j'ai trouvé mon père et ma sœur bien portants, tout le monde auroit bien désiré te voir à LECTOURE. Tu ne crois pas que Mr GUILLARD [le poète Nicolas-François Guillard, auteur de livrets pour Gluck, Salieri, Paisiello, Grétry, Le Sueur, etc., et ami intime du maréchal Lannes] étoit celui de nous le moins fatigué, aussi en tourn[ait]-il la tette de joye ; il me disoit très sérieusement qu'il étoit fâché de n'avoir pas fait la campagne de Pologne avec moi, qu'il s'en serait sorti comme un autre... Je partira[i] mardi 29 pour Bagnères...* » (une p. 1/2 in-4, adresse au dos, déchirures au feuillet d'adresse dues à l'ouverture sans atteinte au texte). Le maréchal Lannes avait acquis en 1801 l'ancienne abbaye de Bouillas, près de sa ville natale de Lectoure.

– Luz-Saint-Sauveur [dans le département des Haute-Pyrénées], 6 juillet 1808. « *... Je commence de m'anuyer aux eaux, je ne resterai pas plus d'un mois. Je suis bien fâché que ton ami [le père de Louise Guéheneuc] ne soit venu avec moi ; les eaux de St-Sauveur sont particulièrement bonnes pour sa maladie. Mais nous reviendrons l'année prochaine en famille. Je suis sûr qu'elles te feront grand bien...* » Avec instructions et remarques concernant leur domaine de Maisons, aujourd'hui Maisons-Laffitte, aussi bien pour la partie agricole que pour le « *jardin anglais* » d'agrément (3 pp. in-4, adresse au dos avec vestige de cachet de cire rouge ; déchirure dues à l'ouverture portant atteinte à quelques mots).

– Luz-Saint-Sauveur, 16 juillet 1808. « *... TOUT EST FORT TRISTE ICI [À] CAUSE DES AFFAIRES D'ESPAGNE, j'ai eu à dîner avant-hier madame la maréchale Nay, et tou[te]s les compagnes de son voyage ; elle m'a chargé de la rappeler à ton souvenir ; le grand-duc de Berg [le maréchal Joachim MURAT] EST ARRIVÉ À BARÈGES ASSÉS MALADE. JE DOIS ALLER DÎNER AUJOURD'HUI AVEC LUI...* » (une p. in-4, adresse au dos avec vestiges de cachet de cire rouge ; déchirures au feuillet d'adresse dues à l'ouverture sans atteinte au texte).

« JE COURS DEPUIS QUATRE JOURS...

POUR NE PAS MENQUER L'EMPEREUR DE RUSSIE... »

– Friedberg [en Prusse à l'ouest de Bromberg, actuellement Samoklęski Małe à l'Ouest de Bydgoszcz], 20 septembre 1808. « *Je cours depuis quatre jours... pour ne pas menquer l'empereur de Russie. On a fait préparer les chevaux et escortes sur trois routes. J'ai été obligé de rétrograder de trente lieux [environ 130 km] pour prendre la bonne, je l'attans dans deux jours. Je suis ici à m'anuyer. J'avais sepandant besoin de repos ; depuis mon départ je ne mettais pas arrêté, pas même dessandu de voiture... Adieu, ma bien bonne amie, je t'aime de cœur et d'âme...* » (une p. in-8, adresse au dos avec cachet de cire rouge ; déchirures dues à l'ouverture sans atteinte au texte). Après Friedland et les traités de Tilsit (juillet 1807), l'heure était à la réconciliation : NAPOLÉON I^{er} cherchait à consolider sa relation avec la Russie pour s'opposer à l'Angleterre, tenir en respect l'Autriche, et se retrouver avec les mains libres en Espagne. Il FIT VENIR LE TSAR À ERFURT POUR Y SIGNER UNE CONVENTION (préparée par Talleyrand) et y passa avec lui deux semaines de fêtes, du 27 septembre au 14 octobre 1808, assistant à des représentations théâtrales, échangeant des présents et des honneurs. C'EST JEAN LANNES QUI FUT DÉSIGNÉ POUR ACCOMPAGNER ALEXANDRE I^{er} JUSQU'À ERFURT. Le maréchal joignit le tsar à Friedberg, et fut invité à partager la voiture de celui-ci. Ils se manifestèrent une véritable estime réciproque.



10. LANNES (JEAN).

Ensemble de 5 lettres autographes signées à son épouse Louise Guéheneuc. 1808-1809.

2 500 / 3 000 €

À TUDELA : « ... J'AI BATU 50 MILLE HOMMES AVEC DIS MILLE FRANÇAIS... »

– Tudela, 28 novembre 1808. « ... J'AI LIVR[É] BATAILLE LE 23 À CASTAGNOS, IL A ÉTÉ BATU COMPLAITEMENT, nous lui avons fait beaucoup de prisonniers, pris 45 piesses de canon. ON POURSUIT CASTAGNOS ET ON MARCHE SUR SARAGOSSE qui sera bientôt en notre pouvoir. Je compte revenir dans deux ou trois jours auprès de l'empereur ; je suis bien fatigué... Louis a eu un cheval tué sous lui et a été un [peu] égratigné à la figure [le futur général Louis Guéheneuc, beau-frère et aide de camp du maréchal Lannes, également futur aide de camp de Napoléon I^{er}] ; J'AI BATU 50 MILLE HOMMES AVEC DIS MILLE FRANÇAIS... » (une p. in-4, adresse au dos ; déchirures au feuillet d'adresse dues à l'ouverture sans atteinte au texte). Trois victoires importantes permirent à Napoléon I^{er}, venu en personne superviser les opérations d'Espagne, de rétablir la situation militaire dans le royaume de son frère Joseph : la présente victoire de Tudela remportée par le maréchal Lannes contre le général Francisco Javier Castaños, la bataille de Burgos remportée par le maréchal Soult contre le marquis de Belveder le 10 novembre, et le même jour la bataille d'Espinosa remportée par les maréchaux Lefebvre et Victor contre Blake.

« TUDELA. CETTE BATAILLE EST LA PLUS BELLE QUE J'AI ENCORE VUE... »

– Burgos, 4 décembre 1808. « Je n'ai que le tems de te dire que je me porte bien... ; je vais rejoindre l'empereur qui doit être à Madrid. Tu auras sans doute reçu ma lettre de Tudela. Cette bataille [es]t la plus belle que j'ai encore vu[e]. Je t'enverrai le rapport que j'ai fait à l'empereur... Louis [Guéheneuc] se porte bien... » (3/4 p. in-8, adresse au dos ; déchirures au feuillet d'adresse dues à l'ouverture sans atteinte au texte).

– [Espagne], 14 décembre 1808. « ... Je suis bien fâché contre toi de ce que tu ne m'écris que deux mots ; tu sais, ma chère Louise, que j'aime que tu m'écrives de longues lettres ; je pense qu'on a beaucoup planté à Maison [le domaine de son château de Maisons, aujourd'hui Maisons-Laffitte], et que notre hôtel s'avance [conformément au désir de l'empereur de voir ses maréchaux dignement établis à Paris, le maréchal Lannes avait acheté en décembre 1807 l'hôtel de Rohan-Chabot, rue de Varenne]. Nos enfans doivent être bien aimables, Joséphine doit être une grande demoiselle, embrasse les tous bien fort pour moi ; je suis arrivé hier au soir bien fatigué, je crois que je resterai huit jours, je vais les employer à bien soigner ma santé, J'AI UN PEU SOUFFERT DE CETTE MAUDITE CHUTE DE CHEVAL... » (une p. in-8, adresse au dos avec vestiges de cachet de cire rouge ; déchirure au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte).

– Benavente, 5 janvier 1809 [erronément millésimée 1808]. « J'ai oublié de te dire... de te faire payer six mois de mes revenus en Vespahie ; il faut s'adresser pour cela à Mr d'Arue qui doit être dans ce moment à Paris [Pierre Daru, qui avait été intendant général de la Grande Armée en Prusse et Pologne] ; tu diras à Gaudin de continuer de toucher mon traitement de m[aréch]al et de g[énéra]l en chef, je ne touche rien ici... Il fait un tems horrible dans ce pays... ICI, ILS NE SONT PAS FORTS, MAIS EN REVANCHE IL Y A DE LA BOUE JUSQU'À LA SINTURE... Louis [Guéheneuc] [es]t parti hier pour Vaillalody [Valladolid] ; je pense que [nous] prendrons demain cette route. ON [ES]T TOUJOURS À LA POURSUITE DES ENGLAIS, ON FAIT DES PRISONNIERS, ILS SE RETIRENT DANS LE PLUS GRAND DÉSORDRE en abandonnant tous leurs bagages ; si le mauvais tems n'arrête pas la marche de nos troupes, il n'en échappera pas beaucoup... Adieu, ma chère Louise, je t'aime de cœur, et d'âme... » (une p. 1/2 in-4, adresse au dos, vestiges de cachet de cire rouge ; déchirures au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte).

– Valladolid, 8 janvier 1809. « Tu seras bien surprise... quand tu apprendras que mdame Frère a quitté son mari [le général Bernard-Georges-François Frère, chef d'état-major du maréchal Lannes pour le siège de Saragosse], pour se mettre entre les mains d'un petit poliçon ; se pauvre diable est désolé, il envoie un aide de camp à Paris pour empêcher qu'elle ne touche le peu d'argent qu'il a plassé, au moins que les enfans ne soi[en]t pas ruinés. Nous sommes à Vailladol[i]d depuis deux jours ; JE PARS DEMAIN POUR ME RENDRE À SARRAGOSSE ; j'espère, après la prise de cette ville, me rendre à Paris [le siège ne s'achèverait que le 21 février 1809] ; TOUT ANONCE QUE SA MAJESTÉ PARTIRA SOUS PEU ; LES ENGLAIS SONT PARTIS, on attend la nouvelle de leur embarquement ; c'est le maréchal Soult qui est chargé de leur poursuite... Louis [Guéheneuc] doit être nommé aujourd'hui colonel, il n'en s[ai]t rien, ce sera une belle surprise pour lui... » (une p. 1/3 in-8, adresse au dos ; déchirures au feuillet d'adresse dues à l'ouverture sans atteinte au texte). Avec des instructions, remarques ou questions sur son domaine de Maisons (aujourd'hui Maisons-Laffitte), son hôtel particulier de Paris, le précepteur de son fils Napoléon Lannes.

j'ai resté quelques jours ma bonne amie, sans t'écrire ;
 nous nuit jours en marche ; j'ai chargé la Bédoyère
 que j'ai dépêché près de l'empereur de te dire que je
 me portois bien ; tout va on ne peut pas mieux. J'espère
 que la campagne ne sera pas longue ; JE TE RECOMMANDE BIEN,
 MA CHÈRE LOUISE, DE NE POINT T'INQUIÉTER,
 TOUS LES DANGERS SONT PASSÉS ; occupe-toi bien de faire
 arranger Maison, je te donne carte blanche ;
 adieu ma bonne amie Louise ; j'ai aimé de
 tout mon cœur. *Lannes*
 S. Pölten, le 8 mai, 1809.

11. LANNES (JEAN).

Lettre autographe signée à son épouse Louise Guéheneuc. Sankt-Pölten [à 50 km à l'Ouest de Vienne], 8 mai 1809. Une p. in-4, adresse au dos, vestige de cachet de cire rouge ; déchirure au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte.

300 / 400 €

UNE DES DERNIÈRES LETTRES CONNUES DU MARÉCHAL LANNES : il allait mourir le 31 mai 1809 des blessures reçues à la bataille d'Essling le 22 mai.

« J'ai resté quelques jours... sans t'écrire ; NOUS [SOMMES] NUIT [ET] JOURS EN MARCHÉ ; j'ai chargé La Bédoyère que j'ai dépêché près de l'empereur de te dire que je me portois bien ; tout va on ne peut pas mieux. J'espère que la campagne ne sera pas longue ; JE TE RECOMMANDE BIEN, MA CHÈRE LOUISE, DE NE POINT T'INQUIÉTER, TOUS LES DANGERS SONT PASSÉS ; occupe-toi bien de faire arranger Maison, je te donne carte blanche [ses château et domaine de Maisons, aujourd'hui Maisons-Laffitte]... »

Aide de camp du maréchal Lannes, Charles-Angélique-François Huchet de La Bédoyère, deviendrait sous les Cent Jours aide de camp de Napoléon I^{er}, général et pair de France. Il serait condamné à mort et fusillé au début de la seconde Restauration.

Lettre reproduite dans l'ouvrage de Ronald Zins, *Le Maréchal Lannes, favori de Napoléon* (Reyrieux, Horace Cardon, 2009, à pleine page sur un des encarts en couleurs non numérotés).

12. LARREY (DOMINIQUE-JEAN).

Ensemble de 5 lettres et pièces.

1 500 / 2 000 €

SYMBOLE DE LA CHIRURGIE D'URGENCE DU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE, DOMINIQUE-JEAN LARREY (1766-1842) fut chirurgien en chef de la Garde consulaire puis impériale, chirurgien en chef de la Grande Armée, inspecteur général du Service de santé, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine. Il participa à toutes les campagnes de Napoléon, de l'Italie (1796-1797) à Waterloo (1815).

RARE PIÈCE ÉCRITE LORS DU PASSAGE DE BONAPARTE À MALTE

– Pièce signée en qualité de chirurgien en chef de l'armée d'Orient, adressée au chirurgien Jean-Baptiste Labrunie. MALTE, 28 prairial an VI [16 juin 1798]. « *Vous voudrez bien, citoyen, vous rendre sur le champ à l'hôpital nouvellement établi à Malte, pour y remplir les fonctions de votre grade, sous les ordres des officiers de santé en chef. Salut et fraternité...* » (3/4 p. in-4, en-tête imprimé des « Hôpitaux militaires » ; taches dues aux opérations prophylactiques effectuées au lazaret, déchirure marginale atteignant 2 mots sans manque). En route pour l'Égypte, Napoléon Bonaparte fit la conquête de Malte : ses troupes débarquèrent le 10 juin et les chevaliers capitulèrent le 12 juin 1798. Il repartit de l'île le 19 juin, en y laissant une petite force d'occupation.

– Pièce signée en qualité de chirurgien en chef de l'Armée d'Orient. Marseille, 25 frimaire [an X, 16 décembre 1801]. « D. J. Larrey [...] *certifie que le citoyen Mainville, chirurgien de 3^{me} classe a servi dans l'expédition d'Égypte pendant tout le tems de sa durée, et qu'il y a constamment rempli les fonctions qui lui ont été confiées avec le zèle, l'activité et une intelligence dignes d'éloges...* » (1/2 p. in-folio, en-tête à ses nom et qualité illustré d'une vignette gravée sur bois représentant une allégorie de l'Humanité). Dominique-Jean Larrey s'illustra particulièrement lors de l'expédition d'Égypte, par son courage, son activité et ses qualités d'organisateur : il fonda une école de chirurgie au Caire, soigna de très nombreux blessés, en ramena un sur ses épaules sous le feu de l'ennemi en pleine bataille de Canopé, apporta des soins à tous y compris les Mamelouks, étudia de près les faits pathologiques particuliers à cette contrée (scorbut, dysenterie, ophtalmie, etc.), fit embarquer les malades en premier pour le retour en France, quitta l'Égypte parmi les derniers, le 17 octobre 1801. Bonaparte le fit chirurgien en chef de la Garde des Consuls dès son retour.

« L'ARMÉE RUSSE... A ÉTÉ TERRIFIÉE

ET S'EST DISPERSÉE DANS LE FONDS DE LA RUSSIE... »

– Lettre autographe signée à son épouse Elisabeth-Charlotte Le Roux Delaville. VILNA [alors en Russie, actuellement Vilnius en Lituanie], 1^{er} juillet [1812]. « *Plusieurs circonstances fâcheuses... m'ont empêché de t'écrire depuis notre départ d'Eilsberg [actuellement Lidsbark Warmiński en Pologne] jusqu'à notre arrivée dans cette ville. D'ailleurs, NOS MARCHES ONT ÉTÉ SI FORCÉES QUE LA POSTE N'A PU EXPÉDIER AUCUN COURRIER POUR FRANCE. Ho quelles souffrances..., à peine j'ai été débarrassé de mon ophtalmie qu'il m'est survenu un abcès à l'aissèle droite que j'ai été obligé de faire inciser, mais tu dois penser les douleurs que j'ai dû éprouver pendant le travail de l'inflammation et de la suppuration ; j'ai failli tomber de mon cheval plusieurs fois par l'effet de l'extrême et HORRIBLE DOULEUR QUE JE CACHAIS AUTANT QU'IL M'ÉTOIT POSSIBLE PARCE QUE JE NE VOULAIS PAS QUE L'EMPEREUR PEÛT SAVOIR QU'AU MOMENT D'UNE BATAILLE JE ME*



TROUVERAI[S] DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE FAIRE MON DEVOIR, BIEN QUE J'EUSSE PRÉFÉRÉ MOURIR QUE DY MENQUER. *Au milieu de ces tourments, j'ai été informé que mes équipages que je n'avois vu depuis plusieurs jours étoient perdus dans les campagnes. Cependant, ils se retrouvent, mais une roue de mon caisson a été arosée par l'artillerie parce que Dubreil, chargé de sa conduite, l'avoit nonchalamment laissé au milieu du chemin. J'ai été obligé, étant au dépourvu de tout espèce de secours, de forger moi-même les fers pour la réparer et remettre cette voiture sur pied. Pour comble d'embarras, Mr Moreau de Danzik (ton cousin), pour obliger Mr de Menval [le secrétaire de Napoléon I^{er}, Claude-François Méneval] qu'il voulait faire conduire... au quartier impérial, lui a prêté sa calèche et ne sachant sans doute comment la faire retourner, le charge de me la remettre comme un cadot de sa part. J'ai acheté quelques mauvais chevaux, et j'ai voulu mettre les deux voitures en route, mais quelle misère, quelle peine et quelles difficultés ! J'ai désespéré plusieurs fois de faire arriver les deux voitures jusqu'ici. Cependant, elles viennent de m'arriver. Je laisserai la calèche dans une maison sûre jusqu'à mon retour et je vais faire arranger mon caisson comme le plus utile. Maintenant tous les orages sont dissipés et ma santé est beaucoup meilleure. VOUS AVEZ APPRIS SANS DOUTE NOTRE PASSAGE DANS LE TERRITOIRE RUSSE, il s'est effectué le 14 dernier sur plusieurs points du fleuve Nyémen. Nous n'avons eu qu'un petit nombre de blessés provenant de la rencontre des avants-gardes des deux nations – mais L'ARMÉE RUSSE, QUI NE NOUS ATTENDOIT POINT A ÉTÉ TERRIFIÉE ET S'EST DISPERSÉE DANS LE FONDS DE LA RUSSIE. JE CROIS QU'ALEXANDRE SE CONSIDÈRE COMME BATTU ET PAROÎT NE VOULOIR PLUS FAIRE DE RÉSISTANCE. Dieu le veuille, la paix seroit faite et nous nous en retournerions chacun chez nous... C'est bien possible. Au reste, j'ai fait la nuit dernière des rêves qui annoncent du bonheur. S[a] M[a]jesté le roi de Saxe m'annonce qu'elle a chargé son ambassadeur de me faire adresser une tabatière en or enrichie de son chiffre. Je te l'enverrai comme toutes celles que je recevrai... » (2 pp. in-4, en-tête imprimé de la Garde impériale illustré des armoiries impériales ; papier roussi). Dominique-Jean Larrey se dépensa sans compter durant la campagne de Russie, organisa (avec Desgenettes) des hôpitaux d'évacuation en Allemagne, pratiqua environ 200 amputations à la bataille de La Moskova... Objet de l'admiration et de la reconnaissance des soldats, il fut transporté à bras d'hommes lors du passage de la Berezina. Atteint du typhus à la fin de la retraite, il atteignit tout de même Koenigsberg, exténué. PROVENANCE : BIBLIOTHECA LINDESIANA (estampille). Célèbre collection de livres et manuscrits réunie par Alexander William, comte de Crawford et de Balcarres (1812-1880), appelé presque toute sa vie Lord Lindsay, complétée par son fils James Ludovic (1847-1913).*

– Lettre autographe signée à son épouse Élisabeth-Charlotte Le Roux Delaville. Metz, « 4 », « à 4 heures du matin » [novembre 1813]. Épuisé par la campagne de Russie, par le typhus qu'il y contracta, et par la campagne d'Allemagne dans laquelle il servit malgré tout, Dominique-Jean Larrey était pour l'heure affecté aux hôpitaux militaires de Metz. « J'avais reçu l'ordre de partir pour Metz dès avant-hier au soir, mais j'ai différé le départ... jusqu'au 4 (aujourd'hui) pour recevoir tes lettres. Avant de les avoir décachetées, je savois ce qu'elles contenoient, parce que tu m'en avois rendu compte la nuit précédente dans un rêve que j'ai fait, mais peu satisfait de la réponse de l'emp[ereur], j'étais allé moi-même lui demander le congé, et après quelques orages, il avoit fini par me l'accorder. C'est au moment sans doute où j'allois te joindre avec cette permission que je me suis éveillé étant dans une grande agitation. Ce dénouement me laisse l'espérance... que ce congé me sera expédié incessamment. Ainsi ne te décourage pas, va-t'en trouver mon respectable ami Mr Coste [le premier médecin des Armées Jean-François Coste] qui t'aidera auprès du comte Daru [Pierre Daru, ancien intendant général de la Grande Armée devenu ministre directeur de l'administration de la Guerre] qui, s'il le veut, [l']obtiendra de l'emp[ereur]... Au reste, fais-lui dire que QUOIQUE VIEUX ET INFIRME, JE SAURAI TOUT BRAVER POUR RETOURNER À MON POSTE SI L'ENNEMI VENOIT À NOUS ATTAQUER DANS NOS FOYERS, qu'il me suffit de vous avoir vu 3 jours et 3 nuits... » Il traite ensuite les questions privées abordées par sa femme dans les lettres qu'elle lui a adressées, et fait une digression sur son enfance, narrante une fugue qu'il avait faite « dans l'espoir d'aller manger de bons raisins et de voir le lieu où se couche le soleil... » (4 pp. in-4 ; papier roussi, dos renforcé et fendu). PROVENANCE : BIBLIOTHECA LINDESIANA (estampille).

– Pièce signée en qualité de chirurgien en chef de la Garde impériale, adressée au chirurgien de 3^e classe Hurquin. Paris, 15 mai 1815. « Je vous prévien, Monsieur, que vous êtes désigné pour faire partie des deux divisions d'ambulance qui doivent se mettre en marche demain pour suivre le mouvement des troupes de la jeune Garde, sous les ordres de monsieur Trastour, chirurg[ien] de 1^{er} c[lass]e chargé de la division du service chirurgiens des deux div[isi]ons [il s'agit du chirurgien Nicolas Trastour, qui serait fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Waterloo le 18 juin 1815]... P.S. Vous serez attaché à la 2^e div[isi]on sous les ordres de Mr Poteau, chirurg[ien] de 2^e c[lass]e... » (une p. in-folio ; une tache). S'il ne fut pas choisi comme chirurgien en chef de la Grande Armée pour la campagne de Waterloo, Dominique-Jean Larrey y servit encore comme chirurgien en chef de la Garde impériale et y démontra encore le courage et le sens du service aux blessés qui l'avaient rendu célèbre dans toute l'Europe. Lors de la bataille finale, Wellington aurait fait interrompre un temps le tir de ses batteries en reconnaissant la silhouette de Larrey, et aurait dit tout haut : « Je salue l'honneur et la loyauté qui passent ! »

RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE



A Monsieur de S. S. S. S.

D. J. LARREY, Chirurgien en Chef au 1. er régiment d'Artillerie

Paris le 10 mai 1804

à la Ville d'Alger
L'expédition d'Egypte
et de Syrie

Le Comptable
de l'Armée
de Santé

ARMÉE
DE
SERVICE
DE SANTÉ
N°

LIBERTÉ

EGALITÉ

HOSPITAUX
MILITAIRES

16-98

à l'hol. v. Math. le 28. de mois de Mars 1804
République Française

[Faded handwritten text, likely a letter or receipt, mostly illegible due to fading.]

[Faded handwritten text]

Garde



Impériales

Grande armée
de
Russe

Witna

le 1^{er} juillet

[Handwritten letter text, starting with 'Monsieur le Colonel...']

« *EMPÊCHER LES OUVRIERS D'ÊTRE SANS TRAVAIL* »

13. NAPOLEÓN I^{er}.

Lettre signée « *Nap* » à Jean-Baptiste Nompère de Champagny. Osterode [actuellement Ostróda en Pologne], 27 mars 1807. 3 pp. in-4 d'une fine écriture serrée.

1 500 / 2 000 €

LONGUE LETTRE CONCERNANT DES COMMANDES À FAIRE AUX MANUFACTURES POUR ÉVITER QU'ELLES NE FERMENT.

« *JE VIENS DE METTRE 1 600 000 F. À LA DISPOSITION DE MR DARU [Pierre Daru, intendant général de la Grande Armée] POUR FAIRE LES COMMANDES ci-après, savoir : 1 400 000 f. aux manufactures de Lyon, 50 000 f. aux manufactures de cristaux et 150 000 f. aux fabriques de serrurerie...*

Quant aux cinq cents mille francs que je fais payer par mois par le Trésor public, VOTRE CONSEIL A DONNÉ UN RAPPORT SI INSIGNIFIANT QU'AUTANT AURAIT VALU DE NE PAS LE CONSULTER. D'ailleurs, dans l'éloignement où je suis, je vous ai donné toute latitude pour cet objet et même pour les commandes de mon garde-meuble [ce qui s'appelait auparavant Mobilier de la Couronne]. Prescrivez à ce dernier égard les dispositions convenables en faisant néanmoins réunir les agens préposés au service de l'ameublement de mes palais et en les consultant.

32

L'IDÉE DE MEUBLER LES ÉVÊCHÉS, LES PRÉFECTURES ET LES PRÉTOIRES M'A PARU[E] RIDICULE. Depuis qu'une administration existe, on sait qu'il ne faut pas meubler les établissemens publics. Dans l'Ancien Régime, on avoit reconnu qu'il ne fallait pas même meubler les ministres et l'on est d'accord maintenant qu'il ne faut pas meubler les ambassadeurs et qu'il vaut mieux être dans le cas de payer à Vienne, à Madrid, quelques centaines de mille francs par an, que d'avoir des gardes-meubles ; et jamais on ne s'est avisé de meubler les intendans, les évêques, &c.

Ce qui me paraît le plus convenable pour venir au secours des manufactures, c'est le prêt sur consignation... Allez donc de l'avant ; prêtez aux manufactures encombrées de marchandises fabriquées en donnant moitié de la valeur de celles que vous ferez mettre en consignation dans un magasin de la manufacture. [Il décrit ensuite longuement le mécanisme qu'il souhaite voir mis en place, citant l'exemple de la manufacture de Christophe-Philippe Oberkampf à Jouy-en-Josas.] J'ai mis les fonds à votre disposition ; je vous ai autorisé par un devis ; IL NE VOUS RESTE PLUS QU'À VOUS GARDER DES INTRIGUES et à venir réellement au secours non des nécessiteux, mais des manufactures qui, faute de débit, seraient dans le cas de suspendre leurs travaux. MON BUT N'EST PAS D'EMPÊCHER TEL NÉGOCIANT DE FAIRE BANQUEROUTE ; les finances de l'État n'y suffiroient pas ; mais d'empêcher telle manufacture de se fermer. Il vous sera aisé d'être bien informé par les Chambres de manufactures, par les préfets qui sont en général d'honnêtes gens, et par les municipalités... JE NE FAIS SORTIR L'ARGENT DU TRÉSOR POUR CETTE DESTINATION QU'AFIN D'EMPÊCHER LES OUVRIERS D'ÊTRE SANS TRAVAIL.

S'il y d'autres commandes à faire pour ma maison et pour mes palais, qui puissent dépenser 3 à 4 millions, j'y consentirai. C'est à vous... à voir avec mes architectes et avec les agens de mon gard[e]-meuble ce que je serais dans le cas d'acheter d'ici à deux ans et qu'on peut commander par anticipation... »

Napoléon I^{er}, *Correspondance générale*, Paris, Fayard, vol. VII, 2010, n° 14924.

de débir, servir dans le cas de suspension leurs travaux ;
mon but n'est pas d'empêcher tel ou tel fabricant de
travailler, il s'agit de lui donner le moyen de travailler
de manière à ne pas le laisser à la merci de la charité
publique, pas le Pape qui donne un général d'industrie
pour le faire travailler. je jugerai de vos opérations
sur ce point & le compte que vous me ferez donner
de l'indemnité à cette forme. j'ai écrit tous à tel fabricant
qui a tenu d'ailleurs par suite avoir été sans travail.
la conséquence de l'indemnité doit être que la manufacture
continue à marcher. je ne fais sortir l'argent du trésor
pour cette destination qu'après l'empêcher les ouvriers d'être
sans travail. j'y a d'autres commandes à faire pour
les manufactures, je pourrais parler, qui peuvent donner
3 à 4 millions par an. C'est à vous, l'industrie
des manufactures, à voir avec mes architectes et avec les
autres de votre part quelle somme je serais dans le cas
d'acheter d'ici à deux ans et qu'on peut commander par
anticipation. C'est ce que je prie Dieu qu'il vous aie en sa
sainte garde. Orléans le 27 mars 1807.

Marie



LES « ADIEUX DE FONTAINEBLEAU »
EN COPIE DE LA MAIN D'UN TÉMOIN ESSENTIEL

14. [NAPOLÉON I^{ER}].

Manuscrit intitulé « *Fontainebleau, 20 avril 1814. Discours... à la Vieille Garde* », en copie autographe du général Jean-Martin PETIT. [sans doute avril 1814]. Une p. 1/2 in-4 ; petites perforations d'aiguille en marge.

700 / 900 €

« Soldats de ma Vieille Garde. Je veux vous faire mes adieux. Depuis 20 ans, je vous ai trouvé constamment sur le chemin de l'honneur et de la gloire. Vous vous êtes toujours conduits avec bravoure et fidélité ; encore dans ces derniers tems vous m'en avez donné des preuves. Avec vous, notre cause n'étoit pas perdue ; j'aurois pu, pendant trois ans, alimenter la guerre civile, mais la France n'en eût été que plus malheureuse, sans aucun résultat. Les puissances alliées présentoient toute l'Europe liguée contre moi ; une partie de l'armée m'avoit trahi ; des partis se formoient pour un autre Gouvernement. J'ai sacrifié tous mes intérêts au bien de la patrie. Je pars... Vous la servirez toujours avec gloire et avec honneur. Vous serez fidèl[e]s à votre nouveau souverain ; recevez mes remerciemens ; je ne peux pas vous embrasser tous : je vais embrasser votre chef, j'embrasserai aussi le drapeau ; approchez, général (le g[énéral] Petit). Faites avancer le drapeau... que ce baiser passe dans vos cœurs ! Je suivrai toujours vos destinées et celles de la France. Ne plaignez pas mon sort ; j'ai voulu vivre pour être encore utile à votre gloire ; j'écrirai les grandes choses que nous avons faites ensemble. Le bonheur de notre chère patrie étoit mon unique pensée ; il sera toujours l'objet de mes vœux. Adieu mes enfans. »

ALORS COMMANDANT LES TROUPES À FONTAINEBLEAU, LE GÉNÉRAL JEAN-MARTIN PETIT (1772-1856) REÇUT L'ACCOLADE DE L'EMPEREUR ET LUI PRÉSENTA LE DRAPEAU DE LA GARDE À EMBRESSER. Engagé en 1792, vétéran des guerres de la Révolution et de l'Empire, il était adjudant-général de la Garde impériale, et attaché depuis mars 1814 à la première division de la Garde (Grenadiers).

UN TEXTE CÉLÉBRISIME MAIS CONSERVÉ À LA POSTÉRITÉ SOUS DIFFÉRENTES FORMES. Improvisée par Napoléon I^{er} au moment de son départ du château de Fontainebleau pour l'île d'Elbe, cette harangue fut d'abord connue dans ses grandes lignes, selon ce qu'on pouvait en trouver dans des ouvrages historiographiques dès 1814. Plusieurs versions littérales en sont cependant conservées, avec variantes : la première publiée, en 1822 dans les *Œuvres* de Napoléon I^{er} (Paris, Panckoucke, vol. V), fut établie par le secrétaire de Napoléon I^{er}, Fain, en collaboration avec le général Gourgaud, l'ancien ministre Maret et le premier commis Jouanne. La version la plus fréquemment retenue est celle que Fain a remaniée et publiée en 1823 dans la partie de ses mémoires intitulée *Manuscrit de 1814*, version qui serait reprise officiellement par les éditeurs de la *Correspondance* de Napoléon I^{er} sous le Second Empire. Une autre version, conservée sous forme manuscrite aux Archives Nationales, aurait été transcrite par un officier de la Garde, et une autre version encore, attribuée au général Petit fut publiée en 1842 dans le volume V consacré à Fontainebleau des *Souvenirs historiques des Résidences royales de France*, série donnée sous le nom de l'historien et bibliothécaire de Louis-Philippe I^{er} Jean Vatout, mais sans doute plutôt rédigée pour ce volume par l'écrivain François-Xavier Esteben (cf. Thierry Lentz, *Les Vingt jours de Fontainebleau*, Paris, Perrin, 2014, pp. 201-204 et 22-30).

LA PRÉSENTE VERSION DU GÉNÉRAL PETIT DIFFÈRE DE CELLE QU'IL COMMUNIQUE EN 1842, mais comme elle, fait allusion à la trahison d'une partie de l'armée, à la possibilité de poursuivre une guerre civile pendant trois ans, et comporte le conseil de servir le nouveau souverain de la France.

JOINT, BERTRAND (Henri-Gatien). Billet imprimé avec ajouts manuscrits. « Le Grand Maréchal aura l'honneur de recevoir M. le général Petit le 20 avril à 1 heure après-midi. Paris [...] 1815 » (une p. in-8).

Fontainebleau
20 avril 1814.

Disons de l'Empereur napoléon
à la vieille garde.

Salut de ma vieille garde

Je vous fais mes adieux. Depuis 20 ans je vous ai
trouvé constamment sur le chemin de l'honneur et de la gloire. Vous
vous êtes toujours conduits avec bravoure et fidélité; encore dans
les derniers temps vous m'en avez donné des preuves. avec vous
notre cause n'est pas perdue; j'aurais pu pendant trois
ans abîmer la guerre civile, mais la France n'aurait été que
plus malheureuse sans aucun résultat. Des puissances alliées
présentèrent toute l'Europe ligée contre moi; une partie
de l'armée m'avait trahi: Des partisans formaient pour
un autre gouvernement. J'ai sacrifié tous mes intérêts
au bien de la patrie. Je pars... Vous le servirez toujours
avec gloire et avec honneur. Vous serez fidèles à votre
nouveau souverain; Recevez mes remerciements; je ne puis
pas vous embrasser tous: je vais embrasser votre chef,



*TALLEYRAND APPELLE SOULT
À ABANDONNER NAPOLEÓN I^{ER}*

15. TALLEYRAND-PÉRIGORD (CHARLES-MAURICE DE).
Lettre signée « le *fr^e* de Benevent » en qualité de chef du Gouvernement provisoire, contresignée par Pierre de Riel de BEURNONVILLE, Émeric Joseph Wolfgang Héribert de DALBERG, Arnail-François de JAUCOURT, François-Xavier de MONTESQUOU-FEZENSAC, en qualité de membres du Gouvernement provisoire, et par Pierre-Samuel DUPONT DE NEMOURS en qualité de secrétaire général de ce Gouvernement, adressée AU MARÉCHAL JEAN-DE-DIEU NICOLAS SOULT. Paris, 5 avril 1814. 2 pp. in-4, cachet de cire rouge du Gouvernement provisoire.

2 000 / 3 000 €

« Monsieur le maréchal, le Gouvernement provisoire vous envoie la relation la plus fidèle des événements qui se sont passés depuis plusieurs jours, car maintenant la vérité est le seul langage que l'autorité ait besoin d'employer. Vous verrez, Monsieur le maréchal, combien d'hommes considérables dans l'armée ont réuni leurs efforts et leurs services à la cause pure et glorieuse à laquelle nous nous dévouons ; le maréchal Marmont dans l'armée, au Sénat les maréchaux Kellermann, Serrurier, les généraux Legrand, Dupont, Dessoles, Nansouty &c. &c., plus près des événements, ont devancé tous les autres ; mais votre gloire, Monsieur le maréchal, votre amour pour la patrie, votre généreuse ardeur pour le repos de la France nous répondent de vos sentiments. En nous les faisant connaître et VOUS RÉUNISSANT À NOUS, VOUS PROCUREREZ AU GOUVERNEMENT UNE JOIE QUI SERA SENTIE PAR TOUS LES BONS FRANÇAIS. Recevez, Monsieur le maréchal, les assurances de notre haute considération... »

CETTE INCITATION À REJOINdre SON GOUVERNEMENT PROVISOIRE EST ADRESSÉE ALORS QUE L'EMPEREUR N'A PAS ENCORE ABDIQUÉ. Le 1^{er} avril 1814, Paris occupé par les Alliés, le Sénat avait placé le prince de TALLEYRAND à la tête d'un Gouvernement provisoire de 5 membres. Le même Sénat avait prononcé le 3 avril la déchéance de Napoléon I^{er}, et, le 6 avril, allait appeler Louis XVIII au trône de France. NAPOLÉON I^{er}, replié sur Fontainebleau, abandonnerait l'idée d'attaquer Paris et, du 4 au 6 avril, rédigerait son acte d'abdication – il accepterait ensuite le traité de Fontainebleau du 11 avril 1814 qui entérinerait son abdication et qui lui confierait la souveraineté de l'île d'Elbe. Le Gouvernement provisoire y adhérerait le jour même.

Le maréchal SOULT, quant à lui, était encore le 5 avril à la tête de ses troupes engagées contre l'armée anglo-hispano-portugaise : il se battrait contre Wellington devant Toulouse le 10 avril. Ce n'est que le 19 avril qu'il reconnaîtrait Louis XVIII.

les autres; mais votre gloire, Monsieur le Maréchal,
votre amour pour la patrie, votre quiescence à l'égard
pour le repos de la France nous répondent de vos
sentiments. Ce nous les faisant connaître et
vous réunissant à nous. Vous procurerez au
Gouvernement une joie qui sera sentie par tous
les bons Français.

Reuss, Monsieur le Maréchal, les
assurances de notre haute considération

Paris le 5 avril 1814.

Le 1^{er} de brumaire
son Excellence
L. Durosoy

Léopold Banerley

Abbé de Montesquiou

Par le Gouvernement provisoire
du Salut (de la République) le Ministre général





LE PRINCE DE LA MOSKOWA



ARMES À FEU DU XVIII^e siècle
Pistolets et paires de pistolets à silex, de cavalerie, de voyage, d'officier, de Marine

LA RÉVOLUTION
Armes blanches : sabres d'officiers volontaires, sabre de récompense de l'Armée d'Italie, Épées,
Equipements : bonnets de police, sabretaches, plateaux de ceinturon,

SUITE DE 13 CLES DE CHAMBELLAN
Autriche, Bavière, Danemark, Espagne, France, Pays-Bas, Prusse, Suède

LE GÉNÉRAL BONAPARTE, L'EMPEREUR NAPOLÉON I^{er}
dont paire de pistolets en coffret, couteau de poche de Bonaparte

FAMILLE ET SOUVENIRS DE L'EMPIRE
Bronze équestre, cachets, couteau, paires de pistolets, statuettes, montres...

**PAIRE DE PISTOLETS « BOUTET à VERSAILLES » donné par le DIRECTOIRE EXÉCUTIF
au Général de brigade KELLERMANN**

ORDRES de CHEVALERIE, BREVETS, MÉDAILLES

**RARISSIME DRAPEAU du 2^{ème} REGIMENT de GRENADIERS à PIED de la GARDE MODELE 1812
DONNE PAR LE ROI LOUIS XVIII au MARÉCHAL OUDINOT
RARE AIGLE DE DRAPEAU MODELE 1815 des grenadiers à pied de la Garde impériale**

PAIRE d'ESPONTONS PORTE AIGLES

SOUVENIRS DU MARÉCHAL OUDINOT
Plaque de Grand Aigle, paire d'épaulettes

ARMES DE RÉCOMPENSE
Paire de pistolets donnée par le 1^{er} CONSUL au Général DUHESME
Sabre de présent offert par le Général MERLE au capitaine de place GUISE
Sabre de récompense offert par le DIRECTOIRE EXÉCUTIF au Général LEFEBVRE, avec miniature
Sabre et brevet d'honneur donnés par le 1^{er} CONSUL à J.B. POUSSIN 57^e demi-brigade

**IMPORTANTES SOUVENIRS DU MARÉCHAL NEY
BÂTON DE MARÉCHAL, PORTEFEUILLE ECRITOIRE,
PAIRE de PISTOLETS, SABRE et GRAND AIGLE de la LEGION D'HONNEUR**

SABRE du GÉNÉRAL DUROC (1772-1813)

ARMES A FEU DIRECTOIRE, CONSULAT et I^{er} EMPIRE
Pistolets réglementaires, Mousquetons, Fusils, carabine de botte « BOUTET »,
Pistolets LEPAGE, BOUTET, VENDEMIER AN XII

ARMES BLANCHES du I^{er} EMPIRE
Sabre de récompense Brumaire, épées d'officiers, Sabres de la Garde impériale, équipements, cuivres

CASQUES et CUIRASSES de CARABINIER I^{er} EMPIRE et d'OFFICIER de DRAGON, SHAKOS 1812, troupe et officier

**SECOND EMPIRE
AYANT APPARTENU à L'EMPEREUR NAPOLÉON III**
Coffret nécessaire de pistolets de duel et coffret avec fusils de chasse, montres et divers

EXPERTS
Jean-Claude DEY
Expert honoraire près la Cour d'Appel de Versailles
Ancien Assesseur près la Commission de Conciliation et d'Expertise Douanière
Membre du S.F.E.P.

Arnaud de GOUVION SAINT-CYR
Membre du S.F.E.P.

8 bis Rue Schlumberger, 92430 MARNES LA COQUETTE
+33 (0)1 47 41 65 31 / jean-claude.dey@wanadoo.fr
www.jeanclaudedey-expert.com

ARMES À FEU
XVIII^E SIÈCLE



40

16. PISTOLET DOUBLE À SILEX, À CANONS TOURNANTS, UN SEUL CHIEN, DEUX BATTERIES.

Canons ronds superposés, à pans au tonnerre, décorés au trait. Platines à corps plats signées « *A Paris* » et contre-platines gravées de feuillages. Chiens col de cygne décorés en suite. Bassinets ovales en fer. Une seule queue de détente. Garnitures en fer. Pontet uni traversé par une languette permettant de débloquer et de tourner les canons. Fort pommeau ovale à longues oreilles et clou gravé de feuillages. Crosse et fût en noyer verni, en partie sculptés. Baguette en fer sur le côté gauche.

E.M. France, vers 1730-1750.

Usures, petites piqures et réparations au bois, canons raccourcis.

Longueur : 42 cm.

1 500 / 2 500 €



41

17. LONG PISTOLET À SILEX D'ARÇON, DE VÉNERIE.

Canon rond, à méplats sur le dessus, gravé à la bouche et ciselé au tonnerre d'une chasseresse armée d'une flèche, son chien à ses pieds et un sanglier allongé, entrelacs, rinceaux feuillagés et fleurs de lys. Queue de culasse gravée. Platine et chien col de cygne à corps plats joliment et finement ciselés sur fond amati de feuillages, d'un chien attaquant un cerf et d'un ange à la trompette accompagné de deux chiens. Bassinet en fer, à pans, à pare étincelles. Couvre bassinet gravé en suite. Garnitures en laiton ciselé. Pontets ornés d'un buste d'homme avec couronne de laurier, feuillages, entrelacs, glands et pompons. Contre platines à jours à décor d'un cavalier tirant au pistolet, d'un chien et de rinceaux feuillagés à jours. Fort pommeau à longues oreilles, décoré en suite d'entrelacs et de rinceaux feuillagés. Crosse en noyer verni, à long fût, à embout en corne en partie sculpté, enrichie sur le dos d'une pièce de pouce ovale à jours ornée d'un homme casqué en buste sous couronne princière.

Baguette en bois à embout en corne.

B.E. Belle qualité. Allemagne, vers 1720-1740. (Petit fêle sur l'un des côté des fûts)

Long. : 53 cm.

1 500 / 2 500 €





18. PAIRE DE PISTOLETS DOUBLE À SILEX D'OFFICIER.

Canons ronds en table, à méplats aux tonnerres, décorés à l'or de trophées militaires. Platines signées « *Cazes à Paris* » et chiens col de cygne à corps ronds.

Bassinets ronds en fer à pare étincelles. Garnitures en fer, découpées, ciselées, gravées de rinceaux feuillagés, bouquets, médaillons et urnes. Pommeaux à longues oreilles décorés en suite.

Crosses en noyer à long fût sculpté en suite. Baguette en fanon à embout en corne et laiton.

A.B.E. Vers 1760-1780 (fracture à un des fûts, fêle sous une des platines).

Long. : 34 cm.

2 500 / 3 500 €

CAZES, arquebusier du Roi à Paris, (1740-1785).

Provenance :

-Hôtel Drouot (Ader-Picard-Tajan), le 31 janvier 1972 n°90, expert Robert Jean CHARLES.

-Collection Jean Louis Noisiez



**19. PAIRE DE PISTOLETS D'OFFICIER DE MARINE DITS À
« TÊTES DE CHIEN DE MER », À PLATINES DROITE ET GAUCHE.**

Canons ronds. Platine droite signée « *Vedrenne* » et platine gauche signée « *A Tulle* », à corps ronds. Chiens col de cygne à corps ronds.

Bassinets ovales en fer. Garnitures en acier, découpées. Devants de pontet fixés à l'avant des montures. Montures en noyer, sculptées de chiens de mer aux yeux en métal. Baguettes en fer.

Long : 25 cm.

A.B.E. d'usage. Vers 1780. (Coups, petites piqûres par endroit).

2 000 / 2 500 €



44

20. BELLE PAIRE DE PISTOLETS DE VOYAGE À COFFRE, À SILEX, DEUX COUPS.

Canons ronds en table, séparés, à bourrelet aux bouches, à balles forcées, gravés aux tonnerres.

Coffres signés « *London* » enrichis de rinceaux feuillagés, de chiens et d'oiseaux.

Crosses en argent à joues plates, dos ronds, gravées de fleurs, trophées de drapeaux, personnages, feuillages, trophées d'armes et, sur les dos de scènes romantiques avec couples enlacés.

Larges pontets en fer décorés en suite de bustes.

Long. : 14 cm.

B.E. Fin du XVIII^e siècle.

2 000 / 2 500 €



21. PETITE PAIRE DE PISTOLETS À SILEX DE VOYAGE.

Canons ronds, rayés, à balle forcée, à bourrelets aux bouches, à pans aux tonnerres. Platines et chiens col de cygne à corps plats gravés. Bassinets à pare étincelles, à pans, en fer, et batteries gravés. Garnitures en fer, décorées de feuillages. Pommeaux à grandes oreilles, à clous ornés de soleil rayonnant.

Crosses en noyer tigré, en partie sculptées et enrichies de fils d'argent.

A.B.E. Vers 1760. (Un des canons avec piqures profondes en dessous, deux fêles à une crosse sous la platine, un fêle à l'autre crosse au même endroit, un chien réparé).

Long. : 17,5 cm.

800 / 1 200 €

45

**22. RAVISSANTE ET FINE PETITE PAIRE DE PISTOLETS MINIATURES
À SILEX DE VOYAGE.**

Canons ronds à balles forcées, à bourrelets aux bouches. Queues de culasse découpées, unies. Platines et chiens col de cygne à corps ronds. Bassinets ovales à pare étincelles. Sécurités à l'arrière des chiens. Garnitures en argent, ciselées sur fond amati.

Pontets ciselés de trophées d'armes, rinceaux, fleurs et feuillages. Contre platines ciselées de rinceaux feuillagés, chiens et oiseaux. Pommeaux dits à tête de moineaux.

B.E. Belle qualité. Époque Louis XVI.

Long. : 13,5 cm.

1 500 / 2 500 €





LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

23. RARE BONNET DE POLICE D'OFFICIER DE LA GARDE NATIONALE, MODÈLE 1789 MODIFIÉ 1792.

Constitué d'une flamme, en drap bleu foncé, à passepoil écarlate se terminant par un pompon en franges dorées et d'un bandeau en drap écarlate.

Le bandeau est bordé sur le haut d'un galon en passementerie dorée et brodé à l'avant de la mention « *LA NATION LA LOI LE ROI* » (« *LE ROI* » volontairement supprimé) en paillettes d'argent, surmonté d'un bonnet phrygien en fils d'argent, perles blanches et paillettes.

L'ensemble dans une couronne feuilles de lauriers en canetille d'argent et fils de soie.

Coiffe intérieure en toile écrue avec traces de port.

Longueur totale : 64 cm.

A.B.E. (quelques petits trous, usures et manques).

Époque Monarchie constitutionnelle, modifié après 1792 par la suppression de la mention « *ROI* »

Rare exemplaire authentique, de l'époque. Rare car ayant été abondamment copié lors du centenaire de la Révolution française.

5 000 / 6 000 €





24. RARE SABRETACHE D'OFFICIER DU 9^e RÉGIMENT DE HUSSARDS.

En cuir vert. Patelette recouverte de drap écarlate bordé de galon cul de dé en passementerie d'argent brodé « 9^{me} R^{gt} D HUSSARDS » et « REPUBLIQUE FRANCAISE ».

Le centre de la pattelette richement brodé en fils de soie, fils, cannetille et paillettes d'argent d'un faisceau de licteur sommé d'un bonnet phrygien, surmonté d'un soleil rayonnant et enrichi à la base de branches de feuilles de chêne

Poche intérieure doublée de toile écru.

34 x 30 cm.

A.B.E. (Petites oxydations et usures des broderies).

Époque révolutionnaire – Consulat.

8 000 / 10 000 €

Provenance :

-Proviendrait de l'ancienne collection André LEVI.

-Collection Pierre BENOIT.

-Puis collection Jean Louis NOISIEZ.





25. SABRE D'OFFICIER VOLONTAIRE RÉVOLUTIONNAIRE AU « LION GRIMPANT ».

Monture en bronze, dorée et ciselée. Calotte au lion à longue queue. Poignée filigranée de cuivre. Garde à trois branches et coquille ornée de feuilles de chêne et du « lion grim pant » tenant la massue. Dard en fer. lame courbe, à dos plat, contre tranchant, gouttières et pans creux, gravée sur une face « *La Loi et le ...* » (Roy effacé), et, sur l'autre face, « *Pour la Nation et le ...* » (Roy effacé). Fourreau en bois recouvert de basane, à deux garnitures et deux attelles en laiton (réparation à un piton)

A.B.E.(Fourreau ancien mais postérieur, manque les anneaux, trace de polissage de la lame)

1 500 / 2 000 €





26. SABRE D'OFFICIER VOLONTAIRE RÉVOLUTIONNAIRE.

Monture en bronze, trace de dorure, ciselée. Poignée filigranée de cuivre. Pommeau au lion, à longue queue. Garde à trois branches, la principale à jours, au ruban, à coquille, ornée d'une grenade sur faisceau de drapeaux, feuilles de chêne et de laurier sur fond rayonnant. Belle lame, gravée, dorée et bleuie, courbe, à dos plat, contre tranchant, gouttières et pans creux, joliment ornée d'une République, d'un bandeau « *Liberté* » et un cartouche gravé « *Vivre libre ou mourir* », « *Pour la Nation, la Loi* », (et le Roi effacé), surmonté d'un lion « *La force* » ; sur l'autre face, « *J'éclore pour la Nation* », trophées d'armes et « *coq de la vigilance* ».

Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton, découpées, et deux anneaux (manque la bouterolle).

A.B.E. Vers 1790-1792.

2 500 / 3 000 €





**27. RARE SABRE DE RÉCOMPENSE DE L'ARMÉE D'ITALIE
ATTRIBUÉ AU SOUS-LIEUTENANT GROUSSELLE, DU 5^E RÉGIMENT DE DRAGONS.**

Poignée recouverte de cuir avec filigrane de cuivre.

Monture en laiton, dorée et ciselée. Pommeau à décor de corbeille de fruits. Garde à une branche et quillon à décor d'enroulements (réparé à queue d'aronde).

Lame courbe à dos plat, pans creux et contre tranchant, avec restes de dorure, gravée sur une face « *Armée d'Italie de l'an 4 et de l'an 5 – Sabre d'honneur* » et « *le général Bonaparte au nom de la République au C Grouselle Sous-lieutenant au 5^e Régiment de dragons* ». Pointe à croc en hameçon. Fourreau recouvert de cuir avec garnitures en laiton ajourées de rinceaux feuillagés quadrilobés et garniture intermédiaire gravée « *La Patrie reconnaissante* » « *A ses défenseurs* ». Cuvette à décor feuillagé. Ancienne étiquette « 777 ».

Avec deux bracelets en cuir à garnitures en laiton ciselé.

Le côté du fourreau signé « *P Landi Brescia* ».

A.B.E. Fin du XVIII^e siècle, vers 1797.

15 000 / 20 000 €



FRANÇOIS-ANTOINE CÉSAR GROUSSELLE

Né le 5 mars 1772 à Richemont dans l'Aisne. Entra comme dragon dans le 5^e régiment le 2 mars 1792, et fit avec une grande bravoure les premières campagnes de la Révolution aux armées du Nord, des Ardennes, de Sambre-et-Meuse et du Rhin, depuis 1792 jusqu'à l'an III.

Brigadier le 28 nivôse an IV, il passa avec son régiment à l'armée d'Italie, où il servit avec honneur jusqu'au commencement de l'an VI.

Le 21 fructidor an IV, au passage de la Brenta, près du village de Sigismone, il traversa un peloton de hussards autrichiens qui protégeaient ce village, en sabra plusieurs, et étant entré dans Sigismone, il chargea sur un bataillon ennemi qui l'occupait, passa au travers et s'empara de plusieurs drapeaux qu'il rapporta à son régiment.

Promu maréchal-des-logis le 28 nivôse an V, il obtint le grade de maréchal-des-logis-chef le 15 thermidor suivant.

Envoyé vers le milieu de l'an VI à l'armée d'Angleterre, il fit partie en l'an VII de l'expédition contre les insurgés de la Belgique, et marcha, en l'an VIII, contre ceux de l'Ouest ; appelé au camp d'Amiens sous les ordres de Murat, il fut nommé sous-lieutenant le 13 pluviôse an VIII, et reçut un sabre d'honneur le 27 germinal an IX.

Au corps d'observation de la Gironde, pendant les années IX et X, Grouselle obtint le grade de lieutenant le 9 prairial de cette dernière année, et servit à l'armée des côtes de l'Océan pendant l'an XII.

A la création de la Légion d'Honneur, il fut classé comme membre de droit dans la 2^e cohorte et fut nommé officier de l'Ordre le 25 prairial an XII.

Investi des fonctions de capitaine-adjutant-major le 20 frimaire an XIV, Grouselle a pris sa retraite le 20 juillet 1807.

Il meurt à Joigny le 1^{er} janvier 1839.



Historique :

A Udine, le 16 fructidor an V (28 avril 1797), le général en chef de l'Armée d'Italie, « voulant donner un témoignage de la reconnaissance de la patrie envers les braves militaires qui se sont distingués par des actions d'éclat pendant les deux dernières campagnes », ordonne :

Art. 1. Le général chef d'état-major (Berthier) fera faire quatre-vingt-dix sabres de grenadiers et dix de cavalerie, avec lames de Damas et la monture dorée et travaillée par les meilleurs ouvriers d'Italie.

Art. 2. Sur un côté de la lame sera écrit en lettres d'or: Armée d'Italie, Division de., demi-brigade... Donné, de la part du Directoire Exécutif de la République Française, par le général Bonaparte au citoyen... Le... année de la République. » Sur l'autre côté de la lame sera écrit en lettres d'or: « Liberté, République française, Égalité » et ensuite l'action d'éclat pour laquelle a été donné ce sabre...

De plus, l'attribution de ce sabre entraînerait le doublement de la solde.

L'ordre de Bonaparte précisait encore que tout soldat estimant pouvoir mériter cette récompense devait déposer une demande au conseil d'administration de son Corps. Celui-ci, après enquête, devait transmettre au commandant en chef avec ses observations, afin que la liste définitive soit arrêtée par le commandant en chef pour le 1^{er} vendémiaire (22 septembre 1797).

Le général Berthier, sur qui reposait l'exécution de cet ordre, chargea le commandant de l'artillerie de la division Bernadotte de faire fabriquer les cent sabres « par les meilleurs artistes que vous trouverez dans le pays ». Et il l'engageait fermement à en surveiller personnellement la confection. On lui rendit compte qu'il était impossible de faire exécuter convenablement un tel travail à Ugine ou même à Venise, faute de matériel et de bons ouvriers. Berthier pria alors le général Songis, chef d'état-major de l'artillerie de l'armée, de faire exécuter ce travail à Brescia, principal centre armurier de la péninsule.

La liste définitive fut arrêtée le 21 brumaire an VI (11 novembre 1797). L'original en a été perdu, mais il en existe deux copies aux Archives de la Guerre.

La distribution solennelle des « Cent sabres pour l'armée d'Italie », ajournée plusieurs fois, dut être finalement annulée à la suite du départ du commandant en chef pour Paris. Les officiers chargés de faire fabriquer ces armes de luxe rencontrèrent d'innombrables difficultés. Les armuriers de la péninsule se révélèrent incapables de satisfaire leurs exigences. Après avoir vainement tenté de s'adresser à des artisans d'Ugine et de Venise, il semble que les sabres furent exécutés à Brescia et à Milan. Cependant, à la veille de l'expédition d'Égypte, une cinquantaine de sabres seulement avaient été distribués et sans apparat, les autres avaient dû être réformés. Au mois de floréal an VIII (mars 1800), Bonaparte, devenu Premier Consul, s'en indigna et donna l'ordre de faire fabriquer les sabres manquant par la manufacture de Versailles.

On ne connaît actuellement que quelques exemplaires des « Cent sabres pour l'armée d'Italie ». L'un se trouve au Musée de l'Armée à Paris, l'autre au musée de la Légion d'Honneur (provenant de la collection Bernard Franck, et signé lui aussi de Landi) et plusieurs en main privée.





**28. ÉPÉE RÉGLEMENTAIRE D'OFFICIER GÉNÉRAL
AU RÈGLEMENT DE L'AN VI.**

Fusée en faisceau de licteur. Pommeau au casque à grille. Garde à une branche ornée d'un gland à franges de part et d'autre, deux quillons droits à pans, un fort et un petit, l'un finissant en bouton fleuri feuillagé. Coquille ciselée d'un cloutage et de feuillages. Fine lame à dos plat de Solingen, signée « S » et « K », gravée, dorée et bleuie au tiers.

Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton (non au modèle).

A.B.E. Époque Directoire.

3 000 / 4 000 €

Cette épée adoptée par le règlement ministériel du 20 thermidor An VI fut la première épée réglementaire pour les officiers généraux.



29. SABRE D'OFFICIER DE CAVALERIE RÉVOLUTIONNAIRE

Monture en laiton, dorée. Calotte au lion à longue queue représentant la massue. Poignée filigranée de cuivre. Garde à une branche et deux oreillons losangiques et quillon boulé droit.

Belle lame courbe, à dos plat, contre tranchant, gouttières et pans creux, gravée, dorée et bleuie au tiers ; sur une face, « *Vaincre ou mourir pour la Nation, la Loi* » (le Roi effacé) ; sur l'autre face, trophées d'armes, feuillages et rinceaux. Fourreau en cuir à deux garnitures, deux bracelets et deux attelles en laiton.

A.B.E. Vers 1790-1792. (composite, fortes traces d'usage, manque un anneau, un bracelet postérieur).

1 500 / 2 500 €



31



30



60

30. BEAU SABRE D'OFFICIER GÉNÉRAL.

Fusée entièrement filigranée de laiton.

Monture en laiton, ciselée et gravée. Pommeau au bonnet phrygien et cocarde. Garde à une branche perlée, plateau gravé. Quillon courbé vers la pointe. Lame courbe à dos plat, pans creux et contre tranchant, gravée, dorée et bleuie au tiers à décor turc et trophées d'armes. Fourreau à deux crevées en cuir, à trois garnitures en laiton doré, à décor d'une allégorie de la République, soleil à visage rayonnant et trophées d'armes.

B.E. Époque révolutionnaire.

3 000 / 5 000 €

Ceuvre en rapport :

-Un sabre très proche, à la Biennale 2008 (Benard Croissy, n°10 du catalogue).



31. SABRE D'OFFICIER VOLONTAIRE RÉVOLUTIONNAIRE DE CHASSEUR À CHEVAL DE STYLE.

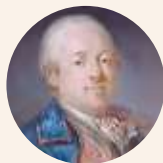
Monture en bronze, dorée. Poignée recouverte de basane avec filigrane. Calotte au lion à longue queue. Garde à branches et coquille, ornée du cor, trophées d'armes et laurier. Lame courbe, à dos plat, contre tranchant et pans creux, en damas, avec cartouche gravé au talon. Fourreau en cuir, à deux garnitures en laiton, à décor repoussé de trophées, soleil, entrelacs, à deux anneaux. Porte une gravure sur la chape « *Les officiers du 3^{ème} Reg^t de chasseurs à cheval à leur colonel M^r le comte de Menou-Toul le 1^{er} janvier 1792* ».

A.B.E. En partie d'époque révolutionnaire, redoré, attribution postérieure

1 500 / 2 500 €

Historique :

Le 21 octobre 1791, Jacques de MENOU de BOUSSAY est nommé colonel du 12^e régiment de chasseurs à cheval. Le 8 mai 1792, il est Maréchal de camp.



JACQUES FRANÇOIS DE BOUSSAY, BARON DE MENO (1750-1810)

Général français

Député de la noblesse en 1789, il combattit en Vendée avant d'être nommé général en chef de l'armée de l'Intérieur (1795). Il succéda à Kléber en Égypte (juin 1800) et obtint, par la capitulation d'Alexandrie, de ramener l'armée en France.

LES CACHETS DU GÉNÉRAL BRUNETEAU DE SAINTE-SUZANNE

32. BRUNETEAU DE S^{TE} SUZANNE.

Écrin en bois recouvert de papier façon maroquin, (accident, manque), gainé à l'intérieur de peau (insolé).

Il contient les cachets du général :

-neuf empreintes de cachet à cire, comme général de division et lieutenant général.

-un cachet en pierre dure. Ht. : 8,5 cm.

-une griffe « *État Major Général Devant Mayence* ».

17 x 13 x Ht . 3 cm.

B.E. pour les cachets. Époque révolutionnaire, un d'époque Restauration.

1 500 / 2 000 €



**GILLES JOSEPH MARTIN BRUNETEAU,
VICOMTE DE SAINTE-SUZANNE,**

Né le 7 mars 1760 au Mothé près de Poivres (Aube), et mort le 26 août 1830 à Paris, est un général français de la Révolution et de l'Empire.

Il sert en Vendée puis se distingue comme un des divisionnaires les plus compétents de l'armée du Rhin avec Desaix et Saint-Cyr.

Sénateur sous l'Empire.

Pair de France sous la Restauration.



33. IMPORTANT ENSEMBLE DE REPRÉSENTANT DU PEUPLE COMPRENANT :

-Un plateau de ceinturon de représentant du peuple aux armées.

En bronze doré, orné sur le pourtour d'un chapelet de petites boules en suite, fleurs, rubans et feuillage.

9,5 x 11,5 cm.

-Un large ceinturon d'officier supérieur et ses deux suspentes. En cuir noir, brodé de deux frises mouvementées.

Suspentes à deux boucles en bronze ornées de soleils rayonnants.

B.E. Époque révolutionnaire.

3 000 / 4 000 €

Provenance :

-Ancienne collection Pierre Benoît.

Bibliographie :

-Plaque reproduite dans l'ouvrage de Michel Pétard consacrée aux équipements militaires, figure 1018

34. PLATEAU DE CEINTURON D'OFFICIER DES VOLONTAIRES DU RÉGIMENT DE CLERMONT TONNERRE.

En bronze ciselé, aux armes des Clermont Tonnerre sous couronne de duc et pair.

Revers à un pontet et un crochet (manque les ardillons).

B.E. Ancien Régime, Milieu du XVIII^e siècle.

6 x 8,3 cm.

500 / 600 €

Provenance :

Collection Pierre PETITOT, Drouot, 22 novembre 1989, lot n°12.

Il est à l'époque décrit comme plateau de ceinturon de volontaires de la ville de Tonnerre. La présence des armoiries de la famille Clermont Tonnerre sur le plateau indique un rattachement au régiment de volontaires de Clermont Tonnerre.

35. PLATEAU DE CEINTURON DE REPRÉSENTANT DU PEUPLE

En bronze doré, à l'allégorie de la République tenant une pique sur fond amati de quatre drapeaux.

B.E. Époque révolutionnaire.

9,5 x 12 cm.

800 / 1 200 €

36. PLATEAU DE CEINTURON D'OFFICIER DE LA GARDE NATIONALE.

En laiton, encadrement en argent. Motifs dans des ovales aux tables de la loi marquées « *Droit de l'homme* », d'un faisceau de licteur avec inscription sur le pourtour « *Notre union fait notre force* » sous couronnes civiques; au centre: une lance surmontée d'un bonnet phrygien sur faisceau de drapeaux et attributs militaires: l'ensemble est surmonté d'une banderole « *République Française* ». Revers à deux pontets sans ardillon. 58 x 88 mm.

B.E. (Petits manques aux drapeaux) Vers 1792.

500 / 600 €

37. PLATEAU DE CEINTURON D'OFFICIER DE CHASSEURS DE LA GARDE NATIONALE.

En laiton, à motif aux « *Droits de l'homme* » et faisceau de licteur.

60 x 92 mm.

B.E.

500 / 600 €

38. PLATEAU DE CEINTURON RECTANGULAIRE D'OFFICIER VOLONTAIRE

En bronze doré. Motif et pourtour en cuivre argenté, allégorie de la République sur trophées d'armes, « *La Liberté ou la mort* ».

A.B.E. (usures, petits enfoncements et petits manques).

Époque révolutionnaire.

5,9 x 9 cm.

400 / 500 €

39. PLAQUE DE BAUDRIER « COURRIER D'ARMÉE ».

Ovale, en bronze doré. Motif à la République, droits de l'homme et faisceau de licteur sur fond de drapeaux et l'œil de la vigilance.

67 x 58 mm.

B.E. Époque révolutionnaire.

1 200 / 1 500 €



33



34



37



39



36



35



38





40. J. DEVILLE À LIÈGE.

Rare montre de gousset en argent 925/1000, à coq.
Cadran émaillé blanc signé, avec index en chiffres arabes peints. Boîtier finement gravé au dos d'une scène humoristique érotique, d'un « lancer de ballon dirigeable et de trois gentilhommes regardant à la lunette une scène coquine de deux couples sur un muret ».

Mouvement à mécanique à remontage à clé.

On y joint une chaînette avec clé.

Diam. : 52 mm.

Poids brut : 108,04g.

En état de fonctionnement (sans garantie). Echappe

600 / 800 €



CLEFS DE CHAMBELLAN

Insignes de fonction des chambellans, « *gardiens de la Chambre* », les clefs de chambellan sont utilisées dans toutes les Cours d'Europe au XVIII^e et au XIX^e siècles. Au chiffre ou aux armes du souverain, elle est un des éléments du prestige de sa Cour.





Joseph II d'Autriche
(1764-1790)



Maximilien Joseph III de Bavière
(1727-1777)



Frédéric VII du Danemark
(1848-1863)

41. AUTRICHE

Clef de chambellan au chiffre de Joseph II et Marie Thérèse d'Autriche.

En fer bleu.

Anneau en forme de cœur portant sur chaque face un motif en bronze ciselé et doré, à décor de l'aigle bicéphale sous couronne impériale, au chiffre « *JII* » sur une face et sur l'autre « *M* », sur fond amati.

Tige creuse et panneton ajouré en forme de trèfle, en fer bleu.

Ht : 17,5 cm.

B.E. Deuxième partie du XVIII^e siècle.

1 500 / 2 000 €

42. BAVIÈRE

Rare clé de chambellan de l'électeur de Bavière Maximilien Joseph III (1727-1777), Prince Électeur de 1745 à 1777.

En bronze finement ciselé et doré.

Anneau ciselé sur chaque face des grandes armes de l'électorat de Bavière sous couronne, ceintes des colliers de l'ordre de la Toison d'or et de l'ordre de Saint Michel, enrichies à la base du chiffre « *MJ* »

Tige ronde, creuse.

Panneton ajouré.

Longueur : 19,6 cm.

B.E. XVIII^e siècle (entre 1745-1777).

1 500 / 2 500 €

Provenance :

-Collection Pankofer (Munich).

Œuvre en rapport :

-Une clé similaire dans les collections du Louvre (OA 882)

-Une clé similaire au Landesmuseum Württemberg à Stuttgart.

43. BAVIÈRE

Clé de chambellan aux grandes armes bavaroises.

En vermeil.

Anneau à bordure feuillagée ajourée aux grandes armes de Bavière surmontée d'une couronne.

Tige ronde, feuillagée en partie haute, finissant en gland.

Panneton ciselé.

Ht : 16 cm.

B.E. Deuxième partie du XIX^e siècle. (Maximilien II, 1848-1864 ou Louis II 1864-1886).

600 / 800 €

44. DANEMARK

Clé de chambellan au chiffre du Roi Frédéric VII (1848-1863).

En bronze ciselé et doré. Anneau feuillagé, surmonté d'une couronne royale et ajouré, à motif au chiffre *FR VII* en vermeil.

Tige ronde, panneton ajouré.

Ht : 12,4 cm.

B.E.

800 / 1 200 €



41



42



43



44



Reine Isabelle II d'Espagne
(1833-1868)

45. ESPAGNE

Clef de chambellan.
En bronze patiné, et ciselé.
Anneau ajouré aux grandes armes du Royaume d'Espagne.
Tige à pans, puis ronde, à quatre anneaux. Panneton uni, découpé.
Longueur : 10,2 cm.
A.B.E. XVIII^e siècle.

600 / 800 €

46. ESPAGNE

Clef de chambellan au chiffre de la Reine Isabelle II d'Espagne (1830-1904),
Reine de 1833 à 1868.
En bronze ciselé et doré.
Anneau ajouré aux grandes armes du Royaume d'Espagne sous couronne royale, ciselées
sur les deux faces. Tige ronde, pleine, décorée de feuillages.
Panneton rectangulaire ciselé sur une face du chiffre « Y2 » (Isabelle II).
Longueur : 10,3 cm.
B.E. XIX^e siècle.

600 / 800 €



Roi Alphonse XIII
(1886 à 1931)

47. ESPAGNE

Clef de chambellan au chiffre du Roi Alphonse XIII (1886 à 1931).
En bronze fondu et doré.
Anneau ajouré aux grandes armes du Royaume d'Espagne sous couronne royale (manque
la croix de couronne), surmontant le chiffre « XIII »
Tige ronde, pleine, décorée de feuillages, portant au revers une épingle pour le port
(manque le crochet).
Panneton rectangulaire ajouré.
Longueur : 10,8 cm.
A.B.E. XX^e siècle. Reproduction.

300 / 400 €



Napoléon III
(1852-1870)

48. FRANCE

Clé de chambellan de la Maison de l'Empereur Napoléon III en vermeil.
Anneau ciselé de feuilles de laurier et feuilles de chêne, encadrant l'Aigle impériale
reposant sur un fuseau, surmonté de la couronne impériale (manque la croix de couronne),
enrichi à la base du N dans des rinceaux feuillagés. Tige ronde, évasée, ciselée à la moitié
de feuillages, sur une olive enrichie d'une abeille ciselée en ronde bosse, se terminant
par une tige à quatre pans, boulée.
Crochet de port au revers.
Longueur : 19,2 cm.
B.E. Époque Second Empire.

3 000 / 4 000 €



45



46



47



48

49. PAYS BAS

Clef de chambellan au chiffre du Roi Wilhem III (1849-1890),

En vermeil.

Anneau feuillagé, ajouré au chiffre « *WR* » sous couronne royale, surmontant un mufle de lion. Tige ronde en faisceau de licteur. Panneton ajouré à motif trilobé.

Revers uni, plat, avec crochet.

Traces de poinçon au revers dont petite garantie des Pays Bas.

Longueur : 14 cm.

A.B.E.

500 / 600 €

50. PRUSSE

Clé de chambellan du Royaume de Prusse.

En vermeil ciselé.

Anneau au chiffre « *FRW* » soutenus par deux sauvages, surmonté d'une couronne royale et d'un anneau fixe.

Tige à pans. Panneton ciselé de feuilles de laurier, ajouré à la croix.

Longueur : 14,2 cm.

B.E. XIX^e siècle.

600 / 800 €

51. SUÈDE

Clé de chambellan du Royaume de Suède.

En bronze ciselé et doré. Anneau ajouré à décor biface de motifs rocaille, chutes de lauriers, mufles de lions, aux grandes armes de Suède soutenues par deux lions et surmonté d'une couronne royale (manque la croix de couronne).

Tige pleine, cannelée, feuillagée en partie basse. Panneton ajourée d'une croix.

Longueur : 17,8 cm.

B.E. XIX^e siècle.

800 / 1 200 €

52. CLEF DE FONCTION OU DE CHAMBELLAN.

En bronze doré. Anneau ajouré à décor de rinceaux feuillagés.

Tige ronde, creuse. Panneton à deux support en « *V* »

Ht : 17 cm.

A.B.E. Fin du XVIII^e siècle, début du XIX^e siècle.

300 / 500 €



52



51



50



49

BONAPARTE, L'EMPEREUR NAPOLÉON I^{ER} FAMILLE ET SOUVENIRS DU I^{ER} EMPIRE

53. « LE GÉNÉRAL BONAPARTE » EN BUSTE.

Cachet rond à cire, en bronze, à patine claire, chiffré « T-H-C ».

Signé au dos « F. Barbedienne ».

H : 9 x 2 cm

B.E. Première moitié du XIX^e

300 / 500 €

54. « L'EMPEREUR NAPOLÉON I^{ER} ÉTUDIANT LE PLAN LA VEILLE DE WAGRAM ».

Sujet en régule monté en veilleuse à l'électricité sur un socle en marbre.

12,5 x 21,5 x Ht 22 cm.

B.E. XX^e siècle.

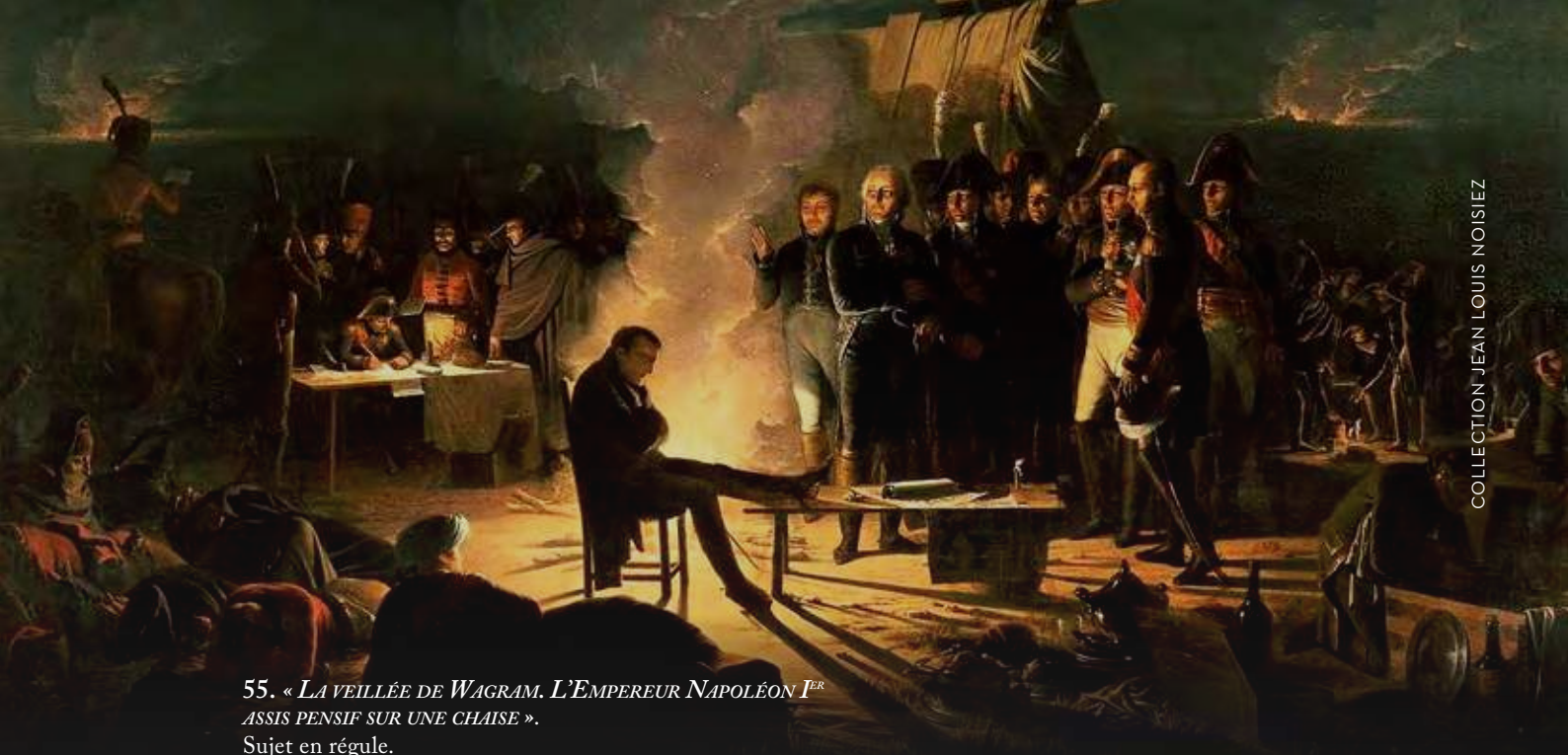
400 / 500 €

54

74

DIMANCHE 26 MAI 2024





55. « LA VEILLÉE DE WAGRAM. L'EMPEREUR NAPOLÉON I^{ER} ASSIS PENSIF SUR UNE CHAISE ». Sujet en régule. Ht : 19 cm x 15 cm. B.E. XX^e siècle. 250 / 350 €

55

56. GERARD (D'APRÈS). « La bataille d'Austerlitz ». Plaque ovale à suspendre en galvanoplastie. Patine bronze. Encadrée de laiton. 20,5 x 10 cm. B.E. Fin du XIX^e siècle. 150 / 250 €

56



75

LE COUTEAU DU GÉNÉRAL BONAPARTE



76



57. BEAU ET FIN COUTEAU DE POCHE, PLAT, PLIANT, À CRAN D'ARRÊT.

Flasques en écaille marbrée (éclat en partie haute). Monture recouverte sur la tranche d'une plaque en or ciselée,

Cabochons de rivure et calotte à trois godrons en or, gravé au chiffre « B ».

Lame an acier, droite, à dos plat, signée, (illisible), au talon.

Long ouvert : 29 cm. Long fermé : 16 cm.

B.E. Fin du XVIII^e siècle.

4 000 / 5 000 €

Provenance :

D'après une tradition familiale ce couteau aurait appartenu au général Bonaparte.

Il provient par héritage de la collection de la princesse Marie-Clotilde, comtesse de Witt, sœur du prince Louis Napoléon, puis par héritage et transmission fut la propriété d'un membre de la famille, puis collection particulière, puis collection Jean Louis Noisiez.

Un certificat de l'ancien propriétaire attestant de la provenance sera joint au couteau.





58. L'EMPEREUR NAPOLÉON I^{ER}, EN PIED.

Importante et rare représentation de l'Empereur.

Sculpture en ivoire habillée en partie d'argent ciselé : chapeau, collet, paire d'épaulettes chiffrée «N», croix de cou, boutons, plaque de la Légion d'honneur, parements de manche, attributs de retroussis, sceptre, ceinturon, épée et paire d'éperons.

Montée sur un socle à jour en argent repoussé et ciselé à décor de feuillages, décoré d'une partie d'un tube de canon en relief et chiffré du «N» dans des oves sur le pourtour.

L'ensemble soutenu par quatre cariatides portant des écus et laissant apparaître au centre une boule en cristal de roche reposant sur un second socle à décor de feuillages, d'attributs militaires et de palmettes, supporté par quatre pieds représentant des aigles de l'Empire.

B.E. Travail Autrichien. Vers 1850.

Hauteur de l'Empereur: 28,5 cm. Hauteur totale: 42,5 cm.

5 000 / 6 000 €

59. LOUIS-MARIE MORISE (1818-1883), D'APRÈS.
ÉCOLE FRANÇAISE.

« L'Empereur Napoléon I^{er} à cheval ».

Bronze équestre à patine noire, signé sur la terrasse.

Ht 52 cm x 54 cm.

3 000 / 3 500 €





BOUTET DIRECTEUR ARTISTE DE LA MANUFACTURE DE VERSAILLES DONNÉ PAR LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF AU GÉNÉRAL DE BRIGADE KELLERMANN



60. DONNÉ PAR LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF AU GÉNÉRAL DE BRIGADE KELLERMANN.

Grand coffret nécessaire de pistolets à silex du général Kellermann, en chêne, avec poignée de transport en laiton repliable sur le dessus. Entrée de serrure en écu, clé en acier. Gainé à l'intérieur de feutre vert.

Il contient :

-Une paire de longs et fins pistolets, à canons à pans, à rayures cheveux, tromblonnés aux bouches, ornés d'un liseré or, signés, à gauche, « *Boutet Directeur Artiste* » ; à droite, « *Manufacture à Versailles* » ; et, sur le dessus, « *Le Directoire Exécutif au Général de brigade Kellerman* », décorés à l'or aux tonnerres et poinçonnés « *JBL* », « *NB* » et toiles d'araignées or. Queues de culasse gravées de fleurs. Vis guillochées. Plaines signées « *Boutet Directeur Artiste* » sur l'un et, « *Manufacture à Versailles* », sur l'autre et chiens col de cygne à corps plats, finement gravés de rinceaux. Bassinets en fer à grands pare-étincelles. Ressorts à galets. Détentes réglables. Garnitures en acier, découpées, finement gravées de feuillages, écus, vases, fleurs. Contre platines à rosette, à frises dentelées. Montures en noyer choisi. Crosses à long fût finement sculptées et quadrillées. Pommeaux ovales gravés, décorés en suite. Baguettes en bois à embouts en os. Pastilles en fer et laiton.

Long. : 44,6 cm.

B.E. Époque Directoire (1795-1799). (Canons rebleuis, fêlure restaurée à un des fûts).

-Et ses accessoires : moule à balles en acier à tête à pans et coupe-jet, poire à poudre en corne claire à bec en laiton, maillet, baguette de nettoyage et deux baguettes de bourrage en buis avec accessoires, tournevis, baguettes en acier pour décharger.

(traces de mites notamment dans le couvercle).

Dim coffret : 53 x 31 x ht 9,5 cm.

A.B.E.

35 000 / 45 000 €

Provenance :

Collection Marsan, Toulouse (Chassaing-Rivet-Fournié), 12 juin 1994, n°27.



FRANÇOIS ÉTIENNE KELLERMANN (1770-1835).

Il est le fils du futur maréchal d'Empire et duc de Valmy, François Etienne Christophe Kellermann. Le fils suit la carrière des armes et sert en effet d'aide de camp au père qui dirige alors le siège de Lyon.

François-Etienne participe brillamment aux campagnes d'Italie. Il est présent aux batailles d'Arcole et de Rivoli, au siège de Mantoue et au passage du Tagliamento, où il est blessé.

Bonaparte l'envoie alors porter au Directoire les drapeaux pris à l'ennemi puis le nomme général de brigade en 1797.

Il est à noter que fréquemment le directoire remettait au porteur des trophées pris à l'ennemi une paire de pistolets.

On peut citer le cas du citoyen Gauthier, en juillet 1797, pour l'armée du Rhin.

Son fait d'armes le plus fameux, il le réalise le 14 juin 1800, à Marengo, en menant une charge déterminante pour l'issue de la bataille. Ce coup d'éclat lui vaut une promotion au grade de général de division.

Sa carrière se poursuit pendant l'Empire à Austerlitz, où il est blessé, puis dans l'armée du Portugal sous Jean-Andoche Junot en 1807 et en Espagne de 1808 à 1811. Elle subit alors un coup d'arrêt du fait des accusations de malversations diverses dont fait l'objet Kellermann. Sa mise à la retraite est prononcée.

Kellermann reprend du service en 1813 et se distingue à nouveau à Lützen (2 mai 1813), Bautzen (20-21 mai), Dresde (26-27 août) où il mène une charge à la tête de la cavalerie polonaise. L'année suivante, il s'illustre encore à Bar-sur-Aube le 2 mars. A l'issue de la campagne de France, il se rallie aux Bourbons.

En 1815, il rejoint Napoléon durant les Cent-Jours et participe à sa dernière charge de cavalerie lors de la bataille de Mont-Saint-Jean (dite aussi de Waterloo). Kellermann y récolte une nouvelle blessure.

Louis XVIII punit sa défection en lui refusant tout emploi jusqu'en 1818. Par la suite Kellermann obtient le droit de porter le titre de marquis puis duc de Valmy (à compter de la mort de son père en 1820) et de siéger à la chambre des pairs où il vote avec les libéraux.

Il meurt le 2 juin 1835 à Paris d'une affection du foie et est enterré, avec son père, dans la 30^{ème} division du cimetière du Père Lachaise.





84

61. MONTRE DE GOUSSET OFFERTE PAR LE GÉNÉRAL BONAPARTE.

En argent, gravée au centre d'un faisceau de licteur sous bonnet phrygien entouré, de part et d'autre des lettres « RF » et daté « 21 Floréal An 7 » (10 mai 1799).

Elle porte l'inscription sur le pourtour

« Le général Bonaparte au citoyen J. Gauthier Compe de Guides ». Mouvement à coq signé sur la platine « Guiot à Paris » et numéroté « 1196 ». Cadran émaillé blanc, à chiffres arabes, à remontoir placé à 1h30. Aiguilles en or à extrémités ajourées.

Le boîtier porte des poinçons et des marquages : poinçon « CG » dans un losange, numéros « 13-4216-2713 » et poinçon au faisceau de licteur petite garantie (1798-1809).

Diam. : 56,8 mm. Poids brut : 107,5 g.

B.E.

En état de fonctionnement (sans garantie). Echappe

4 000 / 5 000 €

Provenance :

-Ancienne collection Levy, vendue à Mr C. avant la 2^e G.M.

-Vente *L'Empire à Fontainebleau*, 17 mars 2002, Maître Osenat, n°299.



SOUVENIRS ATTRIBUÉS AU GÉNÉRAL BONAPARTE



86

62. CASSETTE NÉCESSAIRE DE PISTOLETS À SILEX, EN BOIS, RECOUVERTE DE MAROQUIN VERT, ORNÉE AU PETIT FER À L'OR D'UNE FRISE DE FEUILLAGES ET ENRICHIE DE QUATRE BONNETS PHRYGIENS DANS LES ANGLES. POIGNÉE EN LAITON REPLIABLE. SERRURE À QUATRE POINTS D'ANCRAGE. AVEC SA CLÉ.

Elle contient :

-une fine paire de pistolets à silex d'officier.

Canons à pans, à rayures cheveux, bleuis et décorés à l'or de feuillages, trophées d'armes, guirlandes et bouquets, grains d'orge en argent sur fond d'or rayonnant, poinçonnés aux tonnerres. Platines gravées « Bodin à Paris », ciselées aux queues de cornes d'abondance aux fruits et chiens col de cygne à corps plats. Bassinets ovales à grand pare étincelles. Détentes réglables. Garnitures en acier, découpées, gravées, ciselées. Devants de pontet en urne flammée. Longues queues de pontets unis. Pommeaux ovales ornés de médaillons ovales, gravés de coqs, serpents et laurier. Fines montures en noyer choisi. Crosses en noyer ciré à longs futs en partie sculptés de feuillages, roseaux, nœuds, trophées d'armes et branches de feuillage sculptés en bas. Dos des crosses sculptés d'un filet de perles reliant à la base des médaillons sculptés au chiffre « B », entouré de feuillages et de cornes d'abondance. Baguettes à embouts en corne et laiton.

B.E. dans son bleu et or d'origine à 70% (petits coups d'usage, un petit fêle à l'avant de chacun des futs, l'intérieur du coffret en velours écarlate est ancien mais postérieur).

Long: 37 cm. Diam canon : 14 mm. Coffret: 44 x 17 x Ht 6 cm.

Bodin Paris, vers 1795-1798.

25 000 / 35 000 €

Provenance :

-Famille du général Henri Gatien BERTRAND.

-Collection Robert Jean CHARLES, Hôtel Drouot (Ader-Tajan), le 13 mai 1993, 1ère vente, n°53.

-Collection Jean Louis Noisiez

Historique :

Ces pistolets étaient présentés comme ayant appartenus par tradition au général Napoléon Bonaparte, dont nous retrouvons le chiffre en bas des crosses.



PROVENANT DU LE GRAND MARÉCHAL BERTRAND



63. BELLE MONTRE DE POCHE À CLÉ,

à double boîte en or repoussé avec répétition des heures et des quarts.

La première est entourée d'une décoration d'entrelacs de feuillages gravés et reperlée avec au centre, un médaillon finement repoussé représentant une scène mythologique.

La deuxième est gravée d'entrelacs de branches, de fleurs et reperlée sur la tranche.

Sous la bélière et sur la lunette est inscrit le numéro « 364 ».

Cadran émaillé blanc avec une double numérotation en chiffres romains pour les heures et arabes pour les minutes.

Aiguilles style Louis XV. Cache poussière en argent signé « London ».

Mouvement en laiton doré, coq reperlé et gravé, balancier trois bras, piliers à balustresquadrangulaires, fusée avec chaîne et échappement à verge. Armement du mécanisme la répétition à deux marteaux sur cloche par le pendant.

Sous la cloche les initiales « ICB » surmontés d'une couronne.

La platine du mouvement est signée « Menuisier, London ».

Deuxième partie du XVIII^e siècle.

Diam. : 47 mm. Poids brut : 90,54 g.

(usures d'usage sur la boîte).

On y joint une petite chaînette en or portant un clé en laiton rectangulaire à coins coupés, au profil de Bonaparte.

Sonnerie à la demande

En état de fonctionnement (sans garantie). Echappe et sonne

10 000 / 15 000 €

Historique :

D'après une tradition familiale, cette montre appartenant à Bonaparte aurait sonné à la bataille de Rivoli.

Frédéric Masson et Octave Aubry notent effectivement que le 1^{er} janvier 1819, l'Empereur avait donné au Grand maréchal Bertrand, une de ses montres en or (en échange d'une des siennes), en lui disant : « *Tenez, Bertrand, elle sonnait deux heures de la nuit à Rivoli, quand je donnai ordre à Joubert d'attaquer.* »

Provenance :

-Succession du Général Comte Henri Gatien Bertrand.

-Collection Delafosse.

-Vente de la Collection Delafosse, Fontainebleau (Maitre Osenat), 7 novembre 2004, n°505.

-Collection Jean Louis Noisiez.







64. POMMEAU DE CANNE SÉDITIEUX.

Étonnante représentation de l'Empereur Napoléon I^{er}, en ivoire tourné, représentant l'Empereur Napoléon I^{er} de profil, coiffé de son célèbre chapeau.

Présenté dans la lumière, l'ombre de l'Empereur apparaît, permettant sous la royauté de se reconnaître parmi les fidèles de l'Empereur.

B.E. Époque Restauration/Retour des cendres.

Haut. : 6,3 cm.

2 000 / 3 000 €

Provenance :

Hôtel Drouot (Maîtres Beaussant & Lefevre), 29 janvier 2003, n°43.

65. « L'EMPEREUR NAPOLÉON I^{ER} ».

Portrait de face en uniforme.

Miniature ovale sur ivoire.

Cadre en bois doré et encadrement en altuglas.

4,5 x 3,8 cm.

600 / 800 €



66. SOUVENIRS DE LA BATAILLE D'IÉNA .

Belle montre de gousset en argent 925/1000 et métal doré. Mouvement à coq à remontage à clé. Cadran émaillé avec index chiffres arabes peints. Boîtier finement travaillé sur le pourtour d'une frise en creux. Dos en argent reperlé avec inscription « *L'ARMÉE FRANÇAISE À IÉNA EN 1806 – A. VENGE ROSBACH DE 1757* ».

Au centre, dans un écu, l'Empereur Napoléon I^{er} en buste de profil sur fond de trophées militaires.

Belle qualité.

Diam. : 55 mm.

Poids brut : 128,51g.

On y joint une clé.

En état de fonctionnement (sans garantie). Echappe

2 500 / 3 500 €

Historique :

La bataille de Rossbach (5 novembre 1757) marque la victoire des prussiens de Frédéric II sur les Français et sur les Impériaux.

Elle est « *vengée* » par les français à Iéna en 1806, la colonne édifée sur les lieux sera démontée par les français.



67. HUGUENIN À GENÈVE.

Montre savonnette de poche à répétitions des quarts. Mouvement mécanique à remontage manuel à clé. Boîtier rond en or jaune 750/1000 entièrement ciselé et repoussé. Cadran blanc émaillé et signé « *Allegre à Toulon* », chemin de fer. Chiffres romains noirs. Aiguilles de style Breguet en acier. Gravée à l'intérieur « *Échappement à ancre, levées et axe, garni en pierres, dix trous et rubis, compensateur et parachute* » et de l'Empereur en pied à Austerlitz. Boîtier gravé, sur une face, d'une scène d'artillerie de l'Empereur au siège de Toulon ; sur l'autre face, d'une scène de port avec voiliers en rade.

Vers 1850.

Diam. : 50 mm. Poids brut : 72,58 g. N° 4560.

En état de fonctionnement (sans garantie). Echappe

800 / 1 200 €

68. BELLE MONTRE DE GOUSSET EN ARGENT 925/1000, à COQ.

Cadran émaillé blanc avec index, (fêlé, éclat), à chiffres romains. Aiguilles à jours.
Cuvette en argent gravée, ciselée de feuillages sur le pourtour et, au centre, à jours de
l'aigle impériale en argent découpé. Mouvement mécanique à remontage à clé.
Vers 1800.

Diam. : 52 mm. Poids brut : 102,87g.

Avec une chaînette et une clé.

Ne fonctionne pas mais échappe

800 / 1 200 €





69. BOUTET MANUFACTURE DE VERSAILLES.

Importante et rare montre de gousset à coq, en trois or 750/1000, à sonnerie au passage. Cadran rond émaillé blanc, marqué « *Manuf^e Royale de Versailles* ». Chiffres turques noirs chemin de fer. Exceptionnel mouvement mécanique à remontage à clé, équipé d'un système de sonnerie au passage et de silence, ciselé à jours sur le pourtour et sur la plaque, signé à l'intérieur, « *Boutet* ». Double cuvette gravée, ciselée, en trois or, à décor repoussé d'une urne, d'un trophée turc, étendard, croissant, flambeaux et cornes d'abondance, enrichie d'une petite chaînette avec sa clé. (fêle à l'émail).

Diam : 68 et 58 mm.

Poids brut : 142,5g.

Vers 1800.

En état de fonctionnement (sans garantie). Echappe et sonne

5 000 / 10 000 €



CHAÎNE GILETIÈRE AYANT APPARTENU À L'EMPEREUR NAPOLEON I^{ER}



96

70. CHAÎNE GILETIÈRE AYANT APPARTENU À L'EMPEREUR NAPOLEON I^{ER}.

Chaîne en or tressé appelée chaîne brésilienne, donnée par l'Empereur Napoléon I^{er} à la fille du mamelouk Ali lors de sa naissance.

Longueur: 196 cm. Poids : 52,8g.

Présentée dans un écrin.

3 000 / 5 000 €

Provenance :

- Souvenirs du Mamelouk Ali, Versailles (Maître Blache), 4 juin 1970, n°295.
- L'Empire à Fontainebleau, Fontainebleau (Osenat), 11 décembre 2005, n°460.

Historique :

Dans ses « Souvenirs », Ali mentionne ce don :

« Dans le jardin de Noverraz, il y avait un petit chêne... Le 31 juillet 1820, « il déjeunait sous cet arbre avec M. de Montholon... Il me dit : « Va chercher ta fille et dis à Marchand de venir. » Ma fille Clémence était née la veille. J'exécutais promptement ses ordres et en moins de rien je fus de retour et lui présentait mon enfant... Marchand remit à l'Empereur une chaîne du Brésil, laquelle chaîne l'Empereur avait porté longtemps à sa montre. Après avoir examiné ma fille quelques instants, il mit la chaîne en double et la lui allongea sur le corps en disant : « Voilà le premier présent que je lui fais... ». Je ne pense jamais à cette scène sans que je ne sente mes yeux se mouiller de larmes ».



97



71. « *LA REINE HORTENSE* ».

Bracelet à deux rangs en cheveux châtain tressés, torsadés, à monture en or, portant une miniature ovale sur ivoire de la Reine Hortense, en buste, de trois quart.

Fermeur en or.

Bon état. (accident à l'une des tresses).

Miniature : 1,2 x 0,9 cm.

Ce bracelet est présenté dans un boîtier rond en or, type boîtier de montre d'époque 1820, décoré d'une frise sur le pourtour et gravé au dos, (postérieurement), au centre: les lettres « *H.B.* » entrelacées et, sur le pourtour: « *La Comtesse de S' Leu* », « *Saint-Leu* ».

B.E.

Diam. : 3,8 cm.

Poids brut de l'ensemble: 22,8 g.

1 000 / 1 500 €

Provenance :

Vente *L'Empire à Fontainebleau*, Maître Osenat, 17/03/2007, n°335.



98

72. FUME-CIGARETTES EN ÉCUME REPRÉSENTANT UNE TÊTE DE GRENADIER I^{ER} EMPIRE FINEMENT SCULPTÉE.

Embout en ambre.

Dans son écrin en forme recouvert de maroquin, gainé à l'intérieur de soie et velours bleu.

Long. : 8,5 cm.

T.B.E. Époque Retour des Cendres.

On y joint une boîte à pilules octogonale en métal doré, gravée.

Couvercle orné d'une agate.

3 cm x 1,5cm.

B.E. XX^e siècle

400 / 600 €

73. FINE PAIRE D'ÉPERONS D'OFFICIER DU I^{ER} EMPIRE.

En argent, à petites molettes.

Très bon état.

Poinçon 1^{er} Coq 1809-1819,

Poinçon de garantie de l'association des orfèvres de Paris,

Poinçon de moyenne garantie Paris 1809-1819,

Poinçon d'orfèvre « JMS » et étoile, probablement Jean Michel SOROGÉ, actif jusqu'en 1813.

600 / 800 €





74. « CHOCQUET À PARIS ».

Ravissante montre « coquillage » de cou ou de col. Montre en or jaune 750/1000^{ème} guilloché représentant un coquillage rehaussé d'émail « bleu de Sèvres », blanc, noir et bleu ciel, à décor de plumes et serti de deux lignes de demi perles fines. Cadran émaillé blanc à chiffres arabes. Mouvement à coq. Clé à 2 heures. Le mouvement est signé « Chocquet à Paris » sur la platine.

La montre est accompagnée d'une chaînette avec clé.

Anneau de suspente fixe guilloché et émaillé.

Présentée dans un coffret surmonté d'une couronne comtale.

Époque I^{er} Empire (usure de l'émail au dos de la montre).

32,3 x 31,1 mm.

En état de fonctionnement (sans garantie). Echappe.

1 500 / 2 000 €

Provenance :

Charles Nicolas d'Anthouard de VRAINCOURT

Il était autrefois joint une lettre manuscrite expliquant les origines de la montre, malheureusement absente de nos jours.

Biographie :

Charles Nicolas d'Anthouard de VRAINCOURT (1773-1852)

Artilleur il se distingue rapidement sous les ordres de Bonaparte en Italie puis en Égypte. Il y reste jusqu'à la fin de l'occupation française. Premier aide de camp du Prince Eugène, il devient général de brigade et continuera à se distinguer sous l'Empire dans l'artillerie, notamment à Dantzig.





**75. FEUILLES DE SAULE ET COCARDE
TRICOLEURE D'OFFICIER PROVENANT DE LA
FAMILLE BRUNON**

Encadrées sous verre, annoté au dos au crayon gras « Feuilles provenant d'un rejet du saule pleureur du tombeau de l'Empereur à Sainte Hélène. Docteur Brunon Rouen. Étaient dans la chambre de Raoul sur la cheminée ».

Sous verre. Cadre en bois noir et doré.

16,5 x 14,5 cm.

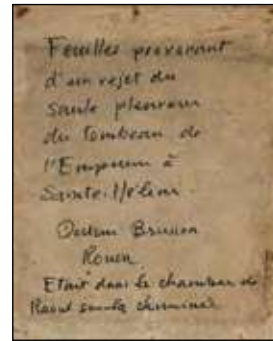
B.E.

400 / 600 €

Provenance :

-Collection Brunon.

-Collection Jean Louis Noisiez



Le tombeau de l'Empereur à Sainte-Hélène.

76. GRAND AIGLE À L'ENVOL EN BOIS SCULPTÉ.

Reste de polychromie, traces d'insectes.

Envergure : 1,26 m.

Ht socle : 85 cm.

Début du XIX^e siècle.

Monté sur un socle en bois.

800 / 1 200 €





ORDRES DE CHEVALERIE ET MÉDAILLES

77. FRANCE ORDRE DE LA LEGION D'HONNEUR

Etoile de grand aigle du 1^{er} Empire, modifiée.

En or, à cinq branches et dix pointes boulées, émaillées de blanc, entourées d'une couronne de feuilles de chêne et de laurier, émaillée vert, nouée par un ruban au bas de l'étoile.

Au centre de l'avvers, le profil gauche lauré de l'Empereur sur fond rayonnant, pourtour avec devise sur fond d'émail bleu « *Napoléon Empereur des Français* » avec étoile.

Au centre, au revers, l'aigle impériale sur foudre, sur fond rayonnant, pourtour avec devise sur fond d'émail bleu « *Honneur et Patrie* », ornée de quatre étoiles.

Echarpe en moire rouge.

Poinçon de petite garantie 1809-1819 au coq et de petite recense 1819.

T.B. à T.T.B. Etoile d'époque Premier Empire, les centres modifiés postérieurement.

(Légers éclats sur une branche et cheveux à l'émail blanc sur trois branches, émail bleu du pourtour du centre refait, petit enfoncement au centre du revers).

Diamètre: 70 mm. Poids : 62 g.

15 000 / 20 000 €







78



79



80



78. FRANCE. ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Etoile de chevalier du 1^{er} Empire du 3^{ème} type, centres changés sous la Restauration. Argent, or, émail (éclats), ruban (postérieur).

Poinçon au faisceau de lecteur 1809-1819. A.B.

200 / 300 €

79. « EMPIRE FRANÇAIS » PAR MAURISSET.

Médaille ronde en bronze doré.

Avers : les Grandes Armes Impériales.

Revers : « *Action de la Loi Tribunal de Première Instance* ».

Ruban rouge (passé).

Diam. : 38 mm.

B.

200 / 300 €

80. FRANCE ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR :

A-Etoile de chevalier du 4^{ème} type modifié Restauration.

Argent, or, émail (éclats, cheveux).

Ruban.

A.B. (manque le centre de l'avvers, une boule faussée).

B-Ordre de la Légion d'honneur.

Croix de chevalier Présidence modifiée dans le goût du 1^{er} Empire.

Argent, or, émail, ruban.

Poinçon d'orfèvre Ouizille Lemoine.

A.B. (une boule faussée, éclats aux pointes, réémaillée).

200 / 300 €

DRAPEAUX ET AIGLES

GARDE
IMPERIALE
L'EMPEREUR
LÉON
MENT
RENADIERS
PIED



**81. RARE AIGLE DE DRAPEAU DU 2^e RÉGIMENT MODÈLE 1815,
PROVENANT DU MARÉCHAL OUDINOT, DUC DE REGGIO.**

En bronze doré, ciselé. Tête de profil droit, front légèrement relevé, court bec busqué fermé. Ailes plus ramassées que le modèle 1804, légèrement déployées, plus écartées, légèrement portées vers le bas. L'aile gauche légèrement plus basse nettement en-dessous du fuseau.

Il repose dressé sur ses serres, la gauche reposant sur le caisson, la serre droite reposant sur le fuseau de Jupiter (plus épais et positionné différemment que sur le modèle 1804), reposant sur un caisson en laiton portant deux trous (pour le numéro du régiment qui a été subtilisé). Plateau inférieur fixé par trois pointes-vis, (postérieures), prolongées d'une douille à bourrelet à la base.

Traces d'usage du temps. La dorure d'origine en partie apparente a été retouchée par endroits.

Hauteur avant de l'aigle : 19,9 cm. Hauteur arrière de l'aigle : 21,3 cm. Largeur : 22,2 cm. Longueur terrasse : 11,3 cm. Hauteur caisson : 3,7 cm. Largeur : 9,9 cm. Hauteur douille : 7,7 cm.

Poids : 2250g.

B.E. Époque I^{er} Empire – période des Cent jours (Avril-Mai 1815).

30 000 / 40 000 €



Biographie :

« *Drapeaux et étendards de la Révolution et de l'Empire* ». Pierre Charrié, p. 111 et 112.

Provenance :

- Offert au Maréchal Oudinot, duc de Reggio.

- Présenté depuis au château de Touvet, au-dessus du drapeau du 2^e régiment des grenadiers à pied de la Garde modèle 1812. Le chiffre « 2 » du caisson perdu ou volé au XX^e siècle.

Une copie de l'attestation (2006) du descendant du maréchal Oudinot confirmant que ce souvenir est resté dans sa famille depuis le XIX^e siècle sera jointe à l'aigle.

- Collection Jean Louis Noisiez.

Historique :

Il est à noter que Pierre Charrié indique dans son ouvrage que le 2^e régiment des grenadiers à pied de la Garde n'a pas reçu d'aigle ou de drapeau durant les Cent jours, notre aigle parfaitement authentique et d'époque devant correspondre à un 2^e régiment de la ligne.

Le général Regnault note que Oudinot aurait détenu de 1814 à 1815, deux aigles de drapeau et un drapeau de la vieille garde (il devait s'agir des deux aigles de drapeaux des chasseurs à pied de la Garde, ainsi que le drapeau du 2^e régiment des grenadiers à pied).

Biographie :

Nicolas Charles OUDINOT, duc de REGGIO (1767-1847)

Chef d'état-major de Masséna en Italie (1800), il participa à toutes les guerres de l'Empire et sa conduite lors de la campagne de 1809 lui valut le bâton de maréchal. Rallié à la Restauration, général en chef de la Garde nationale de Paris (octobre 1815), il fut grand chancelier de la Légion d'honneur (1839) et gouverneur des Invalides.



MARIINGO, ULM,
AUSTERLITZ, JÉNA,
EYLAU, FRIEDLAND,
ECKMÜHL, ESSLING,
WAGRAM, SMOLENSK,
MOSKOWA...
VIENNE, BERLIN,
MADRID, MOSCOU

GARDE
IMPERIALE
L'EMPEREUR
NAPOLÉON
AU 2^{ME}. RÉGIMENT
DES GRENADIERS
À PIED





82. UNIQUE DRAPEAU MODÈLE 1812 DU 2^e RÉGIMENT DES GRENADIERS À PIED DE LA GARDE IMPÉRIALE DONNÉ PAR LE ROI LOUIS XVIII AU MARÉCHAL OUDINOT.

En soie double, composée sur les deux faces de trois bandes verticales, bleue, blanche et rouge, bordée sur trois pans de franges en passementerie dorée.

L'avers et le revers sont très richement brodés de fils de soie, canetille, fils, paillettes et lamé d'argent doré à décor :

-En haut et en bas de la partie centrale, d'un semis de seize abeilles entourant une couronne de lauriers à la grenade (modèle spécifique des grenadiers).

-Sur les parties extérieures, de deux frises comportant en partie basse une importante aigle impériale, en partie centrale une couronne de lauriers au chiffre impérial encadré de deux motifs de palmettes et en partie haute d'une couronne impériale surmontée de deux étoiles à cinq pointes.

Avers brodé en partie centrale :

« GARDE IMPERIALE L'EMPEREUR NAPOLEON AU 2^{me} REGIMENT DES GRENADIERS A PIED »

Revers brodé en partie centrale :

« MARINGO, ULM, AUSTERLITZ, JÉNA, EYLAU, FRIEDLAND, ECKMÜHL, ESSLING, WAGRAM, SMOLENSK, MOSKOWA.- VIENNE, BERLIN, MADRID, MOSCOU »

80 x 80 cm. Longueur des franges : 2,5 cm.

Remis au régiment en mai 1813.

100 000 / 150 000 €

Rapport d'état :

Le drapeau est en assez bon état, au vu de la fragilité de ce type de souvenir. Les broderies sont complètes, et ont gardé leur dorure.

Les couleurs de la soie sont insolées, avec des manques et des usures, particulièrement au revers sur la bande bleue.

Provenance :

- Offert au Maréchal Oudinot, duc de Reggio, par le Roi XVIII, au mois de mai 1814.

- Présenté depuis au château de Touvet, avec l'aigle de drapeau modèle 1815.

Une copie de l'attestation (2006) du descendant du maréchal Oudinot confirmant que ce souvenir est resté dans sa famille depuis le XIX^e siècle sera jointe au drapeau.

- Collection Jean Louis Noisiez.

Œuvre en rapport :

Les drapeaux d'époque Premier Empire sont rares, ceux de la Garde impériale rarissimes.

On se doit d'évoquer le pendant de notre drapeau, celui modèle 1812 du 1^{er} régiment des grenadiers à pied de la Garde.

Conservé dans les collections du Musée de l'armée, c'est celui que l'Empereur serra contre lui lors de la cérémonie des Adieux. Il fut remis par Drouot au général Petit.

Historique :

Le drapeau mythique du 2^e régiment des grenadiers à pied de la Garde, fut donné par le Roi Louis XVIII lors de la 1^{ère} Restauration au Maréchal Oudinot.

Le maréchal qui avait commandé dans la jeune garde en 1814, devint sous la 1^{ère} Restauration commandant des grenadiers et chasseurs de France, les successeurs de l'infanterie de la garde.

Héritier des grenadiers de la Garde royale hollandaise, le 2^e régiment des grenadiers à pied de la Garde est commandé par le colonel Christiani. Il se distingue durant la campagne de France à Vauchamps et à Laon.

Bibliographie :

Général REGNAULT, « *Les aigles impériales 1804-1815* », Peyronnet, 1967, reproduit figures 36 et 37, p.142 (documentation Raoul et Jean Brunon)

NICOLAS CHARLES OUDINOT, DUC DE REGGIO (1767-1847)

Chef d'état-major de Masséna en Italie (1800), il participa à toutes les guerres de l'Empire et sa conduite lors de la campagne de 1809 lui valut le bâton de maréchal. Rallié à la Restauration, général en chef de la Garde nationale de Paris (octobre 1815), il fut grand chancelier de la Légion d'honneur (1839) et gouverneur des Invalides (1842).



83. DEUX RARES ESPONTONS « DE PARADE » DE PORTE AIGLE MODÈLE 1811.

Pointes d'estoc à deux tranchants, arêtes médianes et quatre pans creux.

Montées sur une douille ronde traversant un fer de hallebarde en forme de hache d'un côté, prolongé d'un bec de corbin à l'opposé. La douille est prolongée par deux attelles incrustées dans la hampe, fixées par des vis à tête fraisée, avec sur un côté trois vis à tête en goutte de suif et en saillie, prévues pour fixer la flamme.

Hampes en bois noirci se terminant par un sabot en fer.

Fabriqués en 1812 par la Manufacture de Klingenthal à 400 exemplaires et deux exemplaires en 1815.

Sur l'un:

marquages sur le Fer: "K" étoilé - "B" - "27" - "53".

marquages sur le Talon: "B" et deux poinçons illisibles.

Sur l'autre: marquages sur le Fer: "K" étoilé - "B" - "32".

marquages sur le Talon: "K" étoilé - "B" avec palmes - "C" étoilé.

B.E. Époque Premier Empire.

Longueur du Fer: 32 cm (sans attelles). Longueur totale: 2,44 m

6 000 / 8 000 €

Provenance :

Souvenirs et objets d'art des Princes de Bade au Château de Baden-Baden, Sotheby's, 5 au 21 octobre 1995.

Historique :

Lettre de Napoléon à Berthier du 30 novembre 1811 :

« L'aigle de chaque régiment sera escortée par deux porte-aigles qui indépendamment de la paire de pistolets qu'ils portent sur la poitrine, auront un esponton. Il faut déterminer les dimensions de cet esponton, afin que ce soit une bonne arme de défense. On y ajoutera une girandole propre à effrayer les chevaux, et qui se voit de loin. »

Bibliographie :

Voir planche Ariès n°XXIV (1977).



Dessin de Jacques-Louis David







SOUVENIRS DU MARÉCHAL OUDINOT, DUC DE REGGIO



84. FRANCE ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Plaque d'habit de grand aigle de la Légion d'honneur du maréchal Oudinot duc de REGGIO.

Etoile à cinq branches double, à pourtour en lamé d'argent et intérieur entièrement brodé de paillettes. Chaque branche double intercalée de cinq rayons en lamé d'argent. Centre bombé avec sur le pourtour traces de la broderie de fil noir de la devise « HONNEUR et PATRIE » et au centre un motif en argent à l'aigle impériale sur un petit fuseau de canetille.

Doublure en papier (postérieure).

Diamètre : 11 cm.

A.B.E. (usures de port) Époque Premier Empire (1805-1814)

8 000 / 12 000 €

Provenance :

- Souvenirs du Maréchal OUDINOT, Hôtel Drouot (Piasa), vente du 4 décembre 2006, n°105, experts Messieurs Malvaux, Missilier et Palthey.
- Collection Jean Louis Noisiez.

Historique :

Grand aigle depuis 1805, le maréchal eut la vie sauve grâce à une de ses plaques de la Légion d'honneur. A la bataille d'Arcis sur Aube (1814), sa plaque de Grand Aigle arrête une balle qui aurait dû être mortelle, le blessant légèrement. Il s'agit de sa trente-deuxième et dernière blessure de toute sa carrière militaire..

85. PAIRE D'ÉPAULETTES DE MARÉCHAL DE FRANCE DU MARÉCHAL OUDINOT, DUC DE REGGIO.

Pattelette recouverte de drap rouge, avec boutonnrière, richement brodé d'un décor de chevron et d'une bordure à dent de loup en cannetille, torsades et paillettes d'argent doré. Corps à décor d'un écu canetille, torsades et lamé d'argent doré, orné de cinq étoiles en paillettes dorées et d'un motif en argent émaillé (éclats) aux bâtons entrecroisés noués par un ruban écarlate. Tournante à double rangées de grosses franges en « corde en puit ». Doublure en drap blanc, matelassé sous le corps, portant l'étiquette en papier du fabricant « n°32 Palais-Royal **POUPARD-DELAUNAY** Tient Magasin de chapellerie et dorure »

Le motif aux bâtons entrecroisés, d'époque Restauration, a été modifié sous la Monarchie de Juillet. Les fleurs de lys ont été recouvertes de motifs d'étoiles (en vigueur sous la Monarchie de Juillet pour les bâtons de maréchaux) et les extrémités fleurdelisées recouvertes de sphères.

Longueur : 14 cm. Largeur 11 cm. Hauteur : 7 cm.

A.B.É. (Oxydation de la broderie, usures de service). Époque Restauration modifié Monarchie de Juillet.

10 000 / 15 000 €

Provenance :
-Souvenirs du Maréchal Oudinot, Hôtel Drouot (Piasa), vente du 4 décembre 2006, n°124.

Historique :
La célèbre maison Poupard & Delaunay, qui fournira notamment les chapeaux de l'Empereur Napoléon I^{er} ainsi que la Garde impériale, naît sous cette dénomination en 1811, à l'emplacement que Poupard tenait depuis le Consulat : « *Au temple du Gout* » au n°32 des galeries du Palais Royal. La Maison est référencée sous la Restauration en 1816.
Parallèlement, on retrouve la maison de broderie « *Hébert, Poupard & Jarre* » sous l'Empire et la Restauration. La doublure rouge des épaulettes renvoie probablement à la fonction de commandant en chef de la Garde nationale parisienne d'Oudinot durant la Restauration.

Œuvre en rapport :
-Collections du Maréchal Oudinot au château de Malicorne, Vente Artcurial, le 13 juin 2017, n°118, Paire d'épaulettes du Maréchal Oudinot. D'un modèle très proche du nôtre.



ARMES DE RÉCOMPENSE ET DE PRÉSENT

86. BOUTET À VERSAILLES.

Belle paire de pistolets à silex de présent, offerte par le Premier Consul Bonaparte au général Duhesme.

Canons à pans rubans, damas, bleuis, à rayures cheveux, gravés « *Manufacture à Versailles Boutet Directeur Artiste* », décorés à l'or aux bouches de frises dorées et points de mire réglables, ornés aux tonnerres sur fond d'or de losanges, guirlandes de fleurs et fleurettes, poinçonnés de quatre poinçons « *LNB* » et deux barrettes Boutet. Queues de culasse numérotées « 1 » et « 2 », finement gravées de trophées de chasse et de têtes de cervidés.

Platines signées « *Boutet à Versailles* » et chiens col de cygne finement gravés de feuillages et de losanges, ornés de têtes de chien. Bassinets ovales à grand pare étincelles.

Garnitures en acier. Pontets repose doigt gravés de personnages. Devants de pontet en urnes fleuries, coquilles et feuillages. Belles crosses à fût court, en noyer choisi, à quadrillage vannerie, sculptées de coquilles, fleurs et toiles d'araignée, à pommeaux en suite en ébène, sculptés, enrichis d'une garniture gravée, ciselée. Les dos des crosses portent d'origine une large plaque en argent, découpée, fixée par une quinzaine de petits clous et gravée :

« *Le 1^{er} Consul lors de son voyage à Lyon en l'an 11, au G^l Div^{ce} Duhesme* ».

A.B.E. Traces d'oxydation notamment sur les canons.

Sera jointe une copie de la carte de visite et d'une attestation de vente de ces pistolets par le Comte Duhesme (1983).

12 000 / 15 000 €

Historique :

On retrouve sur une biographie de Duhesme de 1842 :

« *Appelé au commandement de la 19^e division militaire en 1802, il s'établit à Lyon, qui en était le chef-lieu. Le premier consul lui décerna, en 1803, une paire de pistolets de la manufacture de Versailles.* »

Le bulletin de Lyon du 10 brumaire An XII précise :

« *Le général Duhesme, commandant la 19^e division militaire, vient de recevoir une paire de pistolets de la manufacture de Versailles, sur lesquels est gravée cette inscription: Le Premier Consul au général de division Duhesme, lors de son, voyage à Lyon.* »

Ceuvre en rapport :

-Boîte de pistolets donnée par le Directoire au général DUHESME (collection du Musée de l'Armée)

Il semblerait que le général ait reçu également reçu une « *armure* » complète à cette époque.





GUILLAUME, PHILIBERT DUHESME (1766-1815)

Né à Bourgneuf (Saône-et-Loire), le 7 janvier 1766, il commandait la garde nationale de son canton en 1791, entra comme capitaine dans le 2^e bataillon de Saône-et-Loire et fit la campagne du Nord. Général de brigade en 1793 et général de division en 1794, il passa à l'armée des côtes de Brest sous les ordres du général Hoche, fil avec lui la guerre de la Vendée, et servit ensuite à l'armée du Rhin sous Pichegru, à l'armée de Rhin-et-Moselle sous Moreau et à celle de Rome sous Championnet. Appelé en 1799 à l'armée de réserve, puis à l'armée gallo-batave, Duhesme eut en 1800 le commandement de la 19^e division militaire à Lyon, fut en 1803 membre de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre, président du collège électoral de Saône-et-Loire et servit à l'armée d'Italie. En 1806, il fit partie de l'armée chargée de la conquête du royaume de Naples et commanda en Catalogne de 1808 à 1810. Comte de l'Empire en 1814, il fit la campagne de France, eut ensuite les fonctions d'inspecteur général de l'infanterie, et reçut la croix de Saint-Louis. Pair de France en 1815, il commanda la jeune garde à la bataille de Waterloo et y fut tué le 18 juin 1815.





87. BEAU SABRE DE PRÉSENT OFFERT PAR LE GÉNÉRAL DE DIVISION MERLE (1766-1830), AU CAPITAINE ADJUDANT DE PLACE GUISSÉ.

Poignée en ébène finement quadrillée. Monture en laiton, ciselée, dorée. Calotte à courte jupe ciselée en mufle de lion, se terminant en écailles de poisson et palmettes. Garde à deux quillons inversés à extrémités en fleur et deux oreillons ovales à tête de Bellone sur fond rayonnant.

Superbe lame courbe, à dos rond, contre tranchant et gouttière courant le long du dos, marquée au talon « *Coulaux Frères* », gravée, dorée et bleuie au tiers, à motif sur une face de couronne de laurier, fleurs et feuillages, d'une aigle couronnée dans un cartouche, d'attributs militaires, faisceau de licteur, drapeaux, trompettes, haches, canons, bouclier décoré de l'œil et boulets ; sur l'autre face, d'un casque empanaché, de l'aigle couronnée sur couronne de laurier et dans un cartouche dédié « *Don fait par Monsieur le Général de Division Merle Gouverneur de Braunau à Monsieur Guisse* » et attributs militaires, lances, enseignes, faisceau de licteur, cuirasse, bouclier décoré du serpent, épée, canon, boulets, marquée au talon « *Manufacture de Klingenthal* », « *Coulaux frères* » ; l'ensemble sur fond d'or.

Fourreau en fer bleu, patiné, à quatre garnitures en laiton, découpées, dorées, à décor repoussé dans des ovales, d'attributs militaires, faisceau de drapeaux, casque empanaché, rameaux de laurier, canon, bouclier, baril de poudre, boulets, timbales, carquois, urnes fleuries, motifs géométriques et feuillages. Dard en fer. Pitons des anneaux en fruits et feuillages, deux anneaux en fer doré.

B.E. Époque I^{er} Empire. (fêl restauré à la poignée d'ébène au dos).

12 000 / 15 000 €

Accompagné d'une lettre manuscrite de six pages à en tête du Ministère de la Guerre. « *République française* », en date du « *7 mars 1932* », relatant les états de service de Jean Louis Guisse. Signé du commandant Lasseray de l'état-major de l'armée.... citant l'opinion formulée par Merle le 10 décembre 1807 ...« *Je soussigné, certifie que M. Guisse, capitaine adjudant de place, a pendant quinze mois été employé sous mes ordres dans la forteresse de Braunau, servi avec autant de zèle que d'intelligence, et en rendant hommage à la vérité, je dois dire que l'activité de ce militaire a supplié à un officier d'état-major qui aurait été indispensable pour la surveillance qu'exigeait le service de guerre de cette place, si le capitaine Guisse ne s'était dévoué jour et nuit à remplir ses pénibles fonctions. Outre sa blessure, (éclat d'obus à la jambe droite), il avait été blessé d'une balle à la joue gauche, le jour où il fut fait prisonnier par les prussiens. Il reçut encore une balle à la jambe.....* ».



Historique :

Napoléon attachait un grand prix à la possession de la place de Braunau « *qui peut être considérée comme une des plus belles acquisitions de l'armée* » Il ajoutait dans sa correspondance : « *suis enchanté de la prise de Braunau c'est une des clefs de l'Autriche* »

Pour diriger cette place clef, il fit le choix d'un commandant énergique et prudent, le général Merle.

Le général Merle, sitôt sa nomination connue comme gouverneur de Braunau, dut compléter son état-major.

Guisse avait un rôle majeur dans cette organisation puisqu'on retrouve un avis de 1807 mentionnant que le « général » Guisse, « *commandant la place de Braunau* » avait quitté cette place le 8 août 1807 pour rejoindre Paris.

BRAUNAU-BROUMOU BRÜNN-BRNO, ville de Tchécoslovaquie de Moravie méridionale, à 148 Km au Nord Est de Prague.

119



PIERRE HUGUES VICTOIRE MERLE

Comte, général, né à Montreuil sur Mer en 1766, mort à Lambesc en 1830.

Enrôlé comme soldat au régiment de Foix-Infanterie en 1781, congédié comme n'ayant pas l'âge réglementaire, sous-lieutenant en 1792, élu capitaine de canonniers en 1793, général de brigade en 1794, à l'armée des Côtes de l'Océan en 1796, chargé de conduire les renforts à l'armée des Alpes en 1796, servit à Austerlitz en 1805, général de division le 24 décembre 1805, chef d'état-major du 4^{ème} Corps de la Grande Armée sous Soult en 1806, nommé commandant à Braunau le 19 septembre. En 1808 il s'empara de Valladolid, Baron de l'Empire 1808, Grand Officier de la Légion d'honneur 1808, commandant la 2^{ème} division d'Infanterie du 2^{ème} Corps de l'Armée d'Espagne, Commandant la 1^{ère} division du 2^{ème} Corps sous Reynier à l'armée du Portugal le 1^{er} Mai 1810, grièvement blessé à Busaco d'un coup de mitraille au bras. Servit en Russie en 1812. Gouverneur de Maestricht le 10 août 1813, Inspecteur Général de la Gendarmerie 29 mai 1814, Chevalier de Saint Louis 1814. Commandant une division au corps d'observation du Var en 1815. Admis à la retraite le 7 août 1816.

JEAN LOUIS GUISSSE

Né à Shalsbourg le 12 février 1766. Chevalier de Saint Louis en 1821. Retraité le 30 janvier 1809, il mourut le 14 juillet 1835 à Montmartre.

Il s'enrôle au Régiment d'Infanterie de Brie (plus tard 24^{ème}) le 17 février 1780 et y gravit à pas très ralentis les premiers échelons. Caporal des Chasseurs le 15 février 1784, sergent le 19 septembre 1786, sergent fourrier le 9 juin 1789, sergent major le 15 septembre 1790, sous-lieutenant de Grenadiers le 1^{er} novembre 1791, lieutenant le 14 mai 1792. Le 15 messidor An 3 il fut fait capitaine adjudant major. Employé comme adjudant de place à Strasbourg à dater du 9 nivôse An 8. Il passa en la même qualité à Braunau sur un ordre du Major général le 14 frimaire An 14 (5 décembre 1805). Il resta dans cette ville sous les ordres du général Merle jusqu'au 1^{er} Mai 1808 et réintègre ensuite son poste de Strasbourg. Retraité le 30 janvier 1809, il mourut le 14 juillet 1835 place du théâtre à Montmartre.

SABRE DE RÉCOMPENSE NATIONALE DU GÉNÉRAL LEFEBVRE

88. EXCEPTIONNEL SABRE DE RÉCOMPENSE NATIONALE OFFERT PAR LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF AU GÉNÉRAL LEFEBVRE.

Travail de Boutet, directeur artiste de la Manufacture de Versailles. Monture en bronze doré, gravée et ciselée. Poignée en ébène à fin quadrillage, à dos rond. Pommeau en tête de lion à courte jupe ciselée de plumes et d'écailles. Garde à une branche ornée de feuilles de chêne et de glands, croisière à deux oreillons ciselés en suite en bordure, quillon droit se terminant en tête de lion. lame courbe, à dos plat, signée au talon « *Klingenthal* », à contre tranchant et pans creux, gravée, bleuie et dorée au tiers de trophées d'armes et de musique, de rinceaux et couronne feuillagée. Fourreau à deux crevées, garni de chagrin noir, à deux anneaux et à deux grandes garnitures reliées par deux baguettes de renfort. Chape à décor au trait, coquille et feuille de chêne, gravée sur le devant « *Le Directoire Exécutif au Général Lefèvre* », souligné d'une raie de cœurs ; au dos, « *Manufacture de Versailles Boutet Directeur Artiste* ». Longue boulerolle à décor en suite d'un bracelet « *rais-de-cœur* », de médaillons ovales avec palmes et feuillages, feuillages stylisés à la base et de crosses. Dard en fer. B.E. Époque Directoire (petites traces d'usage, manque un anneau et son piton).

30 000 / 40 000 €

Provenance :

-Ce sabre aurait été offert par le maréchal LEFEBVRE à son ami le maréchal PÉRIGNON, qui l'aurait transmis à sa fille Marie-Agnès-Irma, mariée au vicomte Jacques-Marie CAVAINAC de BARAGNE; il provient de sa descendance.

Œuvre en rapport :

Sabre de récompense nationale donné par le directoire exécutif au Général Vandamme. Collections du Musée de l'Armée. Reproduit dans le Bottet.

Nota :

Deux sabres de ce type sont reproduits dans l'ouvrage du capitaine BOTTET sur la Manufacture de Versailles, édité en 1903:

- N°VII, un modèle non attribué de la collection BOTTET.
- N°VIII, celui du général VANDAMME, collection du Musée de l'Armée.







LEFÈVRE (ou LEFÈBRE) FRANÇOIS-JOSEPH DUC DE DANTZIG

Né le 25 octobre 1755, maréchal d'Empire le 19 mai 1804, chef de la cinquième cohorte de la Légion d'Honneur et grand-aigle le 2 février 1805, + le 14 septembre 1820.

Il s'engagea comme soldat au régiment des gardes françaises en septembre 1773, caporal en 1777, sergent en 1782, premier sergent en 1788, Lieutenant instructeur du bataillon des Filles Saint-Thomas dans la garde nationale de Paris le 1 septembre 1789, fut blessé en protégeant la rentrée de la famille royale aux Tuileries après sa tentative de départ pour Saint-Cloud et en favorisant la fuite des tantes du roi capitaine au troisième bataillon d'infanterie légère le 1 février 1792, adjudant général chef de bataillon le 3 septembre 1793, général de brigade à l'armée de la Moselle le 2 décembre 1793, général de division le 10 janvier 1794, commandant l'avant-garde des trois divisions de gauche de l'armée de la Moselle sous HATRY, le 22 mars, servit à la prise d'Arion, s'empara de Dinant, assista au siège de Charleroi, défendit le village de Lambusart à la bataille de Fleurus le 26 juin, à l'armée de Sambre et Meuse le 28 juin, commandant la deuxième division de l'armée le 7 août 1794, commandant l'avant-garde de l'armée à la bataille d'Aldenhoven le 2 octobre, commandant la première division de l'armée de Sambre et Meuse le 25 décembre, à la gauche sous KLEBER en août 1795, battit les Autrichiens à Honnef, servit sous KLEBER Siegsberg et Altenkirchen le 4 juin 1796, vainqueur à Wildendorf le 4 juillet, à Friedberg le 10 juillet, à Bamberg, Salzbach et à la prise de Koenigshofen, commandant la première division et la droite de l'armée de Sambre et Meuse le 23 janvier 1797; commandant provisoirement l'armée de Sambre et Meuse à la mort de HOCHÉ, le 19 septembre, puis nommé à l'armée d'Angleterre sous KLEBER; commandant la division d'avant-garde de l'armée de Mayence le 14 décembre jusqu'au 21 mars 1798, commandant le corps du Haut-Rhin du 5 juin au 21 novembre: commandant par intérim l'armée de Mayence à la place de JOUBERT, du 8 au 25 octobre 1798; commandant la sixième division de l'armée de Mayence, puis du Danube, le 21 novembre, et l'avant-garde jusqu'au 9 février 1799; prit possession de son commandement le 5 mars; blessé d'une balle au bras gauche au combat de Pfullendorf, le 21 mars; revint à Paris. Il fut désigné par le Conseil des Cinq-Cents, le 11 mai 1799, comme candidat au Directoire à la place de Treillard, ne fut pas élu, mais devint commandant de la dix-septième division militaire de Paris le 13 août. Il prit une part importante à la Journée du 18 brumaire; commandant les quatorzième, quinzeième et dix-septième divisions militaires en décembre 1799; sénateur le 1^{er} avril 1800, puis président du Sénat; maréchal d'Empire le 19 mai 1804; commandant le corps de réserve réuni à Mayence, le 19 septembre: commandant le cinquième corps de la Grande-Armée à la place de MORTIER le 11 septembre 1806; commandant l'infanterie de la Garde impériale, le 5 octobre servit en Prusse et en Pologne en 1806/1807, à Iéna le 14 octobre 1806; commandant le dixième corps de la Grande-Armée et chargé du siège de Dantzig, le 23 janvier 1807; reçut la capitulation de Dantzig le 24 mai; duc de DANTZIG par lettres patentes du 10 septembre 1808: commandant le quatrième corps de l'armée d'Espagne du 7 septembre 1808 au 10 janvier 1809. Commandant en chef le septième corps (Bavarois) à l'armée d'Allemagne, 14 mars 1809; commandant de l'armée du Trol de mai à octobre 1809; commandant l'infanterie de la Vieille-Garde en Russie, le 10 avril 1812, à la Moskowa le 7 septembre, rappelé en France le 11 janvier 1813; commandant la Vieille-Garde en Champagne en 1814, à Champaubert et à Montmirail. Vota au Sénat la déchéance de Napoléon. Pair de France le 4 juin 1814, au Cent-Jours et en 1819. Sa femme, Catherine HUBSCHER, est devenue légendaire sous le nom de Madame Sans-Gêne; ils eurent quatorze enfants, dont douze fils, pas un ne survécut, sauf Marie-Xavier-Joseph, comte de DANTZIG, général de brigade le 11 septembre 1810. + à Wilna, des suites des fatigues de la guerre, le 15 décembre 1812, sans postérité.

PERIGNON Catherine-Dominique, marquise de, né en 1754+ le 25 décembre 1818, maréchal d'Empire le 19 mai 1804 et maréchal de France le 14 juillet 1816. Il eut trois fils et huit filles dont une, Marie-Agnès-Irma de PÉRIGNON (1803/1849) alliée en 1832 à Jacques CAVAINAC de BARAGNE (1773/1855).

89. ÉCOLE FRANÇAISE DU DÉBUT DU XIX^E SIÈCLE

« *Le général de division Lefebvre, en uniforme.* »

Miniature ronde sur ivoire (cassure en partie supérieure gauche).

Sous verre. Cadre en laiton doré avec au dos un motif en laiton ajouré et gravé

« *LE GENERAL DE DIVISION LEFEBVRE AGE DE 41 AN* »

Diamètre : 53 cm.

A.B.E. (Cadre à refixer). Vers 1796.

600 / 800 €





**90. SABRE ET BREVET D'HONNEUR DE JEAN-BAPTISTE POUSSIN
OFFICIER D'INFANTERIE À LA 57^E DEMI-BRIGADE, D'ÉPOQUE CONSULAT.**

Monture en argent. Poignée recouverte de basane avec double filigrane. Calotte ovale à courte jupe découpée, gravée de toiles d'araignée. Garde à une branche évidée, à crochet enroulé, deux demi oreillons gravés. Long quillon courbe vers la pointe, se terminant par une palmette poinçonnée « D-BY », coq 1 et grosse garantie (1798-1809). Lame courbe à dos plat, contre tranchant, gouttière et pans creux, contre poli au talon. Fourreau et cuvette en fer, gravé sur la partie supérieure « *Le Premier Consul au Cen Poussin sous-lieutenant à la 57^e demi-brigade d'infanterie pour action d'éclat* » ; au dos, « *Mfure à Versailles Entpise Boutet* » ; à deux larges bracelets en argent gravés de trophées d'armes et de trophées militaires sur les deux faces et deux anneaux en fer. Dard en fer. Long hors tout : 87,3 cm. Long lame : 73,9 cm.

Et son brevet d'honneur sur parchemin en partie imprimé, à belle vignette : « *le Citoyen Poussin Jean Baptiste sous lieutenant à la 57^{ème} demi brigade, Bonaparte Premier Consul de la République d'après le compte qui lui a été rendu de la conduite à l'affaire qui eut lieu à la prise de Loire en Grison ; le 16 ventôse an 7, cet officier, à la tête de six grenadiers s'empara d'une pièce de canon défendue par vingt-deux autrichiens qu'il fit prisonnier de guerre. Le 19 floréal an 8 à Biberach, il fut blessé d'un coup de feu à la cuisse droite et ne voulut point abandonner son poste jusqu'à ce que la bataille fut gagnée... lui décerne, à titre de récompense nationale, un sabre d'honneur...* ».

Cachet sec. Signatures de Berthier Ministre de la Guerre, du Secrétaire d'État Hugues de Maret et du Premier Consul Bonaparte.

A.B.E. Epoque Consulat.

25 000 / 35 000 €

Provenance :

-Salle des ventes de Dinan 2006, puis négoce spécialisé.
-Collection Jean Louis Noisiez.

JEAN-BAPTISTE POUSSIN

Né le 6 novembre 1771, à Vendôme (Loir-et-Cher), entra au service le 30 septembre 1791 comme sergent-major dans le 1^{er} bataillon de Loir-et-Cher, devenu 83^e-57^e demi-brigades et 57^e régiment d'infanterie de ligne. Il prit part en 1792 et 1793 aux opérations des armées du Nord et des Ardennes, fut nommé sous-lieutenant le 10 vendémiaire an II, et fit les guerres de l'an II à l'an IV aux armées d'Italie, d'Angleterre, d'Helvétie et du Rhin. Le 16 ventôse an VII, à la prise de Coire, avec 6 grenadiers de la 57, il s'empara d'une pièce de canon défendue par 22 Autrichiens auxquels il fit mettre bas les armes et qu'il emmena prisonniers. A la bataille de Biberach, le 19 floréal an VIII, quoique blessé grièvement d'un coup de feu à la cuisse gauche au commencement de l'action, il ne voulut pas se retirer du champ de bataille et combattit avec la même énergie jusqu'à ce que la victoire fût proclamée. Le 10 vendémiaire an XI, le premier Consul lui décerna un sabre d'honneur. Employé à l'armée des côtes de l'Océan pendant les ans XII et XIII, il fut promu lieutenant le 12 vendémiaire an XII, et fut créé officier de la Légion d'Honneur le 25 prairial suivant. Passé avec son grade dans les grenadiers à pied de la garde impériale le 12 fructidor an XIII, c'est en cette qualité qu'il fit les guerres de la grande armée en Autriche, en Prusse et en Pologne depuis l'an XIV jusqu'à 1807. Nommé capitaine au 5^e régiment d'infanterie légère le 3 avril 1806, il fit encore la campagne de 1809 en Allemagne, sous les ordres du maréchal Masséna, et y déploya la plus brillante valeur. Il rentra dans ses foyers le 11 octobre 1809, et devint électeur des Bouches-du-Rhône,







SOUVENIRS DU MARECHAL NEY

*« Le sang de Ney était sacré pour la France. Sa conduite
dans la retraite de Russie n'a point d'égale »*

Napoléon I^{er} à Sainte-Hélène



MICHEL NEY DUC D'ELCHINGEN, PRINCE DE LA MOSKOWA
MARÉCHAL DE FRANCE, PAIR DE FRANCE
(SARRELOUIS 1769-PARIS 1815).

Engagé en 1787, lieutenant en 1792, il sert aux armées du Nord, de Sambre et Meuse et de Mayence (1792-1797). Il est promu général de brigade en 1796, commandant en chef provisoire de l'armée du Rhin et général de division en 1799. Il commande l'armée française en Suisse en 1802, et fait signer en 1803 l'acte de médiation à la République helvétique.

Maréchal d'Empire en 1804, il prend une part brillante à la campagne de 1805, où il est vainqueur à Elchingen et conquiert le Tyrol. Il se distingue à Iéna et pendant la campagne de Prusse (1806), puis pendant la campagne de Pologne (1807), où il décide de la victoire de Friedland et gagne son surnom de « *Brave des braves* ». Devenu duc d'Elchingen en 1808, il est appelé à l'armée d'Espagne, où il sert jusqu'en 1811, puis à l'armée du Portugal sous Masséna, qui le suspendra de ses fonctions pour insubordination. Sa conduite glorieuse pendant la campagne de Russie (1812) à la bataille de la Moskova et comme commandant de l'arrière-garde pendant la retraite lui vaudra le titre de prince de la Moskova.

Pendant la campagne de 1813, il est présent à Lützen, Bautzen, Dresde, mais il est vaincu à Dennewitz (6 septembre) et est blessé à Leipzig. Il participe à la campagne de France, mais sera de ceux qui pousseront l'Empereur à abdiquer. Rallié à Louis XVIII, qui le fait pair de France (juin 1814), il est chargé d'arrêter Napoléon au retour de l'île d'Elbe (5 mars 1815), mais il se déclare pour l'Empereur le 12 mars.

Nommé commandant des 1^{er} et 2^e corps de l'armée du Nord le 15 juin 1815, il combat aux Quatre-Bras (16 juin) et à Waterloo, où il dirige avec une folle bravoure les charges de cavalerie. Proscrit, découvert, il est arrêté et traduit devant un conseil de guerre dont il nie la compétence. Jugé alors par la Cour des pairs, il est condamné à mort, malgré la défense des avocats Berryer et Dupin, le 6 décembre 1815 et fusillé le lendemain.



**91. « LE MARÉCHAL NEY, DUC D'ELCHINGEN,
PRINCE DE LA MOSKOWA,
MARÉCHAL DE FRANCE ».**

Dessin au crayon noir et à la mine de plomb sur papier bi, représentant le Maréchal pris sur le vif en buste de face, en costume civil avec bouffette.

Porte une signature «Guérin» en bas à droite.

Annoté sur la gauche : « Le Maréchal Ney en jugement à la Chambre des Pairs le 3 décembre 1815 ».

21,3 x 14,4 cm.

Il est accompagné d'un billet manuscrit au dos : « Collection du Prince de la Moskowa, dessiné à l'audience de la Chambre des Pairs le 3 décembre 1815, Le Maréchal Ney a été exécuté le 7 décembre 1815 entre 8h30 et 9h00 du matin près de la place de l'Observatoire ».

« Collection A.D. Pardée et Collection Docteur Jean Perillo, 1970 ».

2 000 / 2 500 €

Provenance :

- Collection Prince de la Moskowa
- Collection A.D Pardee
- Collection J.Perillo
- Collection Jean Louis Noisiez



LE BÂTON DU MARÉCHAL MICHEL NEY

92. BÂTON DE MARÉCHAL DE L'EMPIRE DE MICHEL NEY, DUC D'ELCHINGEN, PRINCE DE LA MOSKOWA.

En bois recouvert de velours bleu nuit, brodé d'un semis de 32 aigles brodés de fil, canetille et lamé d'argent doré, en quatre rangées de huit aigles, Chaque côté des extrémités est recouvert de velours bleu nuit en suite et brodé d'une couronne de feuilles de lauriers en canetille dorée

Orné aux deux extrémités de bagues en or, gravée sur l'une "*TERROR BELLI DECUS PACIS*" (manque un petit rivet de fixation) et sur l'autre "*Michel Ney Nommé par L'Empereur Napoléon Maréchal de l'Empire le 12 Floréal An 12*" »

(manque trois rivets de fixation)

Longueur : 480 mm. Diamètre : 40 mm

Les deux viroles portent les poinçons d'or :

- de titre 750 Paris, de moyenne garantie Paris (1798-1809)

Poinçon tête de chien ou d'ours 3 (non identifié)

Traces de poinçon d'orfèvre.

A.B.E. Epoque Premier Empire. (Usures des inscriptions, velours du corps du bâton changé postérieurement, au vu du motif de broderie à l'aigle légèrement différent de celui du modèle 1804).

Dans son écrin modèle 1804 en carton fort recouvert de maroquin rouge décoré au petit fer à l'or d'un semis de vingt-quatre aigles impériales, en six rangées de quatre aigles, et marqué aux deux extrémités « *LE MARECHAL MICHEL NEY* » fermant par trois crochets en argent découpés. Les côtés décorés de l'Aigle impériale sur fuseau enfoudré.

L'intérieur est garni de soie ivoire et d'un tirant en moire.

B.E. Epoque Premier Empire. (petites usures)

Longueur : 495 mm. Diamètre : 505 mm.

-Accompagné d'une lithographie du maréchal par Villain.

200 000 / 300 000 €

Provenance :

-Collections des Princes de la Moskowa.

-Collection de M.Beaupère à partir de 1961. Il sera joint un certificat de provenance du bâton.

-Collection Jean Louis Noisiez.

Œuvres en rapport :

Des 24 maréchaux d'Empire, seuls deux bâtons d'époque Premier Empire sont connus en mains privées : le nôtre et celui du maréchal Macdonald (collection Polailon). Les autres sont conservés dans des musées français et étrangers.

Expositions :

-« *Exposition historique et militaire de la Révolution et de l'Empire* », 1895, n°340, « *Bâton du maréchal Ney* ». Alors dans les collections du Prince de la Moskowa.

-« *Napoléon* », exposition au Grand Palais, 1969 ; n°403, « *Bâton du maréchal de l'Empire du maréchal Ney (1804)* ». La notice relève une date de nomination différente de celle des autres bâtons, le 12 au lieu du 29 floréal An XII.

-Ce bâton était bien répertorié dans la documentation de Jean Brunon.





Small rectangular label with illegible text, likely identifying the pistols.



0110





LA PLAQUE DE GRAND AIGLE DU MARÉCHAL NEY

93. FRANCE ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Plaque métallique de grand aigle du Maréchal Ney.

En argent ciselé.

Centre à l'aigle surmontée de la couronne. Pourtour avec inscription « *Honneur et Patrie* ».

Dos doublé de maroquin vert.

Épingle en métal bleui du type Biennais et deux crochets.

Diam : 101,4 mm. Poids : 63g.

T.T.B. Epoque Premier Empire.

20 000 / 30 000 €

Provenance :

- Collection des Princes de la Moskowa.
- Collection de M.Beaupère à partir des années 1960.
- Vente anglaise Spink au début des années 2000.
- Collection Jean Louis Noisiez

Exposition :

Exposition « *Napoléon et la Légion d'honneur* », Musée de la Légion d'honneur en 1968, n°325.

Bibliographie :

-Jean-Pierre Collignon, « *Les ordres de chevalerie* », 2004. Reproduit figure 335, p.199, « *Plaque de grand aigle en argent à l'imitation des plaques brodées ayant appartenu au Maréchal Ney* »







FRANÇOIS GÉRARD (1770-1837)
Maréchal Michel Ney

LA LÉGION D'HONNEUR DU MARÉCHAL NEY

94. FRANCE ORDRE DE LA LEGION D'HONNEUR

Aigle d'or du 3^{ème} type du Maréchal Ney.

En or et émail.

Légende à l'avant, « *Napoléon EMP. des Français* » (léger enfoncement)
et, au revers, « *Honneur et Patrie* ».

Anneau cannelé.

Poinçon sur l'arrière-tête de coq 1809-1819.

Long ruban à bouffette plate.

Poids : 19,8 g. Dim. : 57 x 37 mm.

T.T.B. Epoque Premier Empire (très légers cheveux et légers éclats d'émail).

5 000 / 6 000 €

Cet aigle d'or était également porté par les grand aigles en plus de la grande décoration.

A ce titre, on voit cette décoration sur les portraits du maréchal par le Baron Gérard et Langlois.

Provenance :

- Collection du Prince de la Moskowa.
- Collection de M.Beaupère à partir des années 1960.
- Vente anglaise au début des années 2000.
- Collection Jean Louis Noisiez

Exposition :

Exposition « *Napoléon et la Légion d'honneur* », Musée de la Légion d'honneur en 1968, n°325.





LA PLAQUE DE GRAND AIGLE DU MARÉCHAL NEY

PREMIÈRE RESTAURATION

95. FRANCE ORDRE DE LA LÉGIION D'HONNEUR

Rare plaque de grand aigle de la Légion d'honneur, en argent, ayant appartenu au Maréchal Ney.

En argent, à l'imitation des plaques en canetille.

Centre en deux parties au profil d'Henri IV, avec inscription sur le pourtour en émail bleu « *Honneur et Patrie* ».

Attache au modèle spécial de l'orfèvre Biennais.

Diam. : 84 mm.

Poids : 42g.

B. Epoque Premier Empire, modifiée sous la première Restauration, (manque trois boules aux extrémités des pointes et une boule faussée). Fabrication attribuée à Biennais.

6 000 / 8 000 €

Exposition :

« *Napoléon par l'image* », Hachette, 1895, notre plaque reproduite.

Provenance :

-Vente Drouot Maître D. Vincent, expert Charles Marchal, 22 avril 1983.

-Vente Drouot, Maître V. Jutheau, expert Jean-Claude Dey, 29 janvier 1991.

On y joint une miniature ronde, sur ivoire, du maréchal Ney, en grand uniforme, portant la plaque de grand aigle de la Légion d'honneur du 1^{er} Empire, le grand cordon, l'étoile d'officier ainsi que la couronne de fer, marquée « *M.B. 1809* ».

Sous verre, cerclée de laiton doré.

Diam. : 78 mm.

B.E. Fin XIX^e siècle.

Bibliographie :

-Jean-Pierre Collignon, « *Les ordres de chevalerie* », 2004. Figures 338 et 339 pour des plaques métalliques de Biennais, à légendes émaillées bleues.







LE PORTEFEUILLE DU MARÉCHAL NEY

96. PORTEFEUILLE ÉCRITOIRE DU MARÉCHAL NEY, DUC D'ELCHINGEN, PRINCE DE LA MOSKOWA.

En maroquin rouge, décoré à l'or au petit fer, orné au centre des Grandes Armes impériales avec inscription « *Le Pince de la Moskowa* », frappé de part et d'autre de deux aigles impériaux, bordé d'une frise de feuilles d'acanthé sur les côtés du plumier décoré d'urnes.

Plumier à deux charnières en cœur, en laiton argenté, et une serrure à clé. Ouvert il présente quatre cases dont deux avec encrier à bouchon en laiton argenté (accidenté à l'un).

Le portefeuille à soufflet est gainé de maroquin vert, bordé d'une frise de feuilles d'acanthé et d'un chapelet de boules, avec pochette à rabats verte, en toile.

B.E. d'usage (Manque la clé). Époque Premier Empire.

On y joint une médaille en argent, moderne, de la Monnaie de Paris représentant le Maréchal Ney. Diam : 46 mm.

30 x 37 cm.

6 000 / 8 000 €

Provenance :

- Vente Hermann Historica.
- Vente Osenat.
- Collection Jean Louis Noisiez.

97. LETTRE SIGNÉE DU GÉNÉRAL NEY, COMMANDANT LE CAMP DE MONTREUIL AU MINISTÈRE DE LA GUERRE. PARIS, LE 28 PLUVIÔSE AN 12.

Lettre à en-tête manuscrite. Ney prévient le ministre de la mise hors service pour deux mois au moins d'un officier victime d'une chute de cheval, « ... *je vous proposerai citoyen ministre, le citoyen Lacroix... pour le remplacer...* ».

200 / 300 €

98. LETTRE SIGNÉE DE NEY MICHEL, DUC D'ELCHINGEN, PRINCE DE LA MOSKOVA, À CLARKE, DUC DE FELTRE, MINISTRE DE LA GUERRE. WARZBOURG, LE 15 AVRIL 1813.

Lettre manuscrite (in folio).

Demande de faire revenir d'Espagne M^r Regnard sous inspecteur au revue « *pour l'intérêt que je porte à cet officier mon ancien aide de camp...* ».

200 / 300 €

Warybourg, le 15 avril 1813.

Paris
Monsieur le Duc,
Monsieur le Duc

J'ai eu l'honneur de vous adresser
sous l'aspect de l'Empereur M^r Regnard,
de Camp, votre Excellence. Je l'entends
que je porte à ces officiers, en je vous rend
cette demande avec autant de gloire d'infanterie, qu'
le moment plusieurs places de sous-Inspecteur
vacantes au 3^e Corps d'armée, auquel j'
votre Excellence de vouloir bien l'attache
sans trop vous exprimer, Monsieur
je suis sensible à ce que vous voudrez
pour rapprocher M^r Regnard de moi
je prie votre Excellence
Nouvelle assurance de ma haute
Le maréchal
prie

Ch. 8109

L. C. de la Grande Peltre, Ministre des guerres

2 valon au 12

E v

il demande à M^r Laminé et
au 1^{er} au 1^{er} au 1^{er} au 1^{er}
et M^r M^r M^r

arrivés
au 1^{er}





LES PISTOLETS DU MARÉCHAL NEY

99. RARE PAIRE DE PISTOLETS DE COMBAT À SILEX ATTRIBUÉE AU MARÉCHAL NEY, PRINCE DE LA MOSKOWA.

Canons à pans légèrement tromblonnés aux bouches, bleuis, à rayures cheveux, décorés d'un filet d'or aux bouches et aux tonnerres, signés par incrustation d'or sur le pan supérieur « *Ringeissen a Paris* »;

Ils portent trois poinçons aux tonnerres de « *L. C.* » (canonnier Leclerc), et une inscription à l'or sur le pourtour des bouches « *Prenez Garde de m'approcher* ».

Sous les canons, une inscription à l'or « *Maréchal N* » (NEY), (seul Maréchal de l'Empire dont le nom commence par un N).

Platines signées « *Ringeisen à Paris* » et chiens col de cygne à corps plats. Queues de détente réglables.

Garnitures en argent uni découpé (poinçon illisible).

Beaux pommeaux en acier, à pans, découpés au centre, en ovale, encadrant l'Aigle Impériale couronnée en argent ciselé.

Crosses en noyer en partie sculpté et finement quadrillé, à longs fûts. (Petits coups)

Baguettes à embouts en corne.

Longueur totale : 370 mm. Longueur canon : 217 mm. Calibre 18 mm.

Bon état. Vers 1805-1810.

10 000 / 15 000 €



Détail sous les canons

Provenance :

« Cette paire de pistolets a appartenu à Monsieur Saint-Aubin, l'un des plus grands antiquaires parisiens de l'entre deux guerres, spécialiste en armes anciennes et souvenirs historiques, ce dernier n'avait gardé que cette paire de pistolets dans sa collection personnelle, étant donné leur qualité et leur prestigieuse appartenance; puis la fille de Monsieur Saint Aubin a cédé cette paire de pistolets à un grand collectionneur français qui, par la suite, me l'a confié pour la vendre, à l'époque de cette transaction, j'ai contacté Madame Denyse Saint Aubin qui a rédigé et signé une attestation à mon nom le 19 décembre 1993.

Ils ont alors été vendus en 1993 à un grand collectionneur belge du Premier Empire et de souvenirs historiques puis dans la collection Noisiez »

Jean-Claude Dey

Ringeisen (Rengessen) :

Armurier à Paris, 1795-1810. « Vu sur une paire de pistolets d'officier type Empire, calotte à 8 pans avec aigle impériale argent, marqué sur les canons avec poinçons de Leclerc ».

« Le Qui est qui de l'arme en France » par J.J. Buigné et P. Jarlier. Éditions du Portail, 2001.



100. « MARÉCHAL NEY ».

En buste, en uniforme, portant le grand aigle de la Légion d'honneur et la couronne de fer.

Gravure, accompagnée d'un billet autographe manuscrit à la plume « *Le très humble et très obéissant serviteur* », signé « *M^{al} P^{er} de la Moskowa* ».

Encadrés ensemble sous verre.

Gravure : 15 x 10 cm.

Billet : 8,5 x 5,5 cm.

On y joint un tirage de Villain, vers 1830, représentant le maréchal NEY, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa, encadré sous verre.

150 / 250 €





101. ÉTONNANT SABRE DE LUXE D'OFFICIER DE CAVALERIE DIT « À LA CHASSEUR » AYANT POSSIBLEMENT APPARTENU AU MARÉCHAL NEY (1769-1815).

Poignée en galuchat à triple filigrane. Monture en bronze, ciselée, gravée et dorée. Pommeau ovale orné du visage d'Hercule à courte jupe ciselée de feuillages et d'une fleur. Garde à trois branches et deux oreillons en navette, finement ciselée de branches de laurier et de branches de feuilles superposées. Oreillons à décor en suite, enrichis d'une fleur comme sur la branche principale. Quillons en tête d'animal fantastique courbé vers la pointe. Lame courbe en damas, à dos plat, contre tranchant et pans creux, enjolivée au talon d'un cartouche poliglacé, incrusté de lettres et de signes dorés. Fourreau en tôle de fer recouvert de chagrin noir, à couture métallique sur la face du type à l'oriental, à deux bracelets ciselés de laurier et deux anneaux en laiton. Bouterolle ciselée de gui stylisé. Dard en fer.

B.E. (accidents et manque de basane au fourreau).
Fin de l'Empire – 1^{ère} Restauration.

4 000 / 6 000 €



Détail de la bouterolle de la statue place de l'Observatoire



Historique :

La statue du maréchal, place de l'Observatoire à Paris, a été faite par le sculpteur François RUDE, en 1852/1853.

Il est représenté pendant la campagne de 1815, et porte le sabre présenté ici.

Ce sabre fut probablement donné au sculpteur par le fils du maréchal, pour une exécution plus réaliste de la statue.

Sa facture est à rapprocher de celle des armes de la manufacture de Versailles par BOUTET.

Un sabre du même modèle, au Musée de l'Armée, mais avec un fourreau différent, est présenté au Musée de l'Armée comme ayant appartenu au général commandant l'un des quatre régiments de gardes d'honneur (Legs LEPEL-COINET).

Le sabre présenté ici a un fourreau tout à fait exceptionnel, car le montage du cuir à couture métallique sur un fourreau d'acier n'est connu sur aucun autre sabre.

Référence :

Il est à noter que ce modèle aurait été utilisé par les chevaux-légers de la Maison du Roi durant la Première Restauration
M.Pétard, « *Des sabres et des épées* », volume 2, figurine 207 S.





SABRE DU GÉNÉRAL DUROC, DUC DE FRIOUL

102. SABRE DU TYPE DES GRENADIERS À CHEVAL DE LA GARDE CONSULAIRE.

Curieux sabre dans le gout et au modèle de ceux de la Garde des Consuls. Poignée en bois recouverte de galuchat avec double filigrane. Riche monture en bronze, gravée, ciselée et dorée. Calotte à courte queue ciselée en fort relief, surmontée d'un mufle de lion ceinturé d'une bague à huit pans présentant sept étoiles, jupes ornées de fleurettes et d'une palme. Garde à coquille à cinq branches en bronze, présentant au centre une toile d'araignée ornée d'un médaillon au « N » dans une couronne de laurier, surmonté de l'aigle entourée de branches de chêne et de laurier. Les quatre branches partant de la branche principale sont décorées de têtes de coq et se terminent en rosaces feuillagées. Quillon à tête d'aigle, bec vers la pointe. lame courbe à dos rond, gravée « *Manufacture de Klingenthal Coulaux frères* », à contre tranchant et gouttières, gravée au tiers d'attributs et de trophées d'armes surmontés de l'aigle, faisceau de licteur et rinceaux feuillagés, marquée dans le damas « *Général Duroc* » sur les deux faces. Fourreau en bois recouvert de galuchat à trois garnitures en laiton, ciselées, dorées, au modèle et dans le gout des sabres de la Garde des Consuls, à décor de trophées, décors géométriques, fleurs, feuilles d'eau, entrelacs, rosaces, bonnet de la Liberté et patte de lion. Dard en fer.

La chappe a une entaille faite pour sortir plus sûrement la lame à l'orientale à lame courbe. Porte sur le fourreau une étiquette à la plume « *Sabre du G' Duroc Collection Bernard Franck n°225 SH* »

A.B.E. Époque Premier Empire (Poignée postérieure, le fourreau au modèle et d'époque rapporté et ajusté au sabre).

20 000 / 30 000 €

Provenance :

- Collection Bernard Franck, 5^{ème} vente, n°178.
- Collection Charles Marchal,
- Collection Milliat.
- Collection Courtois.
- Collection Jean Louis Noisiez.



GÉRAUD CHRISTOPHE MICHEL DUROC (1772-1813)

Cadet gentilhomme à l'École militaire de Pont-à-Mousson, démissionne le 22 juillet 1792. Il émigre puis revient en France.

Lieutenant en second le 1^{er} juin 1793, il fait les campagnes de la Révolution comme aide de camp du général Lespinasse. Il se signale en Italie, devient aide de camp de Bonaparte qu'il accompagne en Egypte. Grièvement blessé à Aboukir, le 25 juillet 1799, il le seconde lors du coup d'Etat de brumaire. Promu général de brigade, il est chargé de missions diplomatiques à la cour de Berlin en novembre 1799, puis à Bâle en février 1800, à Vienne, à Stockholm et à Saint-Pétersbourg. Il est nommé général de brigade le 13 octobre 1801, gouverneur des Tuileries le 20 novembre, général de division le 27 août 1803. Il sert au camp de Boulogne de 1803 à 1805. Entre-temps, il était nommé officier puis grand maréchal du palais. Il participe aux campagnes d'Autriche, de Prusse et de Pologne de 1805 à 1807.

En mai 1802, il est créé duc de Frioul. Napoléon l'envoie pour négocier plusieurs traités (Posen, 1807, Bayonne, 1808). Il sert en Russie en 1812. Il est nommé sénateur, le 5 avril 1813. Il suit l'Empereur en Saxe mais il est mortellement blessé à la bataille de Bautzen en mai 1813.



LE BOULANGER DE LA MAISON DE L'EMPEREUR



103. LE BOULANGER DE LA MAISON DE L'EMPEREUR

Rare brevet de boulanger de la Maison de l'Empereur Napoléon I^{er}.

Sur vélin à grande entête « *De par l'Empereur* » aux grandes armes et aux différents titres et décorations du Grand Maréchal Duroc.

« *Nomme le Sieur Hédé boulanger de la Maison de l'Empereur* » (dont il est déjà en charge depuis le 9 novembre 1799).

Fait le 1^{er} aout 1811.

Signature du grand maréchal Duroc. Cachet sec aux grandes armes du grand maréchal (manques)

47 x 36 cm.

A.B.E. (Rousseurs).

800 / 1 000 €

Douze fournisseurs, essentiellement parisiens, approvisionnaient la Maison. Chacun d'entre eux avait l'exclusivité des fournitures pour lesquelles il avait été choisi. Le charcutier Pagnerre ravitaillait en lard et en jambons, le meunier Lozet en farines, les cavistes Soupe et Pierrugue en vins et liqueurs, le vinaigrier Raffort en condiments, le boucher La flèche en bœufs et moutons ou le boulanger Hédé en pains de toutes sortes.

Référence :

Pierre BRANDA, « *Le Grand Maréchal du Palais : protéger et servir* », in *Napoleonica la Revue*

ARMES À FEU
DIRECTOIRE, CONSULAT, I^{ER} EMPIRE



104. PISTOLET D'ARÇON RÉGLEMENTAIRE À SILEX MODÈLE AN 9.

Canon rond, à pans au tonnerre, marqué « B.C13 ». Queue de culasse frappée « M^{le} 9 ». Platine signée « M^{re} N^{le} de S' Etienne » et poinçonné « S ». Bassinet en bronze. Chien à corps rond. Garnitures en laiton et bride de crosse en fer, poinçonnées G sous étoile. Crosse à long fût en noyer demi verni. Baguette en fer.

B.E. d'usage.

Long. : 352 mm.

Canon : 204 mm.

1 000 / 1 200 €

153

105. PETIT PISTOLET DE VOYAGE À SILEX À COFFRE, UN COUP.

Canon et coffre en bronze, à pans et bourrelet à la bouche. Coffre gravé au trait. Sécurité à l'arrière du chien. Pontet en fer gravé. Crosse (fracturée) à joues rondes en noyer.

Numérotés « 1 » et « 2 ».

A.B.E. Vers 1800-1810.

Long. : 13,5 cm.

200 / 250 €





106. MOUSQUETON À TRINGLE, À SILEX, DE CAVALERIE MODÈLE AN IX.

Canon rond, à pans au tonnerre, poinçonné et daté « 1806 ». Queue de culasse frappée « M^e An 9 » Platine gravé « M^e Imp^e de S^t Etienne » et chien à corps rond.

Garnitures en fer et laiton poinçonné, tringle en fer à deux anneaux.

Crosse en noyer avec poinçons et cachet « EF » daté Avril 1806. Baguette en fer à tête tronconique.

Longueur canon : 75 cm. Longueur totale : 115 cm. Longueur platine : 14 cm.

B.E.

1000 / 1500 €





**107. FUSIL À SILEX D'OFFICIER MODÈLE AN IX,
FABRICATION DE LA MANUFACTURE DE VERSAILLES.**

Canon rond à pans au tonnerre. Platine gravée « MANUF^{re} IMP^{le} à Versailles » et chien à corps rond.

Toutes vis gravées. Garnitures en laiton. Pièce de pouce gravée « *Louis Fremy* ».

Crosse en noyer. Baguette en fer.

Présenté avec une baïonnette à douille (Longueur : 45 cm).

Longueur canon : 102 cm. Longueur totale : 141 cm.

Longueur platine : 14 cm.

B.E.

1 500 / 2 000 €

Porte une étiquette de collection « T89 »





**108. PAIRE DE PISTOLETS D'ARÇON RÉGLEMENTAIRE MODÈLE AN 13,
NUMÉROTÉS « 1 » ET « 2 » SUR LES EMBOUCHOIRS.**

Canons ronds à méplat aux tonnerres, datés « 1809 » et gravés « EF ». Queues de culasse marquées « M. AN 13 ».

Platines poinçonnées, gravées « *Manuf Imp de Charleville* ». Chiens à corps rond.

Bassinets en laiton. Garnitures en laiton, poinçonnées.

Crosses en noyer. Baguettes en fer.

B.E. Époque I^{er} Empire.

1 500 / 2 000 €



157

109. LONG PISTOLET À SILEX RÉGLEMENTAIRE D'OFFICIER DE MAMELOUK.

Canon rond à pans, poinçonné au tonnerre « *F* », « *J* » de l'inspecteur Jacquesson et « *D* » du 1^{er} contrôleur Deschaseaux. Queue de culasse découpée. Platine gravée « *M^{re} IMP^e de Versailles* », (regravé), et chien à corps ronds (piques). Bassinet en laiton. Garnitures en laiton uni et découpé. Pommeau ovale avec vis (manque l'anneau), poinçonné I. Monture en noyer ciré. Crosse à long fût poinçonnée « *DX* ». Baguette en bois à embout en laiton. A.B.É. Époque I^{er} Empire, vers 1810-1811.

Long. hors tout : 410 mm.

Long canon : 270 mm.

3 000 / 4 000 €

DX : Deschaseaux, contrôleur des platines à partir de 1806.



**110. MOUSQUETON À SILEX DE CHASSEUR À CHEVAL
DE LA GARDE CONSULAIRE PUIS IMPÉRIALE.**

Canon rond, à pans au tonnerre. Platine gravé « *Maf^e à Versailles* », poinçonnée T et D sous bonnet phrygien (Garry et Deschaseaux, vers l'An IX et l'an X) et chien à corps rond. Bassinet en laiton. Garnitures en laiton uni : embouchoir à double bande et battant sur le dessous, poinçonné sur le côté « *E 33* », pontet du modèle spécifique à battant sur la queue de pontet. Contre platine à anneau en fer.

Crosse en noyer à joue, poinçonné « *RV* ». Baguette en fer à tête tronconique poinçonnée « *C* » sous étoile.

Présenté avec l'étiquette en laiton ajouré des collections Denis « *516* »

Avec une baïonnette à douille à virole médiane (Longueur : 47,5 cm).

Longueur canon : 75 cm. Longueur totale : 103 cm. Longueur platine : 14,5 cm.

B.E. (Petites usures). Époque Consulat.

6 000 / 8 000 €

Provenance :

-Vente Collections Denis décembre 1993, n°25, expert JC Dey

Historique :

Rare modèle décrit dans le Boudriot, dont la production fut très limitée (2138 exemplaires, produits principalement sous le Consulat).





160

111. PETITE CARABINE DE LUXE DIT « DE BOTTE » DE BOUTET À VERSAILLES.

Canon à pans, légèrement tromblonné à la bouche, bleui patiné, à rayures cheveux, signé sur le pan supérieur « *Boutet Directeur Artiste* ».

Platine ciselée de feuillages signée « *Manuf^{ce} à Versailles* » et chien col de cygne à corps plat. Bassinet pare étincelle. Queue de détente avec vis de réglage à l'arrière.

Toutes vis gravées. Garnitures en fer découpé, bronzé patiné. Crosse en noyer, à joue sculptée et long fût. Baguette en bois à embout en laiton patiné. Pièce de pouce en argent, gravé du chiffre « *JL* » entrelacé.

Longueur canon : 40 cm. Longueur totale : 77 cm.

B.E. Époque Directoire – Consulat.

8 000 / 12 000 €

Œuvres en rapport :

Ce type de carabine était donné en récompense aux officiers généraux ou grands personnages de l'Etat.

-Carabine de botte offerte au directeur Reubell, dont elle porte les initiales gravées sur la pièce de pouce.

-Une autre carabine fait partie des souvenirs du Directeur Lazare Carnot (Centenaire de Lazare, 1923).

Historique :

En l'absence de concordance entre les initiales JL et les cinq directeurs, on peut rapprocher les initiales des généraux célèbres du temps notamment le général (et futur maréchal) Jean Lannes.





**112. BELLE GRANDE PAIRE DE PISTOLETS D'ARÇON D'OFFICIER GÉNÉRAL
TYPE VENDÉMIAIRE AN XII.**

Canons à pans à rayures cheveux, légèrement tromblonnés et décorés d'un double filet or aux bouches, avec points de mire en argent, signés à gauche « *Boutet Directeur Artiste* » et, à droite, « *Manufacture à Versailles* », décorés à l'or aux tonnerres de grenades flamboyantes, branches de feuilles de chêne et pyramides ; poinçonnés à gauche « *BC* », au centre barrette « *Boutet* » et « *NB* », à droite ; « *LG* ». Platines signées « *Manufacture à Versailles* » et chiens col de cygne à corps plats. Bassinets à grand pare étincelles mouvementés. Chiens et couvre bassinets unis, pieds de batterie à retroussis. Garnitures en acier uni, découpées, incrustées, à larges pontets et détentes. Rosettes de contre platines et toutes vis guillochées, deux porte baguettes ; l'ensemble du métal poliglacé.

Magnifiques pommeaux ovales, d'un modèle peu courant, à tête de Jupiter barbu chevelu en demi ronde bosse, sur fond amati, bordés d'une suite d'oves et de losanges en chapelet. Crosses en noyer finement quadrillées et sculptées. Baguettes à embout en corne claire et laiton.

B.E. Très grande qualité. Époque I^{er} Empire. (petites traces d'oxydation sur les côtés des canons, à 20% remis en couleur).

Long : 40 cm. Calibre : 17,2 mm.

10 000 / 15 000 €

Provenance :

-Famille Sabran Ponteves

D'après la tradition familiale, ces pistolets auraient été offerts par le maréchal Murat.





113. LONG ET FIN PISTOLET D'ARÇON À SILEX D'OFFICIER,

à pans, à rayures cheveux, patiné gris, entièrement granité, légèrement tromblonné à la bouche, signé sur le pan droit « *Boutet directeur artiste* » et, sur le pan gauche « *Manufacture à Versailles* », décoré à l'or d'un double filet à la bouche et, au tonnerre, d'un losange, d'une guirlande de feuilles, de trois pyramides ; poinçonné à droite « *JBG* », au centre barrette de « *Boutet* », au-dessus « *NB* » (variante Nicolas Boutet), à gauche « *LG* ». Queue de culasse gravée.

Platine signée « *Boutet Versailles* », à pourtour dentelé et chien col de cygne gravé de feuillages, à corps plat. Bassinet à pare étincelles à volutes garni d'or. Ressort à galet, chien et batterie gravés. Garnitures en acier découpé, finement gravées et ciselées. Devant de pontet en urne de fruits. Porte baguette à quatre anneaux, à décor de frises de feuillages. Pontet décoré de guirlandes en suite. Détente réglable. Contre platine et toutes vis guillochées.

Crosse en noyer, finement quadrillée, à long fut, à dos orné d'une fleur dans un losange.

Pommeau ovale en acier ciselé, à décor en suite sculpté d'une frise de feuilles d'acanthe.

Baguette en bois à embout en ivoire et pastille en fer.

Long. : 45,8 cm. Calibre : 11,7 mm.

B.E. Époque I^{er} Empire. patiné et légères traces d'usage.

6 000 / 8 000 €





165

114. MANUFACTURE DE VERSAILLES.

Paire de pistolets à coffre, à silex, d'officier ou de voyage. Canons ronds à balles forcées, gravés. Coffres gravés de couronnes de laurier et signés « *Manufacture* », « *de Versailles* ». Chiens gravés de poissons. Mâchoires supérieures et couvre-bassinets ornés de frises. Détentes rentrantes. Sécurités par bouton à l'arrière des chiens. Crosses à joues rondes et dos plats en noyer choisi. B.E. Époque Consulat-1^{er} Empire.

4 000 / 5 000 €



115. PAIRE DE PISTOLETS À SILEX D'OFFICIER.

Canons à pans, à rayures cheveux, points de mire rayonnants, gravés sur les pans supérieurs « *Canon tordu* » et de frises géométriques aux tonnerres. Crans de mire à deux feuillets dont un mobile. Queues de culasse gravées de feuillages.

Platines portant une signature, sur l'une « *Manufacture* », sur l'autre, « *de Versailles* » et chiens col de cygne à corps plats finement gravés de frises et de feuillages ainsi que la mâchoire supérieure et la batterie. Bassinets ovales en fer à grand pare étincelles. Ressorts de batterie à galets.

Détentes réglables. Belles garnitures en fer, découpées, finement gravées et ciselées de feuillages et de deux dauphins sur le devant de pontet. Pontets ornés de feuillages. Contre platines décorées en suite. Pommeaux ovales ornés de feuillages et de couronnes de feuilles en suite. Toutes vis guillochées.

Crosses vernies en noyer, quadrillées et sculptées, à long fût et dos évidé. Baguettes en bois à embout en corne et fer.

Long. : 34 cm.

B.E. Époque 1^{er} Empire.

4 000 / 6 000 €

LE DIRECTEUR ARTISTE NICOLAS NOËL BOUTET

NICOLAS NOËL BOUTET

Né en 1761, mort en 1833, célèbre directeur de la Manufacture de Versailles, de l'An II à 1818; il travailla principalement sur les armes de récompense, les armes d'honneur et les armes de luxe, aussi bien blanches qu'à feu; celles-ci ont atteint une renommée mondiale, par leur qualité d'exécution et l'originalité de leurs modèles. Il avait à Paris un dépôt de la Manufacture, 1236 rue de la Loi (rue de Richelieu) en l'an XI, ensuite, 87 rue de Richelieu en 1807; on le retrouve, en tant qu'arquebusier privé, en 1823, 23 rue des Filles Saint Thomas, où il exerça jusqu'en 1831. Il eut un fils, Pierre Nicolas, né en 1786, mort en 1816, ce qui explique quelques fois l'inscription: « *Boutet et Fils* ».



La Manufacture Boutet à Versailles







116. BOUTET ET FILS À VERSAILLES

Coffret nécessaire de pistolets à silex d'officier général.
En acajou verni, à bords abattus, entrée de serrure en ivoire en forme d'écu, garni à l'intérieur de drap vert.

Il contient :

Une longue paire de, pistolets à silex modèle de grand luxe pour officier général.
Canons à rayures cheveux, à pans, légèrement tromblonnés vers les bouches, à fond sablé, amati, entièrement décorés d'un semi d'étoiles d'or et de filets d'or. Tonnerres poinçonnés sur fond d'or de gauche à droite « *L. C.* », aigle couronnée et « *L. C.* » (Leclerc Jean canonnier).

En dessous sur les trois pans les trois barrettes de « *BOUTET* », et frappés sur les côtés gauches « *347* ».

Queues de culasses découpées, finement gravées.

Platines à corps plats signées au niveau du ressort de batterie « *BOUTET & Fils à Versailles* ». Chiens à corps plats finement gravés de dragons et canards, et de rinceaux sur les mâchoires et couvre bassinets.

Bassinets à pare-étincelles doublés d'une feuille d'or. Détentes réglables.

Somptueuses garnitures en argent ciselé, en fort relief, à décor sur les pommeaux: de palmettes, feuillages et toiles d'araignées sur fond sablé; sur les pontets : de la dépouille du lion de Némée et de la massue d'Hercule, et les devants de pontets ciselés d'une cuirasse à l'antique, d'un faisceau de licteur, d'une couronne de laurier ailé et de drapeaux. Entrées de baguettes: en écu traversé par des glaives, couronnes de fleurs, fruits et feuillages. Passants de baguettes à pans.

Contres platines à motif de feuillages et de palmettes.

Crosses à long fût en noyer, en partie finement quadrillées, avec pièces de pouces ovales en argent. Baguettes en bois à embouts en argent et tire bourre.

Et ses accessoires :

Poire à poudre gainée de maroquin rouge à filets dorés et bouchon en argent, tourne vis, maillet, baguettes de bourrage et de dosage, moule à balles coupe-jet gravé « *347* », baguette de nettoyage, huilier, épingle débouche lumière, tire bourre.

Et sa clé.

Poinçons 1798/1809, poinçon de titre : 950 département, poinçon de grosse garantie: département 88, tête de vieillard, poinçon d'orfèvre : « *NB* » de Nicolas Noël Boutet.

B.E. (Gainage du coffret restauré.). Fabrication de la fin du Premier Empire.

A silex, d'origine, non transformé.

Longueur des pistolets: 41 cm.

Coffret: 53,5 x 34 x 10 cm.

40 000 / 60 000 €

Provenance :

-Descendance de l'amiral Sir Richard Goodwin Keats (Grande-Bretagne 1757-1834).

On joint un fragment d'une étiquette anciennement collée sur le coffret.

-Vente anglaise du début des années 2000.

-Collection Jean Louis Noisiez.



L'amiral Sir Richard Goodwin Keats







117. LEPAGE, ARQUEBUSIER DE L'EMPEREUR

Cassette nécessaire de pistolets d'officier en noyer clair gainée de maroquin vert et rouge, décoré à l'or au fer, à un compartiment .

Elle contient :

Une rare paire de pistolets à percussion, à boulettes de fulminate de mercure.

Canons damas, rayés, à pans, signés à l'or « *LEPAGE à PARIS ARQ^r DE L'EMPEREUR* »

Platines signées dans un ovale d'or « *LE PAGE* » dans une couronne de lauriers et chiens à corps plats gravés de rinceaux feuillagés. Détentes à vis de réglages.

Pontets repose doigt gravés d'urnes et décorés au trait. Calottes en fer gravées d'une couronne de laurier, cerclées d'ébène sculpté de feuillages. Crosses quadrillées (un fêle sur une dans le quadrillage) et fûts courts en beau noyer marbré.

Longueur pistolets: 36,5 cm

Avec ses accessoires : maillet, huilier, doseur, moule à balles, poire à poudre, tournevis, distributeur de capsule de fulminate, baguette de nettoyage, et baguette de bourrage.

Avec sa clé.

Datés et numérotés dans les platines, sous les canons et sur les bouchons de culasse « *A 1812* » et « *N°64* ».

Notre coffret est de fabrication particulièrement précoce.

Bon état (petites usures au coffret). Époque Premier Empire (1812).

15 000 / 20 000 €



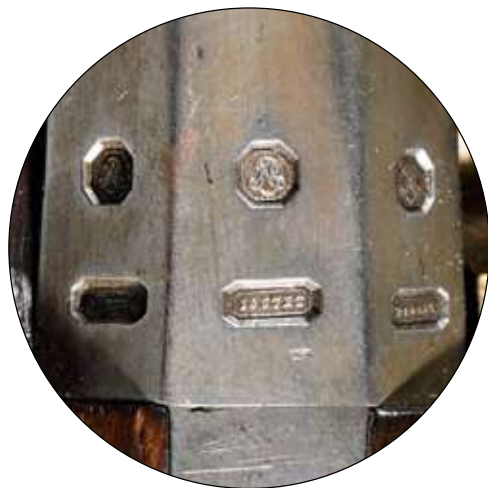
Historique :

L'invention du pasteur écossais Alexander John FORSYTH (1768-1843), lassé des lenteurs des platines à silex lors de ses chasses, allait révolutionner le monde des armes à feu. En utilisant les propriétés détonantes du fulminate de mercure (connues par les chimistes depuis le XVII^e siècle) à la place de la poudre noire et en créant un système complexe de réservoir de pilules de fulminate de mercure qui, combiné à un chien obturateur, permettait de transmettre la détonation dans la lumière du canon, vers 1808.

Dans le même temps Jean Le Page, arquebusier de l'Empereur Napoléon I^{er}, mit lui aussi au point une platine proche utilisant les propriétés du fulminate de mercure à partir de 1810 et commença à produire des pistolets en coffret (comme le nôtre) et des fusils.

Le système fut rapidement copié en Europe (principalement pour les armes de chasse, le système se révélant certes plus rapide mais moins robuste que les armes à silex), sur une période très courte, jusqu'en 1820.





118. PAIRE DE PETITS PISTOLETS À SILEX D'OFFICIER, ATTRIBUÉE À L'INFANTERIE DE LA GARDE IMPÉRIALE.

Canons ronds, à rayures cheveux, à pans aux tonnerres, poinçonnés sur les trois pans supérieures de trois barrettes de Boutet et trois poinçons, variante de N Boutet. Queues de culasse unies. Points de mire en laiton. Platines signées « *Manuf^e à Versailles* », poinçonnées et chiens à corps ronds. Bassinets ovales en laiton. Garnitures en fer uni découpées et incrustées.

Crosses en noyer verni quadrillées à fût court.

Pommeaux ovales plats en acier. Baguettes en acier.

A.B.E. (traces d'usage).

Long : 27 cm. Calibre : 15 mm.

3 500 / 4 500 €

Bibliographie :

Maryse RASO, « *Pistolets et revolvers réglementaires français de 1730 à 1892* », p.94.

D'un modèle proche de celui des porte-aigles.



119. MANUFACTURE DE VERSAILLES.

Longue paire de pistolets à silex pour l'Orient.

Canons ronds, en damas, légèrement tromblonnés et à bourrelets aux bouches, ciselés, en fort relief sur une moitié de trophées militaires, rinceaux et couronnes rayonnantes sur fond amati or. Points de mire en argent rayonné d'or. Queues de culasse gravées en suite. Platines signées « *Manufacture de Versailles* », gravées aux queues et chiens col de cygne à corps ronds. Bassinets en fer à grands pare étincelles. Ressorts de batterie à galets. Garnitures en argent doré, ciselées et gravées de trophées « *à la romaine* » et de trophées de musique, turbans, rayons, feuillages et rinceaux. Contre platines décorées de canons et boulets. Forts pommeaux à longues oreilles.

Crosses à long fût en bois noirci, entièrement décorées de motifs et de fils d'argent incrustés. Baguettes en bois à embouts en os.

Long. : 48,5 cm.

B.E. (Petite réparation à une queue de pontet). Vers 1810-1820.

Ces armes étaient souvent offertes en présent à de hautes personnalités.

4 000 / 6 000 €





176

ARMES BLANCHES
SABRES & ÉPÉES
DIRECTOIRE, CONSULAT, I^{ER} EMPIRE

120. SABRE DE RÉCOMPENSE, MODÈLE DES JOURNÉES DE BRUMAIRE.

Poignée en ébène quadrillé. Monture en laiton ciselé et doré. Pommeau en crosse feuillagée, branche de garde à décor feuillagé, oreillons losangiques bordés de feuilles d'acanthé et quillon droit orné d'un bouton décoré de lauriers. Le dessous de la garde est gravé « *Boutet Directeur Artiste Manufre à Versailles* » avec reste de poinçon LD et NB. Lame courbe à dos plat signé Klingenthal, contre tranchant gravé, doré et bleu au tiers de croisillons, rinceaux, trophées.

Présenté avec un fourreau reconstitué constitué d'une chape à décor de rinceaux feuillagés, d'une crevée recouverte de galuchat, et d'une grande bouterole ornée de trophées de drapeaux, feuillages et d'un semis d'écaillés. Bracelets à décor de frises de feuillages, pitons quadrillés façon vannerie.

Redoré, fourreau dépareillé et composite, très finement reconstitué à partir d'une bouterole d'époque.

A.B.E. Époque Consulat pour la garde, la lame et la bouterole.

15 000 / 20 000 €





121. BEAU SABRE D'OFFICIER SUPÉRIEUR DE CAVALERIE LÉGÈRE.

Poignée entièrement recouverte d'un filigrane simple entrecoupé d'un double filigrane torsadé et doré. Monture en laiton, ciselée et dorée.

Garde à une branche et deux oreillons en navette, à décor ciselé de feuillages. Quillon boulé.

Lame courbe à dos plat, à pans creux, gouttière et contre tranchant, gravée, dorée et bleuie au tiers. Fourreau en laiton doré, à deux bracelets et deux anneaux de suspente, à décor ciselé et repoussé sur une face d'attributs militaires, fleurs et feuillages ; gravé sur la partie supérieure du fourreau "BRUNON Directeur de la M^{re} d'Armes à Caen". Dard en fer.

T.B.E. d'origine. Époque Consulat - 1^{er} Empire.

3 000 / 4 500 €

BRUNON.

Vérificateur d'armes blanches à la Manufacture de Saint-Etienne en l'an 2, puis directeur de la Manufacture de Caen.





**122. ÉPÉE D'OFFICIER SUPÉRIEUR
ATTRIBUÉE AUX DRAGONS,
MODÈLE DE LUXE EN ARGENT.**

Fusée entièrement recouverte d'un double filigrane à deux bagues tressées.

Monture en argent ciselé et poinçonné, pommeau au casque empanaché, garde à une branche, nœud de corps et quillons droits décorés de feuillages. Coquille bivalve décorée au trait, enrichi de feuillages et de deux motifs rivetés et ciselé à la grenade.

Lame droite à dos plat et pans creux, gravée de l'aigle impériale, de deux inscriptions « *L'EMPEREUR DE FRANCE* » et « *VIVE NAPOLEON* », dorée et bleuie au tiers (fortes usures).

Fourreau en cuir à deux garnitures en argent.

Dard asymétrique en fer.

B.E. Époque I^{er} Empire.

Poinçon de premier titre et de grosse garantie, Paris (1798-1809), Poinçon de petite garantie au faisceau de licteur (1798-1809). Poinçonné lors d'un passage en vente à la tête de sanglier.

Avec son ceinturon porte épée en maroquin vert brodé de deux liserés de fils d'argent, et de feuilles de laurier en suite sur le gousset. Boucle agrafe en laiton en « S » (traces d'argenture).

3 000 / 3 500 €





**123. SABRE D'OFFICIER DE L'ARTILLERIE
DE LA GARDE IMPÉRIALE.**

Poignée recouverte de chagrin. Monture en laiton doré, garde à trois branches à décor de lauriers à deux oreillons en navette aux canons entrecroisés, ceux de l'avvers marqués au « N » aux tonnerres. Lame courbe à double pans creux, dos cintré et contre tranchant, gravée, dorée et bleuie au tiers. Fourreau en tôle de fer à deux bracelets aux canons entrecroisés en laiton. Dard asymétrique en fer.

A.B.E. Fabrication postérieure au 1^{er} Empire.

1 500 / 2 500 €

Présentée avec une dragonne en passementerie "cul de dé" verte (accidentée).

**124. SABRE D'OFFICIER DU TYPE DU TRAIN
D'ARTILLERIE DE LA GARDE IMPÉRIALE.**

Poignée recouverte de cuir avec double filigrane. Monture en laiton doré, garde à multiples branches et coquille ajourée aux canons entrecroisés surmontés de la grenade. Quillon recourbé vers le bas, à côtes de melon. Contre garde en palmette. Lame droite gravée aux deux tiers, à l'acide et fond d'or de feuillages, trophées d'armes et d'artillerie. Fourreau en cuir à couture métallique, à deux grandes garnitures en laiton doré. Dard asymétrique en fer.

B.E. Reproduction du XX^e siècle, avec lame du milieu du XIX^e siècle.

1 000 / 1 500 €



124

123

125



126



184

125. SABRE D'OFFICIER DE CHASSEURS À PIED DE LA GARDE IMPÉRIALE.

Poignée filigranée d'argent. Monture en laiton. Pommeau à longue queue, ciselé de feuillages.

Garde à une branche ciselée en suite et deux oreillons, dont l'un est surmonté d'une grenade en cuivre argentée. Quillon droit feuillagé.

Lame courbe à dos baguette, dorée, bleuie et gravée aux 2/3 sur une face « *Chasseurs à pied* » et « *N* » dans un ovale surmonté de l'aigle et de la couronne impériale ; sur l'autre face, « *Garde Impériale* », enrichie des mêmes trophées et gravures.

Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton, découpées, décorées au trait.

A.B.E. Époque I^{er} Empire (fourreau restauré, renforcé).

3 000 / 4 000 €



126. SABRE D'OFFICIER DES GRENADIERS À PIED DE LA GARDE IMPÉRIALE.

Monture en laiton. Poignée entièrement recouverte d'un filigrane d'argent. Pommeau à longue queue, ciselé de feuillages.

Garde à une branche décorée en suite. Nœud de corps à oreillons surmonté sur le devant du profil de l'Empereur Napoléon I^{er} en argent. Quillon droit gravé.

Lame courbe à dos rond, contre tranchant, gouttière et pans creux, dorée, bleuie et gravée aux 2/3 sur une face « *Garde Impériale* », « *N* » surmonté de l'aigle couronnée, trophée, faisceaux de drapeaux et étendards ; sur l'autre face, grenadiers à pied entourés des mêmes symboles que l'autre face.

Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton, découpées, décorées au trait (manque les attelles). Avec une dragonne à pompon écarlate (usures).

A.B.E. de service. Époque I^{er} Empire (filigrane détendu, lame tachée avec reste de bleui et d'or).

3 000 / 4 000 €

127. ÉPÉE D'OFFICIER DE MARINE MODÈLE PRAIRIAL AN XII.

Monture en laiton doré. Fusée recouverte d'un filigrane en cuivre (distendu). Pommeau en casque à grille empanaché. Garde à une branche, en partie évidée, ornée de feuillages, deux quillons droits ciselés en suite. Nœud de corps représentant Neptune sur les deux faces. Coquille légèrement incurvée, bordée de feuillages et d'un cordage, enrichie au centre d'une ancre.

Belle lame droite à dos plat, pans creux, gravée, dorée et bleuie au tiers, décorée de bouquets feuillagés et trophées d'armes.

Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton doré, découpées, ciselées de frises. Bouton de chape en palmette. Bouterolle gravée en suite de feuillages.

A.B.E. Époque I^{er} Empire.

4 000 / 6 000 €





128. ÉPÉE D'OFFICIER GÉNÉRAL.

Monture en argent. Fusée à plaquettes de nacre rainurées protégées par deux baguettes argent sur les côtés. Pommeau en crosse à tête perlée, orné d'un glaive avec couronne de laurier et ruban. Garde à une branche ciselée de feuillages reposant sur une sphinge. Quillon rayonnant feuillagé. Clavier à l'aigle impériale reposant sur le fuseau de Jupiter avec éclairs, encadré d'une branche de feuilles de chêne et d'une branche de feuilles de laurier, bordé d'un semis d'étoiles et de perles. Lame triangulaire gravée, dorée et bleuie au tiers, frappée au talon « ICB », décorée de feuillages et de trophées. Fourreau en cuir à deux garnitures en argent, découpées, gravées d'ailes de chauve-souris, glands et feuillages. Chape poinçonnée. Poinçon de titre Paris (1809-1819), poinçon de l'association des orfèvres, poinçon de moyenne garantie et poinçon d'orfèvre « LJ » de Louis JOLIVET.

B.E. Époque I^{er} Empire. Cuir du fourreau craquelé.

3 000 / 4 000 €







129. SABRE D'OFFICIER SUPÉRIEUR À L'ORIENTALE.

Poignée à plaquettes de corne blonde, à boutons de rivure ovales.

Monture en fer, ciselée, poli glacée. Garde à deux oreillons et deux longs quillons se terminant en glands.

Lame gravée façon damas, fortement cintrée, à dos plat et contre tranchant, finement gravée au talon de trophées d'armes, d'attributs militaires, scènes et charges de cavalerie sur fond de pyramides.

Fourreau en bois recouvert de chagrin, à couture métallique et à deux grandes garnitures en fer, découpées et gravées. Sur la chape, le chiffre « CR » entrelacé dans un écu frappé de deux aigles entourées de feuillages et cornes d'abondance, marquée au dos « *Coulaux Frères à Klingenthal* ».

Longue bouterolle décorée d'une tête portée par deux animaux fantastiques, feuillages, fleurs et casques et à deux bracelets et deux anneaux de suspenste dont le supérieur est décoré de l'aigle.

Long. : 48 cm.

B.E. Premier tiers du XIX^e siècle.

3 000 / 4 000 €



130. ÉPÉE D'OFFICIER SUPÉRIEUR.

Fusée arrondie en bois quadrillé.

Monture en laiton ciselé et doré, pommeau au casque empanaché, virole perlée, garde à une branche à décor de feuillages finissant en tête d'animal fantastique.

Clavier à décor de l'Aigle impériale dans une couronne de feuilles de chêne et de laurier.

Quillon en palmette.

Lame triangulaire gravée, dorée et bleuie au tiers (usures).

Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton doré et ciselé (cuir postérieur). Bouton de chape à décor de fleurette.

B.E. Époque Premier Empire.

1 000 / 1 500 €

190

131. BELLE ÉPÉE D'OFFICIER GÉNÉRAL DU ROYAUME D'ITALIE.

Monture en bronze, ciselée, gravée, dorée.

Fusée à plaquettes d'ébène finement quadrillée. Pommeau à courte jupe ovale, ciselée de feuillages, d'un caducée et des foudres ailées. Garde à une branche feuillagée à crochet, enrichie d'une tête d'aigle, clavier orné d'une aigle impériale portant sur la poitrine une étoile au « N », sous couronne des Lombards, sur foudres et sur fond de deux blasons enrichis de couronnes des Lombards et impériales et petit contre clavier décoré sur le pourtour d'une suite de petites perles.

Quillon courbe vers la pointe, décoré en bouton de fleurs.

Lame triangulaire gravée, dorée et bleuie au tiers, signée au talon « V^e MK » et « F ».

Fourreau en cuir noir, à deux grandes garnitures en laiton, découpées, dorées à décor ciselé de stries, feuillages et coquilles. Bouton de chape ciselé en suite.

B.E. (Accident au cuir du fourreau). Époque Premier Empire.

4 500 / 6 500 €

Provenance :

-Antiquaire spécialisé à Paris.

-Collection Jean Louis Noisiez.



130



131



132. SUPERBE SABRE D'OFFICIER GÉNÉRAL.

Monture en bronze, ciselée et dorée.

Poignée en ébène finement quadrillée (fêlé au dos).
Pommeau en tête de barbu casquée avec ramage sur
courte jupe ciselée d'une palmette et d'une corne
d'abondance feuillagée. Garde à une branche, évidée
en son milieu, ornée de rinceaux feuillagés. Quillon
décoré en suite sur fond amati au dos, recourbé vers
la pointe et se terminant en rosace et deux larges
oreillons ciselés en demi ronde bosse de rinceaux.

Lame à dos rond, contre tranchant et pans creux,
gravée, dorée et bleuie au tiers, à décor de trophées
d'armes surmontés de l'aigle impériale, feuillages et
pommes de pins sur les deux faces, avec dans des
cartouches dorées « IS », « C » et « *Manufacture de
Solingen* ».

Fourreau en laiton doré, à deux bracelets et deux
anneaux entièrement et joliment ciselés et ornés à
décor de feuillages, gui et chêne, oves, foudre ailée et
rinceaux. Dard en laiton doré en suite.

B.E. Époque I^{er} Empire. Dans sa dorure d'origine.

8 000 / 12 000 €





133. SABRE DE SAPEUR.

Poignée en bronze au coq hurlant à grande crête et cou à pans. Garde à deux quillons léonins. Nœud de corps aux têtes grimaçantes. Large lame courbe, à dos plat, contre tranchant et pans creux, signée au talon « *Dida M. Fourbisseur rue S^e Catherine Bordeaux* » et, au tiers, gravée, sur une face, de rinceaux, trophées d'armes et, sur l'autre face, « *Notre union fait la force* ». Fourreau en cuir à deux grandes garnitures en laiton, découpées, décorées au trait. Bouton de chape ovale.

A.B.E. Époque I^{er} Empire (usure de la lame et cuir du fourreau craquelé).

2 000 / 2 800 €

Dida, fourbisseur à Bordeaux de 1767 à 1819.

134. SABRE DE CAVALERIE DE LIGNE ESPAGNOL, À GARDE DE BATAILLE.

Fusée en bois recouverte de cuir avec filigrane. Monture en laiton, décorée au trait (réparation à la jonction de la branche de garde). Lame type « *latte* » à dos plat, gravée « *Ca de La 1804* », « *R* » sous couronne et « *Cs IV* ». Fourreau en cuir à trois garnitures en laiton. Anneaux et dard en fer.

A.B.E. Époque I^{er} Empire.

1 500 / 2 000 €

135. BEAU SABRE DE TÊTE DE COLONNE OU D'OFFICIER DES SAPEURS.

Monture en bronze. Poignée au coq hurlant à grande crête, (petit manque), et huit pans. Garde à deux quillons tournés vers la pointe, à décor de frises guillochées. Forte lame droite, à dos plat, contre tranchante et pans creux. Lourd fourreau en laiton, gravé, trophées, toiles d'araignées, frises en bordure, trophées d'armes au bonnet, sapeurs, palme et feuillages. Dard à deux branches à enroulement.

T.B.E. Époque I^{er} Empire.

2 500 / 3 500 €



133

134

135

136. ÉPÉE D'OFFICIER SUPÉRIEUR.

Fusée à plaquettes de nacre rainurée (infime restauration ancienne). Monture en argent ciselé, pommeau à mufler de lion lapant dans une coquille, garde à une branche, clavier à tête d'Apollon dans une couronne de feuilles de chêne et de laurier. Quillon à enroulement. Lame triangulaire gravée, dorée et bleuie au tiers (oxydation). Fourreau en cuir à deux garnitures en argent (réparation au dard). Dard boule en fer.

Poinçon de titre et de moyenne garantie Paris (1809-1819). Poinçon d'orfèvre d'Antoine FOURNERA.

B.E. Époque Premier Empire-Restauration.

1 200 / 1 500 €

137. BELLE ÉPÉE D'OFFICIER SUPÉRIEUR.

Monture en argent. Fusée en ébène quadrillée ornée d'un écusson en losange. Pommeau tête d'aigle. Garde à une branche ciselée en aile de « *chauve-souris* ». Quillon courbe vers la pointe se terminant par un gland. Clavier orné de l'aigle sur foudres entourée d'une branche de feuilles de chêne et d'une branche de laurier. Contre clavier orné en suite. Lame triangulaire gravée, dorée et bleuie au tiers. Fourreau en bois recouvert façon galuchat, à deux garnitures en argent à décor en suite de feuillages et ailes de « *chauve-souris* ».

A.B.E. Époque I^{er} Empire pour l'épée, (usure de la lame, petites taches, quillon plié, fourreau usé, accidents et manques.

2 000 / 3 000 €

196

136



137



COIFFURES, ÉQUIPEMENTS
ET CUIVRERIE





LA GARDE IMPÉRIALE

COLLECTION JEAN LOUIS NOISIEZ



**138. BONNET À POIL DE GRENADE À PIED DE GARDE
MODÈLE 1808.**

Fût recouvert de fourrure noire. Plaque à l'aigle en cuivre estampé (traces d'argenture à nettoyer).

Calotte (dit « *cul de singe* ») en drap écarlate brodé d'une grenade blanche enflammée. Cordon raquette et floche en passementerie blanche.

Pompon en laine tricolore brodé de l'aigle sous couronne en fils blancs.

Coiffe intérieure en cuir et tissu noir. Avec un grand plumet écarlate.

A.B.E. Époque I^{er} Empire. à souffert du temps mais rare.

20 000 / 30 000 €



Provenance du bonnet :

- Ancienne collection Forrest.
- Ancienne collection Rousselot, acheté lors de la dispersion à l'hôtel Drouot (Maître Péchon) de la collection Forrest, salle n° 8, le 29 avril 1959
- Ancienne collection Bentz.
- Bourges (Maître Darmancier), vente du 25 mai 2013, expert B.Malvaux.
- Collection Jean Louis Noisiez

Provenance du pompon :

- Chasseur à cheval de la Garde impériale Jean-Marie Merme (1778-1865).
- Ancienne collection Lenoir.
- Ancienne collection Rousselot.
- Ancienne collection Bentz.
- Collection Jean Louis Noisiez

Historique :

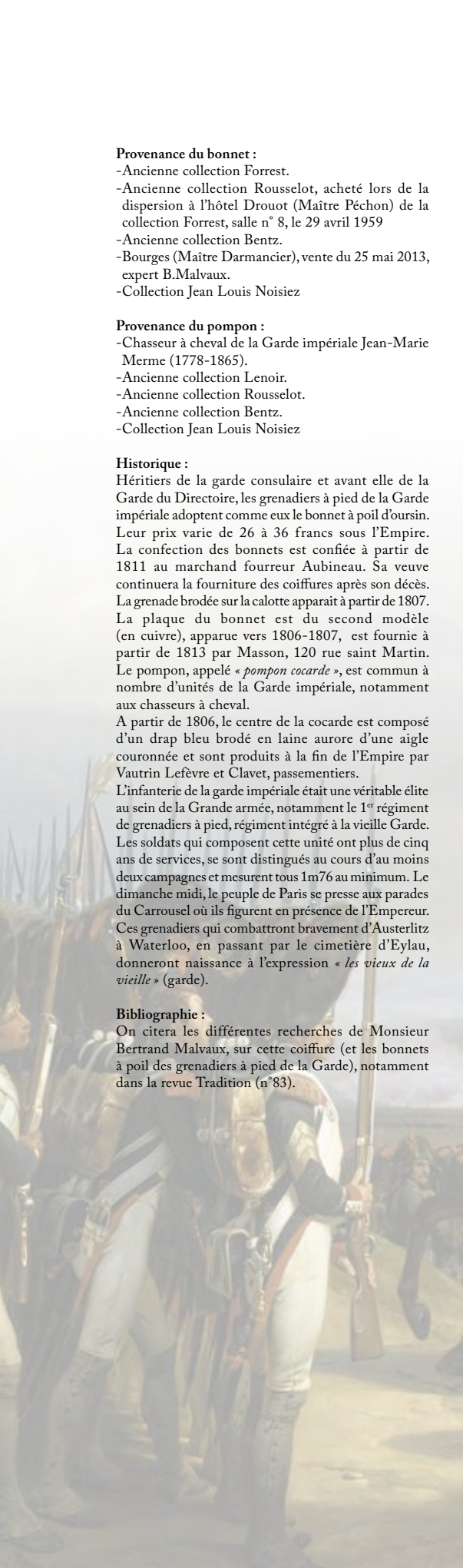
Héritiers de la garde consulaire et avant elle de la Garde du Directoire, les grenadiers à pied de la Garde impériale adoptent comme eux le bonnet à poil d'oursin. Leur prix varie de 26 à 36 francs sous l'Empire. La confection des bonnets est confiée à partir de 1811 au marchand fourreur Aubineau. Sa veuve continuera la fourniture des coiffures après son décès. La grenade brodée sur la calotte apparaît à partir de 1807. La plaque du bonnet est du second modèle (en cuivre), apparue vers 1806-1807, est fournie à partir de 1813 par Masson, 120 rue saint Martin. Le pompon, appelé « *pompon cocarde* », est commun à nombre d'unités de la Garde impériale, notamment aux chasseurs à cheval.

A partir de 1806, le centre de la cocarde est composé d'un drap bleu brodé en laine aurore d'une aigle couronnée et sont produits à la fin de l'Empire par Vautrin Lefèvre et Clavet, passementiers.

L'infanterie de la garde impériale était une véritable élite au sein de la Grande armée, notamment le 1^{er} régiment de grenadiers à pied, régiment intégré à la vieille Garde. Les soldats qui composent cette unité ont plus de cinq ans de services, se sont distingués au cours d'au moins deux campagnes et mesurent tous 1m76 au minimum. Le dimanche midi, le peuple de Paris se presse aux parades du Carrousel où ils figurent en présence de l'Empereur. Ces grenadiers qui combattent bravement d'Austerlitz à Waterloo, en passant par le cimetière d'Eylau, donneront naissance à l'expression « *les vieux de la vieille* » (garde).

Bibliographie :

On citera les différentes recherches de Monsieur Bertrand Malvaux, sur cette coiffure (et les bonnets à poil des grenadiers à pied de la Garde), notamment dans la revue Tradition (n°83).





139. RARE GIBERNE D'OFFICIER DE L'ARTILLERIE À CHEVAL DE LA GARDE IMPÉRIALE.

Coffret en bois recouvert de maroquin rouge. Pattelette bordé d'un galon « à bâtons » en passementerie d'argent doré (dorure passée), orné de motifs en laiton doré et ciselé aux canons entrecroisés surmontant une pile de six boulets, des deux grenades, l'ensemble sommé d'une couronne impériale.

Côtés en laiton doré (usures) ornés de masques d'Hercule coiffé de la dépouille du lion de Némée.

Banderole en maroquin rouge bordé de galons en suite du coffret orné d'une boucle en laiton doré et d'un motif au mufle de lion maintenu par deux pattes.

Attache de pattelette cassée mais complète.

A.B.E. Époque Premier Empire (vers 1813)

10 000 / 15 000 €

Provenance :

- Ancienne collection Malvaux.
- Collection Jean Louis Noisiez

Œuvre en rapport :

Au vu des effectifs réduits de l'unité, les équipements de l'artillerie à cheval de la Garde impériale, sont très rares.

Cette giberne est attribuée à l'artillerie de la garde impériale par l'absence de numéros régimentaires, la galon typique de la Garde et surtout avec sa grande ressemblance de décor avec le ceinturon de la même unité.

Un autre modèle pour cette unité est connu, probablement du début de l'Empire, à l'Aigle sur canons entrecroisés.



140. RARE CEINTURON D'OFFICIER DE L'ARTILLERIE À CHEVAL DE LA GARDE IMPÉRIALE.

En maroquin rouge, à deux suspentes, richement brodé de fils d'argent doré (dorure passée), d'une frise de laurier en partie centrale, et de deux liserés en bordure. Il est orné de trois bossettes et d'une boucle agrafe en laiton ciselé et doré à décor d'une couronne impériale surmontant deux canons entrecroisés surmontant deux branches, une de chêne et une de laurier, sur fond amati. Agrafe ciselée en serpent.

A.B.E. (usures de service). Époque Premier Empire (vers 1813).

8 000 / 12 000 €

Provenance :

- Ancienne collection Cochelin.
- Ancienne collection Malvaux.

Œuvre en rapport :

Au vu des effectifs réduits de l'unité, les équipements de l'artillerie à cheval de la Garde impériale, sont très rares.

Un autre ceinturon référencé dans les anciennes collections Brunon au Château de l'Empéri (sur le mannequin du chef d'escadron Chauveau, reproduit in « *Les trésors de l'Empéri* »)

Bibliographie :

Michel PETARD, « *Équipements militaires de 1600 à 1870* », tome V, figure 546, notre ceinturon reproduit.

204

**141. PLATEAU DE CEINTURON D'OFFICIER D'INFANTERIE DE LA GARDE IMPÉRIALE, EN BRONZE DORÉ. MOTIF À L'AIGLE SOUS COURONNE ENTOURÉ DE FEUILLES DE CHÊNES ET DE LAURIERS.**

Pontat à un ardillon.

Style Premier Empire (refonte du XIX^{ème} siècle)

B.E.

400 / 600 €



Artillerie à Cheval.

GARDE IMPÉRIALE.



142. PROVENANT DE LA DESCENDANCE DU GÉNÉRAL LA BAROLIERE

-Paire d'épaulettes de général de division, commandant en titre de la Garde impériale, modèle des grenadiers à pied ou à cheval de la Garde.

Pattelette à décor de chevrons bordé d'une frise à dents de loups. Corps brodé d'une grenade enflammée ornée d'origine de trois étoiles d'argent, bordé d'une triple tournante et de trois rangées de franges « graines d'épinard », deux de petit diamètre à l'intérieur, une rangée de gros diamètre à l'extérieur. Drap de fond et doublure écarlate.

Longueur : 17 cm. Ht : 8 cm.

Dans leur boîte en forme, en carton fort recouvert de papier bleu. Doublure en soie verte matelassée.

25 x 18 x 9,5 cm.

-Brevets et nominations du Général La Barolier :

-Brevet de nomination comme maréchal de camp. Sur vélin. Entête gravée « *AUNOM DE LA REPUBLIQUE* ». Fait le 6 décembre 1792.

-Brevet de nomination comme Général de division. Sur vélin. Entête gravée « *AUNOM DE LA REPUBLIQUE* ». Fait le 6 mai 1793.

Signatures du ministre de la guerre BOUCHOTTE et du ministre de la Justice GOHIER.

-Lettre de service comme général de division au sein de l'armée des côtes de Cherbourg. Fait le 11 Thermidor An 3.

-Lettre de service comme général de division au sein de la 6e division militaire, rattaché à l'armée de Rhin et Moselle. Fait le 28 vendémiaire An 5. Signature du ministre de la guerre PETIET.

-Lettre de nomination de son fils comme aide de camp. Le 19 pluviôse An IV. Griffé du ministre de la guerre Aubert Dubayet.

-Brevet de nomination comme Général de division. Sur vélin. Entête gravée « *AUNOM DU PEUPLE FRANÇAIS* ». Fait le 8 germinal AN 9.

Signatures du ministre de la guerre BERTHIER, du secrétaire d'état MARET et de Bonaparte (Secrétaire).

6 000 / 8 000 €

Ceuvres en rapport :

-Deux autres paires connues de ces épaulettes, toutes en collections publiques, celles du général HENRION, de l'infanterie de la jeune Garde (collection du Musée de l'armée) et celles du général DORSENNE, commandant les grenadiers à pied de la Garde.





143. ENSEMBLE CASQUE ET CUIRASSE DE CARABINIERS MODÈLE 1811.

-Casque modèle 1810. Bombe en deux parties à haut et mince cimier.

Couvre nuque et visière en laiton, cerclés d'un jonc de laiton.

Cimier estampé à décor d'une suite de godrons décroissants. Masque orné de deux branches de feuillages et d'un liseré guilloché muni à la base d'un crochet.

Bandeau frontal en fer découpé, en partie bordé, surmonté du « N » sous couronne, maintenu par un rivet en fleurette.

Bandeau arrière en fer.

Jugulaires à écailles en fer sur cuir. Rosaces en fer estampé, rayonnantes, enrichies au centre d'une étoile en laiton. Chenille en crin écarlate.

A.B.E. avec marques de service (accident, nuquière dessoudée maintenue par ses deux rivets, restauration aux bandeaux en fer et en haut du cimier, manque la coiffe intérieure).

-Cuirasse. Devant et dossière en fer recouvert d'une feuille de laiton, bordé de rivets clous en laiton. Épaulettes en cuir, (non d'origine), garnies de chainettes et d'agrafes en laiton, tirants en cuir. Ceinture en cuir (non d'origine).

Avec sa doublure matelassure en grosse toile (restes sur la dossière, renforcée de coutil sur le plastron).

Poinçonnée « AP » (Ateliers de Paris) sur le plastron et la dossière.

L'ensemble présenté sur un support en bois.

Accompagné d'une paire d'épaulettes de carabinier (fabrication ancienne mais postérieure, au modèle).

20 000 / 25 000 €

Provenance :

-Ancienne collection Charles Marchal, exposée à la Biennale des Antiquaires à Cannes (6-17 avril 1979),

-Puis collection Malvaux, avec certificat.

-Collection Jean Louis Noisiez





144. CASQUE D'OFFICIER DE DRAGON PREMIER EMPIRE.

Bombe à la minerve et cimier en laiton doré à décor estampé de neuf godrons de chaque côté, masque à tête de méduse et, à la base, orné d'une palmette surmontée du « N » sous couronne impériale en argent estampé, gravé et ciselé.

Plaque de recouvrement gravée et ciselée de feuillages et de rinceaux ; surmonté d'un marmouset composé d'une douille et d'une lentille en laiton estampé, gravé et doré portant l'aigrette en crin noir.

Turban en peau de panthère d'origine bordée de cuir, avec boucle de serrage en cuir.

Visière en cuir recouverte par le turban.

Jugulaires à écailles montées sur fond de velours noir. Attaches en fils dorés à deux floches.

Porte-plumet en laiton. Rosaces en cuivre découpé, estampé et doré, à décor de palmettes.

Coiffe intérieure en cuir noir et soie mauve (en partie décousue).

Crinière en crin noir.

On y joint un plumet en plumes blanches monté sur une tulipe en laiton estampé, ornée de palmettes.

B.E. Époque I^{er} Empire, vers 1810.

Turban d'origine avec usures du temps, jamais démonté, légères retouches de dorure.

Plumet postérieur.

8 000 / 10 000 €

Provenance :

-Ancienne collection André LÉVI à Paris (1920-1939).

-Ancienne collection Pierre BENOIT à Avignon (collection débutée vers 1940).



**145. CEINTURON D'OFFICIER
SUPÉRIEUR DE DRAGONS.**

En maroquin vert brodé d'une branche de chêne bordé de deux liserés en fil d'agent, à deux suspentes en maroquin vert, décorées en suite, à boucles en laiton argenté et attaches en cuir vert doublé de peau blanche.

Belle plaque fortement courbée en laiton doré, à motif à la Grenade enflammée et bordure à palmettes en laiton argenté. Doublure en peau blanche. Attache par pontet à deux arpillons et crochet.

Plaque : 67 x 95 mm.

B.E. Époque Premier Empire.

12 000 / 15 000 €

Provenance :

- Collection Christian Blondieau, Hôtel Drouot (Maître Fraysse), 4 mars 2009, n°83.
- Collection Jean Louis Noisiez





**146. GIBERNE D'OFFICIER DE CAVALERIE
ATTRIBUÉE AUX CHASSEURS À CHEVAL.**

Coffret en bois recouvert de maroquin vert. Pattelette bordée d'un galon « *cul de dé* » en passementerie d'argent et orné d'un motif à l'Aigle impériale en cuivre argenté. Fermeture de la pattelette par deux pattes dont une munie d'une boucle en laiton. Banderole en maroquin vert bordé en suite de deux galons en passementerie de fil argent, à boucle passant, écu rond à la couronne impériale, deux épingles débouche lumière à deux chaînettes et écusson orné d'une aigle en laiton ciselé, argenté.

A.B.E. Époque Premier Empire.

4 000 / 6 000 €



147. GIBERNE D'OFFICIER DE CAVALERIE LÉGÈRE

Coffret en bois recouvert de maroquin rouge. Jonc de pattelette, motif ciselé à l'aigle impériale, et côtés ornés d'un masque du Dieu Mars en laiton argenté.

Banderole en maroquin rouge bordé de deux galons en passementerie argentée, à boucleterie en laiton argenté (manque la garniture de fin de banderole).

A.B.E. Époque Premier Empire.

3 000 / 4 000 €

**148. SHAKO MODÈLE 1812 DE GRENADIER TROUPE
ATTRIBUÉ À LA 12^{ÈME} LÉGION DE LA GARDE NATIONALE PARISIENNE.**

Fût en carton recouvert de feutre taupé noir.

Calotte, bourdalou à boucle de serrage à l'arrière et visière en cuir noir.

Plaque, (modèle 1812), à l'aigle et aux grenades, au chiffre « 12 » découpé dans le soubassement, étoiles à crochets, jugulaires à écailles et jonc de visière ; l'ensemble en fer.

Cocarde tricolore en cuir.

Pompon boule écarlate.

Coiffe intérieure en cuir noir et gros drap écru.

Bon état d'origine.

Époque I^{er} Empire.

Avec un cordon raquette tressé écarlate.

4 000 / 5 000 €





216

149. RARISSIME BRIDE D'OFFICIER SUPÉRIEUR DE CAVALERIE DU I^{ER} EMPIRE.

En cuir noir, profusément et richement décoré de motifs en laiton, ciselés, dorés, orné d'étoiles, fleurons, fleurs et palmettes, portant sur la bride du museau un médaillon ovale à l'aigle impériale, à encadrement ciselé, garnitures et boucles en laiton, moulées, décorées et dorées. Croissant de sous gorge en laiton doré enrichi d'un semis d'étoiles, surmonté d'une boule de suspente dorée. Mors de bride en acier à branches en laiton doré, bossettes en cuivre doré décorées de grenade.

B.E. Époque I^{er} Empire (1805/1810). Quelques motifs fidèlement restaurés réalisés d'après les originaux, réparation d'époque à l'une des branches du mors.

Pièce de grande qualité des plus décoratives, montée sur un support en altuglas.

6 000 / 8 000 €

Historique :

Ce type de bride était couramment utilisé par les officiers de la cavalerie de la Garde impériale, possiblement ici un officier des grenadiers à cheval.



COLLECTION JEAN LOUIS NOISIEZ



DIMANCHE 26 MAI 2024

150. SHAKO D'OFFICIER DU 121^{ÈME} RÉGIMENT D'INFANTERIE DE LIGNE AU RÈGLEMENT DE 1812.

Fût en carton recouvert de feutre taupé noir. Bourdalou en velours noir. Galon et passementerie d'argent. Calotte et visière en cuir noir. Jonc en cuivre doré. Plaque à l'aigle en laiton doré, estampé, au modèle 1812, surmontée du chiffre « 121 ». Jugulaires à écailles montées sur velours noir et rosaces à la grenade en cuivre et laiton doré. Coiffe intérieure en cuir et soie. Cocarde tricolore en passementerie d'argent et de soie. Pompon carotte en laine écarlate.

B.E. Époque I^{er} Empire.

6 000 / 8 000 €

Provenance :

-Hôtel Drouot (Neret Minet & Tessier), 2 mai 2011, n°240, expert Christian Blondieau
-Collection Jean Louis Noisiez





151. DRAGONNE POUR SABRE DE TROUPE D'INFANTERIE LÉGÈRE.

Cordon en passementerie « cul de dé » verte avec passant écarlate.

Gland sur âme en bois en passementerie verte et rouge. Franges en passementerie écarlate.

B.E. Époque Premier Empire.

500 / 600 €

Provenance :

-Collection Christian Blondieau, Hôtel Drouot (Maitre Fraysse), n°130.

-Collection Jean Louis Noisiez

152. BEL ENSEMBLE DE SOUS-OFFICIER DES GRENADIERS :

-paire d'épaulettes à double galon écarlate et galon d'or au centre. Franges en laine écarlate et en passementerie dorée à l'extérieur. Doublée de drap noir.

B.E.

-dragonne. Tige en passementerie écarlate, dorée au centre. Pompon doré. Franges en laine écarlate et passementerie d'or à l'extérieur.

B.E. Époque I^{er} Empire.

2 000 / 3 000 €

Provenance :

-Collection Christian Blondieau, Hôtel Drouot (Maitre Fraysse), le 04 mars 2009, n°131.

-Collection Jean Louis Noisiez

LA RESTAURATION



153. ANNEAU DE FIDÉLITÉ À LA CAUSE ROYALE DONNÉ À G.M.G. HERMAN DE FORME CHEVALIÈRE, EN OR.

Chaton ovale en or jaune portant deux épées croisées et l'inscription « *Vive le Roi quand même* » ; sur le pourtour du chaton "GAND. 3 MAI 1815".

Anneau creux gravé à droite sur deux lignes "Ma vie au Roi", "L'honneur à moi" et sur le côté gauche "A Dieu mon âme", "Mon coeur aux dames".

A l'intérieur de l'anneau est gravé sous le chaton un coeur portant les initiales de la famille royale "L.M.T.P.A.F."

L. (Louis XVIII), M.T. (Marie-Thérèse, duchesse d'Angoulême), P. (Louis-Philippe, duc d'Orléans), A. (Antoine, duc d'Angoulême), F. (Ferdinand, duc de Berry). Ainsi que "G.M.G. HERMAN" (qui serait le nom du propriétaire).

T.B.E.

Poids : 3,4 g.

1 500 / 2 500 €

Ces bagues ont été fabriquées par M. DUCHEMIN, bijoutier au Palais Royal, Galerie des bons enfants n°128.

Bibliographie :

- "Carnets de la Sabretache", mars 1904. p. 186-187-188-189.

- Extrait de "La bague en France à travers l'histoire" par Maximilien DELOCHE. p. 77-78-79-80-81 et planche XI.



Les adieux de Louis XVIII



LE SECOND EMPIRE

154. « L'EMPEREUR NAPOLEON III » EN PIED, EN UNIFORME.

Statuette en bronze, représentant l'Empereur, tête nue, la main posée sur une colonne au « N » sous couronne.

Montée sur un socle en marbre noir.

B.E. Belle patine. Époque Second Empire.

Haut. hors tout : 17,5 cm.

300 / 400 €

155. MOUCHOIR DE L'EMPEREUR NAPOLEON III.

En batiste blanc, brodé dans un angle au « N » sous couronne impériale sur barrette en fil de soie rouge (insolé).

(Importantes traces de rousseur, petits trous et un accroc de 3 x 2 cm).

Dim. 54 x 58 cm.

Époque Second Empire.

400 / 600 €

Provenance :

-Ancienne collection Georges d'Esparbès, ancien conservateur du Musée national de Fontainebleau.

-Hôtel Drouot (Chayette & Cheval), 30 janvier 2008, n°87.

222

156. PIÈCE D'HARNACHEMENT D'ATTELAGE.

En cuir noir, orné de bronze ciselé en fort relief, aux grandes armes d'alliance du prince Achille MURAT et de la princesse Dadiani.

Grande boucle à un ardillon surmontée d'une couronne royale et ornée de feuillages.

Très bon état. Époque Second Empire.

Hors tout : 290 x 130 mm. Dim. grandes armes : 100 x 85 mm.

600 / 800 €



ACHILLE MURAT, (1801-1847),
2^{ème} prince Murat, prince royal des Deux-Siciles, duc de Clèves.

Fils aîné de Joachim Murat et de Caroline Bonaparte. Élevé à Naples puis en Autriche, il prend le titre de 2^{ème} prince Murat en 1815, à la mort de son père. Il s'installe aux États-Unis en 1823 où il est accueilli par son oncle Joseph Bonaparte. Il se fixe à Tallahassee en Floride où il se lance dans l'agriculture. Il devient citoyen américain en 1825 et épouse Catherine Bird-Willis (1806-1867), petite-nièce de Washington. Il revient en Europe à l'annonce de la Révolution de 1830 et s'engage dans l'armée belge. De retour aux États-Unis en 1833, où il est successivement juge du comté de Jefferson, directeur de banque et inspecteur militaire de l'école de West-Point, il participe à la guerre contre les Indiens séminoles qui occupent une partie de la Floride. Le général Call le nomme comme son aide de camp. Très républicain, Achille Murat est l'auteur d'ouvrages sur les institutions américaines.



154



155



156



224



DIMANCHE 26 MAI 2024

PROVENANT DE L'EMPEREUR NAPOLEON III

157. PROVENANT DE L'EMPEREUR NAPOLEON III.

Important coffret en bois noirci verni, orné sur le couvercle, dans les coins de quatre motifs d'abeilles impériales et au centre du chiffre « N » sous couronne impériale, en bronze ciselé et doré en demi ronde bosse.

Gainé de feutre vert en forme, à un compartiment de rangement.

Il contient :

-Une paire de pistolets à percussion de duel.

Canons à pans, rayés, damas, bronzés, signés sur les pans supérieurs « *Fⁿⁱ GASTINNE RENETTE A PARIS* ». Tonnerres et queues de culasses numérotés « 1 » et « 2 ». Platines avants et chiens gravés de rinceaux feuillagés. Pontets repose doigt et calottes à pans trempés gris gravées de rinceaux. Queues de détente bleuies.

Crosses en noyer sculpté ornées de pièces de pouce en or gravé au chiffre « N » sous couronne impériale.

Longueur : 39 cm.

Et ses accessoires :

Maillet, tournevis, moule à balle coupe jet, louche à plomb, démonte cheminée, poire à poudre nickelée, huilier, boîte à capsule en ébène tourné, baguettes de nettoyage et de bourrage.

Coffret : 49 x 30 x Ht 8 cm.

Avec sa clé en forme de lyre (manque la garniture d'entrée de serrure).

B.E. Vers 1850-1860.

225

8 000 / 12 000 €

Provenance :

- L'Empereur Napoléon III et l'Impératrice Eugénie.
- Collections de l'Impératrice Eugénie (Farnborough 134-135)
- Collections du « *Prince Napoléon* », Napoléon Jérôme (1822-1891)
- Donné par lui à l'amiral au vice-amiral baron de La Roncière le Nourry (1813-1891).
- Réintégré dans les collections impériales sous le numéro 4062.
- « *Importante collection d'armes et souvenirs historiques* », Drouot Rive gauche (Maître Cornette de Saint Cyr), le 16 juin 1977, Avec d'autres souvenirs de la famille impériale.
- Collection Jean Louis Noisiez.





158. SOUVENIR DE L'EMPEREUR NAPOLEON III.

Offert par l'Impératrice Eugénie à Jacques Muller, premier valet de chambre de l'Empereur.

Belle montre de gousset à clé et à sonnerie des quarts ayant appartenu à l'Empereur.

Mouvement mécanique à remontage à clé, trois quarts de platine, répétition des heures et des quarts ronde, en or, gravée sur le devant des grandes armes impériales et, au dos, chiffrée « L.N » sous couronne impériale surmontée d'une étoile à cinq branches garnie d'un diamant, bordée d'une couronne de laurier liée par un nœud en émail vert.

Cadran émaillé blanc à chiffres romains, signé « Hunt & Roskell London », à fines aiguilles en fer bleui.

Poinçons britanniques: R (1852), couronne, tête de léopard, 18 (carat) et « G.H. ».

B.E. (accident au mécanisme). Vers 1852.

En état de fonctionnement (sans garantie). Echappe et sonne.

2 000 / 3 000 €

Provenance :

Cette montre qui appartenait à l'Empereur Napoléon III a été offerte par l'Impératrice Eugénie à Jacques Müller lorsqu'il était à Chislehurst. Elle est accompagnée d'un billet manuscrit joint signé Jacques Müller:

« Je déclare donner la montre de Sa Majesté l'Empereur que Sa Majesté l'Impératrice Eugénie m'a donnée à Chislehurst en Angleterre à mon fils René Müller et je désire qu'elle reste à ses descendants. Aunay le 23 février 1910. »

- puis descendance René Armand Adolphe Müller son fils, puis G. Müller, son petit-fils.

Biographie :

Jacques MULLER

Premier valet de chambre de l'Empereur Napoléon III en alternant avec Goutellard.

Son petit fils relate dans ses souvenirs :

« Mes jeunes années resteront parsemées de souvenirs toujours vivaces, telles les visites que je fis en Angleterre à l'Impératrice Eugénie exilée à Chislehurst. J'y accompagnais mon grand-père, fidèle au souvenir de l'Empereur Napoléon III dont il avait été pendant vingt ans le premier valet de chambre ».







228

159. LE ROI JÉRÔME

Montre de dame en or jaune 750/1000^{ème} surmontée d'une miniature émaillée (sans manque) représentant le Prince Jérôme Napoléon en uniforme portant ses décorations, entourée d'une guirlande, enrichie de 30 petits diamants.

Fabrication « Czapek et Cie – Paris Genève », n°6163-5795.

Mouvement mécanique à remontage manuel échappement à cylindre et dents de loups. Poinçon tête d'aigle à partir de 1900.

Poids brut : 27g.

Boitier gravé « *Donnée le 20 septembre 1858 par S.A.I. le Prince Jérôme Napoléon à sa filleule Mathilde de PLANCY née à Paris le 3 novembre 1856* »

En état de fonctionnement (sans garantie). Echappe et sonne.

Dans son écrin d'origine en maroquin rouge chiffré à l'or « JN » sous couronne.

Napoléon Joseph Charles Paul, né en 1822 à Triest. Troisième et dernier enfant du roi, Jérôme et de la Reine Catherine, cousin de Louis Napoléon.

Le Prince Jérôme Napoléon était surnommé « *Plonplon* ».

1 500 / 2 000 €

N.B. : cette montre était à l'origine à clé et a été modifiée vers 1900 avec couronne de remontage au début du siècle. On joint un certificat de Pierre Durillon Atelier central d'horlogerie à Cannes.

Historique :

Mathilde de PLANCY, fille d'Auguste GODARD D'AUCOUR, baron de Plancy (1815-1904) (qui fut député de l'Aube et grand écuyer du Roi Jérôme), fut la filleule de Jérôme BONAPARTE et mourut à l'âge de 5 ans.

On retrouve des présents du Roi Jérôme à sa filleule dans la vente du mobilier du château de Plancy l'Abbaye (2012, Maîtres Boisseau & Pomez)

GAPEK & CO
PARIS • GENÈVE

Donnée
le 20 Septembre 1855
par S. A. J.
Le Prince Jérôme Napoléon
A SA FILLEULE
Mathilde
DE FLANCY
née à Paris
le 3 Novembre 1844
5795



LE FUSIL DE CHASSE
DE L'EMPEREUR NAPOLEON III







CAR
ARMURER DE S
20 PASSAGE C





160. SUPERBE COFFRET NÉCESSAIRE CONTENANT UN FUSIL DE CHASSE DE L'EMPEREUR NAPOLEÓN III, FAIT PAR CARON À PARIS

Coffret en bois plaqué d'ébène verni à décor de marqueterie « Boule » de plaques en laiton découpé et gravé, au centre d'un écusson avec un « N » soutenu par deux chiens et surmonté d'une aigle aux ailes éployées.

Sur le pourtour rinceaux feuillagés agrémentés de chiens, cerfs, sangliers, lièvres, oiseaux Gainé de velours bleu nuit, marqué à l'or dans le couvercle "CARON Armurier de S.M L'EMPEREUR, 20, Passage de l'Opéra" surmonté des Grandes Armes Impériales

Il contient :

Un fusil de chasse à broche, deux coups, calibre 14.

Canons ronds, en table, ruban, damas, à pans aux tonnerres, ciselés aux bouches et aux tonnerres de rinceaux feuillagés et de fleurs.

Signés sur la bande « CARON ARQ^{er} DE S.M. L'EMPEREUR A PARIS » Sous les canons, poinçons sur fond d'or "L.D." sous couronne et "Léopold

BERNARD - N° 7768, date 1859."

Bascule à clef sous le devant, système « LEFAUCHEUX » et platines arrières signées "CARON à PARIS", finement gravées d'animaux, chiens, cerfs, biches et volatiles ciselés de rinceaux feuillagés et fleurs.

La bascule porte à l'intérieur le numéro « 460 » et le poinçon "A. CARON"

Pontet ciselé et décoré à l'or d'un "N" sous couronne impériale.

Importante plaque de couche revenant sur la crosse en fer incrusté, découpé, ciselé d'animaux, rinceaux feuillagés et fleurs.

Sous la crosse à l'arrière du pontet se trouve une pièce en argent à entourage rocaille, en fort relief, portant gravé le numéro « 1 »

Crosse en noyer clair à fin quadrillage en losange, sculptés de feuillages

Longueur canon : 75 cm. Longueur totale : 115 cm.

Et ses accessoires:

Découpe cartouche en laiton à manche en ébène se dévissant à l'arrière, bourroir en ébène, tournevis à manche ébène, dosette de poudre en laiton, pièce de mise en forme en ébène, crochet d'extraction des douilles en fer, ébène et laiton, bretelle en cuir fauve recouvert de chagrin vert, baguette de nettoyage en deux parties en ébène, garnitures en laiton avec deux écouvillons.

Ce coffret contient cinq compartiments avec couvercles à prises bouton pour rangement des accessoires, le fusil est protégé par un coussin en moire bleue à deux prises ruban en fleur.

Coffret : 85 x 23 x Ht 8 cm.

Manque la clef.

T.B.E. Époque Second Empire (1859)

10 000 / 15 000 €

Provenance :

-Collection Jean Louis Noisiez





161. LE MARÉCHAL MAGNAN

Nécessaire de voyage de forme en ogive, à dix pans, recouvert de fin galuchat, doublé à l'intérieur de soie et de velours violet.

Ouvert, il présente sur deux niveaux :

Une timbale armoriée aux armes du Maréchal en argent, une cuillère, une fourchette, deux couteaux, une petite cuillère, une salière poivrière, un canif à flasques en nacre à deux lames, un porte mines.

L'ensemble en argent poinçonné. Fermeture à clé.

Poinçon tête de minerve 1, poinçon d'orfèvre « CT » à la plume.

Longueur : 25 cm x 11 cm.

B.E. Epoque Second Empire. (Coffret accidenté, faussé, ne ferme pas).

1 000 / 1 500 €



BERNARD PIERRE MAGNAN (1791-1865)

Soldat en 1809, sergent en 1810, sous-lieutenant en 1811, capitaine en 1813, il combattit de 1810 à 1813 en Espagne et au Portugal. Passé en 1814 dans les tirailleurs de la Garde impériale, il participa à la campagne de France et fut blessé à la bataille de Craonne (6 et 7 mars 1814, près de Laon : victoire de Napoléon I^{er} sur Blücher). Il fut présent à Waterloo. Chef de bataillon en 1817, lieutenant-colonel en 1822, il participa à l'expédition d'Espagne de 1823. Colonel en 1827, il participa à l'expédition d'Alger en 1830. Il fut fait maréchal de camp en 1835 et promu général de division en 1845. Il servit en Algérie en 1846. Il combattit les insurrections de juin 1848 à Paris et de juin 1849 à Lyon. Il participa au coup d'État de Napoléon III le 2 décembre 1851. Il fut fait maréchal en 1852.



162. CASQUE D'OFFICIER DE DRAGON MODÈLE 1858.

Bombe, cimier, marmouset et jugulaires à anneaux doublées de drap, bossettes fleuries en laiton doré (restes). Houppette de marmouset et crinière en crin noir. Coiffe en cuir noir décorée au petit fer. Plumet écarlate sur olive en passementerie dorée. (usures de la peau).

A.B.E. Époque Second Empire.

1 200 / 1 500 €





239

163. RARE HACHE DE SAPEUR DE « CUIRASSIER DE LA GARDE IMPÉRIALE ».

Large fer à dos « marteau » frappé "3", tranchant protégé par une pièce de laiton maintenue par une vis.

Manche en hêtre noirci frappé "Cuir", "Impériale" sous couronne, avec embout en laiton, prolongé par un bouton se fixant à la base du baudrier.

Avec son baudrier porte hache en buffle blanchi, à boucle en laiton et mousqueton d'attache en fer.

T.B.E. Époque Second Empire.

Cette hache de sapeur est la même pour les Dragons ou les Cuirassiers de la Garde Impériale. Seul le port en était différent, pour les Dragons elle se portait dans le dos, pour les Cuirassiers elle se portait à la selle.

3 000 / 5 000 €

Provenance :
Collection Denis.
Collection Jean Louis Noisiez

164. HAUSSE-COL D'OFFICIER DE TROUPE À PIED DE LA GARDE NATIONALE,
en cuivre argenté. Motif à l'aigle sous couronne argenté.

Avec ses deux boutons.

B.E. Époque Second Empire.

200 / 250 €**165. MOTIF D'HARNACHEMENT DE STYLE SECOND EMPIRE,**
À L'AIGLE SOUS COURONNE ;

On y joint une plaque de shako à l'aigle en laiton estampé (refrappe).

B.E.

100 / 200 €**166. PLATEAU DE CEINTURON RECTANGULAIRE, À COINS COUPÉS,**
D'OFFICIER DE LA « *GENDARMERIE IMPÉRIALE* », « *SURETÉ PUBLIQUE* »,
en bronze doré fondu orné de l'aigle sur foudres. Pontat à deux arpillons.

8 x 9,8 cm.

B.E. Époque Second Empire

400 / 600 €

240

167. PISTOLET À COFFRE À PERCUSSION.

Canon rond en damas, à balle forcée, gravé. Coffre et pontet gravés. Crosse en noyer incrustée de fils d'argent.

Vers 1840-1850.

Long 10,5 cm.

150 / 200 €**168. PETIT PULVÉRIN À POUDRE EN NOIX DE COROZO.**

Bec en argent orné de feuillages à la base, enrichi d'une frise ronde à décor d'une scène de vendanges, personnages et angelots.

Fond à bouchon à vis.

Haut :7cm. Diam. :4cm.

B.E. Vers 1850-1860 (fêlé naturel).

300 / 500 €**169. RAVISSANT PETIT COUTEAU DE GOUSSET À CRAN D'ARRÊT.**Lame à dos cranté, signée « *B.S* » sous écusson et « *Kious* ». Flasques en argent niellé à fin décor gravé : sur l'une, d'un médaillon représentant une lionne encadrée de fleurs ; sur l'autre, d'un troupeau de zèbres encadré de fleurs en suite.

Petit anneau de suspente doré.

Gravé sur la tranche « *ENGD for B-S by Terry Wallace* ».T.B.E. Fin du XIX^e - XX^e siècle.

Long ouvert : 129 mm. Long fermé : 78,2 mm.

400 / 600 €



164



241



165



166



169



167



168

L'ÉQUIPE OSENAT

ASSOCIÉS



**Jean-Pierre
OSENAT**
*Commissaire-Priseur
Président*
jean-pierre@osenat.com
+33 (0)1 80 81 90 12



**Jean-Christophe
CHATAIGNIER**
*Associé, directeur général
Souvenirs Historiques*
jc.chataignier@osenat.com
+33 (0)6 61 14 87 94



**Cédric
LABORDE**
*Associé, directeur du
département Asie, Mode,
Mobilier Objet d'Art, Vins*
c.laborde@osenat.com
+33 (0)1 80 81 90 05



**Peggy
BALLEY**
*Associée, directrice du
département XX^e,
Art Moderne*
p.balley@osenat.com

SOUVENIRS HISTORIQUES



**Raphaël
PITCHAL**
*Assistant de direction
Empire, Livres & Manuscrits*
empire@osenat.com
+33 (0)7 86 17 55 19



**Robin
GOYEUX**
*Département
Royaute*
royaute@osenat.com
+33 (0)6 40 79 60 65



**Louis
de RUSSE**
*Directeur Général
Osenat automobiles*
l.derusse@osenat.com
+33 (0)1 80 81 90 10



**Stéphane
PAVOT**
*Responsable Automobiles
de Collection*
s.pavot@osenat.com
+33 (0)1 80 81 90 59



**Philippine
GUEGUEN**
*Assistante
Administratrice des ventes
automobiles@osenat.com*
+33 (0)1 80 81 90 58



**Guillaume
MAGNE**
*Responsable garage
Assistant logistique
automobiles@osenat.com*
+33 (0)1 80 81 90 59

LES GRANDS SIÈCLES



**Hugo
THÉVENOT**
Commissaire-Priseur
h.thevenot@osenat.com
+33 (0)7 88 75 20 75



**Floriane
BOUTET**
Assistante spécialisée
fboutet@osenat.com
+33 (0)1 80 81 90 33



**Zoé
BEUZIT**
*Assistante
expertise@osenat.com*
+33 (0)1 80 81 90 22



**Aubin
LECLERCQ**
Commissaire-Priseur
a.leclercq@osenat.com
+33 (0)1 80 81 90 34



**Julie
ALVES**
*Spécialiste du
département*
j.alves@osenat.com
+33 (0)1 80 81 90 15



**Paul
RIBAUT**
*Assistant
assistant-artmoderne
@osenat.com*
+33 (0)6 80 80 33 54

AUTOMOBILES DE COLLECTION

MOBILIER & OBJETS D'ART

LES INTÉRIEURS DE VERSAILLES

XIX^E SIÈCLE, PHOTOGRAPHIES

XX^E SIÈCLE, ART MODERNE

ART RUSSE



**Sergey
VOLKOV**
*Département
Art Russe*
artrusse@osenat.com
+33 (0)1 80 81 90 32



**Mariia
VIKHOVA**
*Département
Art Russe*
m.vikhrova@osenat.com

BIJOUX



**Julie
GAU**
Spécialiste
bijoux@osenat.com
+33 (0)1 80 81 90 07



**Anastasia
WOJNAROWICZ**
Assistante
assistant-bijoux@osenat.com
+33 (0)6 76 65 98 53

MONTRES



**Hugo
PAGE**
Spécialiste
montres@osenat.com
+33 (0)1 80 81 90 20

CULTURE
GEEK



**Mickael
INIGO**
Département culture geek
retrogaming@osenat.com
+33 (0)6 38 33 87 99

VENTES DE LANGÉLUS



**François
ROUSSET**
Responsable
lasalle@osenat.com
+33 (0)1 80 81 90 18



**Charline
MAILLARD**
Assistante
lasalle@osenat.com
+33 (0)1 80 81 90 08

IMMOBILIER



**Hugues
de BIEVRE**
Responsable
h.debievre
@osenat-immobilier.com
+33 (0)6 25 95 50 29



**Sybille
de MONTEVILLE**
Consultante
s.demontville
@osenat-immobilier.com
+33 (0)6 61 17 52 93



**Valérie
BEILIN**
Consultante
v.beilin@osenat-immobilier.com
+33 (0)6 09 67 05 24



**Chathura
AMADORU**
Responsable de salle
chathura@osenat.com
+33 (0)1 83 88 50 10

ADMINISTRATION



**Annick
MARIAGE**
Attachée de Direction
a.mariage@osenat.com
+33 (0)1 80 81 90 01



**Danièle
MARECHAL**
*Directrice Administrative
et Financière*
compta@osenat.com
+33 (0)1 80 81 90 02



**Nadine
HURTEZ**
Assistante comptable
n.hurtrez@osenat.com
+33 (0)1 80 81 90 37



**Annabelle
REBELO**
*Administratrice des
ventes (Fontainebleau)*
a.rebelo@osenat.com
+33 (0)1 80 81 90 06



**Perrine
GAYDON**
*Administratrice des ventes
(Versailles)*
versailles@osenat.com
+33 (0)1 80 81 90 36



**Pierre
LORTHIOS**
*Retrait des achats,
expéditions*
expedition@osenat.com
+33 (0)1 80 81 90 14

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONDITIONS ET INFORMATIONS DESTINÉES

PRINCIPALEMENT AUX ACHETEURS

La vente est soumise à la législation française et aux conditions imprimées dans ce catalogue. Il est important que vous lisiez attentivement les pages qui suivent. Les pages qui suivent donnent également des informations utiles sur la manière d'acheter aux enchères. Notre équipe se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous assister.

COMMISSION ACHETEUR

L'acheteur paiera au profit de Osenat, en sus du prix d'adjudication, une commission d'achat 25 % H.T (30 % TTC).

- **Interenchères Live : une commission acheteur supplémentaire de 3% H.T. (3,59% TTC) sera ajoutée à cette commission.**
- **Drouot Live : une commission acheteur supplémentaire de 1,5% H.T. (1,8 % TTC) sera ajoutée à cette commission.**
- **Invaluable : une commission acheteur supplémentaire de 3% H.T. sera ajoutée à cette commission**

TVA

Remboursement de la TVA en cas d'exportation en dehors de l'Union Européenne

Toute TVA facturée sera remboursée au personnes non résidentes de l'Union Européenne à condition qu'elles en fassent la demande écrite au service comptable dans un délai de 3 mois après la vente, et sur présentation de l'exemplaire 3 du document douanier d'exportation (DAU) sur lequel Osenat devra figurer comme expéditeur et l'acheteur comme destinataire. L'exportation doit intervenir dans les délais légaux et un maximum de 3 mois à compter de la date de la vente.

1. AVANT LA VENTE

Caractère indicatif des estimations

Les estimations faites avant la vente sont fournies à titre indicatif. Toute offre dans la fourchette de l'estimation basse et de l'estimation haute a des chances raisonnables de succès. Nous vous conseillons toutefois de nous consulter avant la vente car les estimations peuvent faire l'objet de modifications.

L'état des lots

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir un rapport détaillé sur l'état des lots. Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents.

Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque lot avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque lot correspond à sa description. Le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif. Dans le cadre de l'exposition d'avant-vente, tout acheteur potentiel aura la possibilité d'inspecter préalablement à la vente chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations.

Exposition avant la vente

L'exposition précédent la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Soucieuse de votre sécurité dans ses locaux, la Société Osenat s'efforce d'exposer les objets de la manière la plus sûre. Toute manipulation d'objet non supervisée par le personnel de la Société Osenat se fait à votre propre risque.

2. LES ENCHÈRES

Les enchères peuvent être portées en personne ou par téléphone ou par l'intermédiaire d'un tiers (les ordres étant dans ce dernier cas transmis par écrit ou par téléphone). Les enchères seront conduites en euros. Un convertisseur de devises sera visible pendant les enchères à titre purement indicatif, seul le prix en euros faisant foi.

Comment enchérir en personne

Pour enchérir en personne dans la salle, il est recommandé de se faire enregistrer et obtenir une raquette numérotée avant que la vente aux enchères ne commence. Vous devrez présenter une pièce d'identité et des références bancaires. La raquette est utilisée pour indiquer vos enchères à la personne habilitée à diriger la vente pendant la vente. Si vous voulez devenir l'acheteur d'un lot, assurez-vous que votre raquette est bien visible de la personne habilitée à diriger la vente et que c'est bien votre numéro qui est cité. S'il y a le moindre doute quant au prix ou quant à l'acheteur, attirez immédiatement l'attention de la personne habilitée à diriger la vente. Tous les lots vendus seront facturés au nom et à l'adresse figurant sur le bordereau d'enregistrement de la raquette, aucune modification ne pourra être faite. En cas de perte de votre raquette, merci d'en informer immédiatement l'un des Clercs de la vente. A la fin de chaque session de vente, vous voudrez bien restituer votre raquette au guichet des enregistrements.

Mandat à un tiers enchérisseur

Si vous enchérissez dans la vente, vous le faites à titre personnel et nous pouvons vous tenir pour le seul responsable de cette enchère, à moins de nous avoir préalablement avertis que vous enchérissez au nom et pour le compte d'une tierce personne en nous fournissant un mandat régulier que nous aurons enregistré.

Ordres d'achat

Si vous ne pouvez pas assister à la vente aux enchères, nous serons heureux d'exécuter des ordres d'achat donnés par écrit à votre nom. Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de ce catalogue. Ce service est gratuit et confidentiel. Les lots sont achetés au meilleur prix, en respectant les autres enchères et le prix de réserve. Dans le cas d'ordres identiques, le premier arrivé aura la préférence, indiquez toujours une " limite à ne pas dépasser ". Les offres illimitées et " d'achat à tout prix " ne seront pas acceptées.

Les ordres d'achat doivent être donnés en euro.

Les ordres écrits peuvent être :

- envoyés par e-mail à contact@osenat.com
 - envoyés par télécopie au numéro suivant : 00 33 (0)1 64 22 38 94
 - remis au personnel sur place
 - envoyés par la poste aux bureaux de la Société Osenat
- Vous pouvez également donner des ordres d'achat par téléphone. Ils doivent être confirmés avant la vente par lettre, par fax ou par e-mail (voir ci-dessus). Dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos ordres d'achat par écrit ou vos confirmations écrites d'ordres d'achat donnés par téléphone au moins 24 heures avant la vente.

Enchérir par téléphone

Si vous ne pouvez être présent à la vente aux enchères, vous pouvez enchérir directement par téléphone. Étant donné que le nombre de lignes téléphoniques est limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 24 heures au moins avant la vente pour obtenir ce service dans la mesure des disponibilités techniques. Nous vous recommandons également d'indiquer un ordre d'achat de sécurité que nous pourrions exécuter en votre nom au cas où nous serions dans l'impossibilité de vous joindre par téléphone. Des membres du personnel sont à votre disposition pour enchérir par téléphone pour votre compte en anglais.

3. LA VENTE

Conditions de vente

Comme indiqué ci-dessus, la vente aux enchères est régie par les règles figurant dans ce catalogue. Quiconque a l'intention d'enchérir doit lire attentivement ces conditions. Elles peuvent être modifiées par affichage dans la salle des ventes ou par des annonces faites par la personne habilitée à diriger la vente.

Accès aux lots pendant la vente

Par mesure de sécurité, l'accès aux lots pendant la vente sera interdit.

Déroulement de la vente

La personne habilitée à diriger la vente commencera et poursuivra les enchères au niveau qu'elle juge approprié et peut enchérir de manière successive ou enchérir en réponse à d'autres enchères, et ce au nom et pour le compte du vendeur, à concurrence du prix de réserve.

Les indications données par Osenat sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert.

L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tous défaut présent, passé ou réparé. Inversement, la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

- L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix, en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement. Osenat se réserve le droit de ne délivrer le lot qu'après encaissement du chèque.

4. APRÈS LA VENTE

Résultats de la vente

Si vous voulez avoir des renseignements sur les résultats de vos ordres d'achat, veuillez s'il vous plaît téléphoner : Osenat - Tél. 00 33 (0)1 64 22 27 62 Fax 00 33 (0)1 64 22 38 94 ou sur internet : www.osenat.com

Paiement

Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente.

Le paiement peut être effectué :

- Par chèque en euro ;
- En espèces en euro dans les limites suivantes :
 - 1 000 € pour les commerçants
 - 1 000 € pour les particuliers français
 - 15 000 € pour les particuliers n'ayant pas leur domicile fiscal en France, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- Par carte de crédit : Visa ou Mastercard
- Par virement en euro sur le compte :

Coordonnées bancaires :

HSBC FRANCE
Titulaire du compte
Osenat
9-11, RUE ROYALE
77300 FONTAINEBLEAU
Domiciliation : HSBC FR PARIS AUBER

Code banque : 30056

Code guichet : 00811

No compte : 08110133135

Clé RIB : 57

Identification internationale :

FR76 3005 6008 1108 1101 3313 557

SWIFT : CCFRFRPP

Siret : 442 614 384 00042

APE : 741AO

No TVA intracommunautaire : FR 76442614384

N'oubliez pas d'indiquer votre nom et le numéro de votre bordereau d'adjudication sur le formulaire de virement.

Enlèvement des achats – Frais de stockage

Les achats ne pourront être enlevés qu'après leur paiement. Tous les lots pourront être retirés pendant ou après chaque vacation, sur présentation de l'autorisation de délivrance du service comptable de Osenat. Nous recommandons vivement aux acheteurs de prendre livraison de leurs lots après la vente.

Des frais de stockage seront facturés par Osenat aux acheteurs n'ayant pas retiré leurs achats 15 jours après la vente, à raison de :

- 10 € par jour pour un meuble
- 5 € par jour pour un objet ou un tableau

Exportation des biens culturels.

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats et, dans certains cas, une autorisation douanière pourra également être requise. L'Etat français a faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation au cas où le lot est réputé être un trésor national.

Osenat n'assume aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat d'exportation pouvant être prises. Sont présentées ci-dessous, de manière non-exhaustive, les catégories d'œuvres ou objets d'art accompagnés de leurs seuils de valeur respectifs au-dessus desquels un Certificat pour un bien culturel (dit «*Passport*») peut être requis pour que le lot puisse sortir du territoire français.

Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire Européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil.

- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports, ayant plus de 50 ans d'âge 150.000 €
- Meubles et objets d'ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge 30.000 €
- Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Livres de plus de 100 ans d'âge 50.000 €
- Véhicules de plus de 75 ans d'âge 50.000 €
- Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Cartes géographiques imprimées ayant plus de 100 ans d'âge 15.000 €
- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE : quelle que soit la valeur) 1.500 €
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles⁽¹⁾
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge ne provenant pas directement de fouilles 1.500 €
- Éléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge)⁽¹⁾
- Archives de plus de 50 ans d'âge (UE quelle que soit la valeur) 300 €

⁽¹⁾ Pour ces catégories, la demande de certificat ne dépend pas de la valeur de l'objet, mais de sa nature.

Droit de préemption

L'Etat peut exercer sur toute vente publique d'œuvre d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'Etat dispose d'un délai de 15 (quinze) jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'Etat se subroge à l'adjudicataire.

Indications du catalogue

Les indications portées sur le catalogue sont établies par la Société Osenat Fontainebleau avec la diligence requise pour une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des rectifications affichées dans la salle de vente avant l'ouverture de la vacation ou de celles annoncées par la personne habilitée à diriger la vente en début de vacation et portées sur le procès-verbal de la vente. Les indications seront établies compte tenu des informations données par le vendeur, des connaissances scientifiques, techniques et artistiques et de l'opinion généralement admise des experts et des spécialistes, existantes à la date à laquelle les dites indications sont établies.

Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'opérateur de vente par courrier ou par email. L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Synev 15 rue Fressinet 75016 Paris.

GÉNÉRAL TERMS AND CONDITIONS OF SALE

CONDITIONS AND INFORMATION FOR BUYERS

All property is being offered under French Law and the conditions printed in this volume. It is important that you read the following pages carefully.

The following pages give you as well useful information on how to buy at auction. Our staff is at your disposal to assist you.

BUYER'S PREMIUM

The purchase price will be the sum of the final bid plus a buyer's premium of 25 % ex. taxes (30 % incl. taxes)

- **Interencheres Live: an additional buyer commission of 3% excl. Tax (3.59% inclusive of tax) will be added to this commission.**
- **Drouot Live: an additional buyer fees of 1.5% excl tax per lot will be charged (1.8 %incl tax).**
- **Invaluable : an additional buyer commission of 3% excl. Tax will be added to this commission.**

VAT RULES

Non-European buyers may have all VAT invoiced refunded to them if they request so in writing to the accounting department within delay of 3 months of the date of sale, and if they provide Osenat with the third sample of the customs documentation (DAU) stamped by customs. Osenat must appear as shipper on the export document and the buyer as the consignee. The exportation has to be done within the legal delays and a maximum of 3 months of the date of sale.

1 - BEFORE THE AUCTION

Pre-sale estimates

The pre-sale estimate are intended as a guide for prospective buyers. Any bid between the high and the low pre-sale estimates offers a fair chance of success. It is always advisable to consult us nearer the time of sales as estimates can be subject to revision.

Condition of lots

Solely as a convenience, we may provide condition reports. All the property is sold in the condition in which they were offered for sale with all their imperfections and defects.

No claim can be accepted for minor restoration or small damages. It is the responsibility of the prospective bidders to inspect each lot prior to the sale and to satisfy themselves that each lot corresponds with its description. Given that the re-lining, frames and finings constitute protective measures and not defects, they will not be noted. Any measurements provided are only approximate.

All prospective buyers shall have the opportunity to inspect each object for sale during the pre-sale exhibition in order to satisfy themselves as to characteristics, size as well as any necessary repairs or restoration.

Sale preview

Pre-auctions viewings are open to the public free of charge. Osenat is concerned for your safety while on our premises and we endeavour to display items safely so far as is reasonably practicable. Nevertheless, should you handle any items on view at our premises, you do so at your own risk.

2 - BIDDING IN THE SALE

Bids may be executed in person by paddle during the auction or by telephone, or by third person who will transmit the orders in writing or by telephone prior to the sale. The auctions will be conducted in euros. A currency converter will be operated in the salesroom for your convenience but, as errors may occur, you should not rely upon it as substitutes for bidding in euros.

Bidding in Person

To bid in person at the auction, you will need to register for and collect a numbered paddle before the auction begins. Proof of identity will be required.

If you wish to bid on a lot, please indicate clearly that you are bidding by raising your paddle and attracting the attention of the auctioneer. Should you be the successful buyers of any lot, please ensure that the auctioneer can see your paddle and that it is your number that is called out.

Should there be any doubts as to price or buyer, please draw the auctioneer's attention to it immediately.

We will invoice all lots sold to the name and address in which the paddle has been registered and invoices cannot be transferred to other names and addresses. In the event of loss of your paddle, please inform the sales clerk immediately. At the end of the sale, please return your paddle to the registration desk.

Bidding as principal

If you make a bid at auction, you do as principal and we may hold you personally and solely liable for that bid unless it has been previously agreed that you do so on behalf of an identified and acceptable third party and you have produced a valid power of attorney acceptable to us.

Absentee bids

If you cannot attend the auction, we will be pleased to execute written bids on your behalf. A bidding form can be found at the back of this catalogue. This service is free and confidential. Lots will be bought as cheaply as is consistent with other bids and the reserves. In the event of identical bids, the earliest bid received will take precedence. Always indicate a "top limit" - the hammer price to which you would stop bidding if you were attending the auction yourself

"Buy" and unlimited bids will not be accepted.

Orders shall be made in euro.

Written orders may be

- sent by e-mail at contact@osenat.com
- sent by fax to the following number : 00 33 (0) 1 80 81 90 01
- hand delivered to staff on the premises
- sent by post to the offices of Osenat.

You may also bid by telephone. Telephone bids must be confirmed before the auction by letter, fax or e-mail. These as well as written bids must be received 24 hours before the auction so that we can guarantee satisfaction.

Bidding by telephone

If you cannot attend the auction, it is possible to bid on the telephone. As the number of telephone lines is limited, it is necessary to make arrangements for this service 24 hours before the sale.

We also suggest that you leave a covering bid which we can execute on your behalf in the event we are unable to reach you by telephone. Osenat Fontainebleau staff are available to execute bids for you in English.

3 - AT THE AUCTION

Conditions of sale

As indicated above, the auction is governed by the conditions printed in this catalogue. Anyone considering bidding in the auction should read them carefully. They may be amended by way of notices posted in the salesroom or by way of announcement made by the auctioneer.

Access to the lots during the sale

For security reasons, prospective bidders will not be able to view the lots whilst the auction is taking place.

Auctioning

The auctioneer may commence and advance the bidding at levels he considers appropriate and is entitled to place consecutive and responsive bids on behalf of the vendor until the reserve price is achieved.

Information provided by Osenat about restorations, accidents or incidents affecting the lots are only made to facilitate inspection by the prospective buyer and remain subject to his personal appreciation and that of his expert. The absence of information provided about a restoration, an accident or any incident in the catalog, in the condition reports, on the tags or given orally, does not imply that the lot concerned is free of defect, past or repaired. On the opposite, the mention of a default does not imply the absence of any other one.

The successful bidder will only get the delivery of his purchase after payment of the full price. In the case where a simple check has been provided for payment, lots shall not be delivered before the check has been cashed.

4 - AFTER THE AUCTION

Results

If you would like to know the result of any absentee bids which you may have instructed us to place on your behalf, please contact :

Osenat - Tél. 00 33 (0)1 64 22 27 62

Fax 00 33 (0)1 64 22 38 94

or : www.osenat.com

Payment

Payment is due immediately after the sale and may be made by the following method :

- checks in euro
- cash within the following limits :
 - 1.000 euros for trade clients
 - 1.000 euros for French private clients
 - 15.000 euros for foreign tax nationals (non trade)
- credit cards VISA and MASTERCARD
- Bank transfers should be made to :

HSBC FRANCE
Account holder :
Osenat
9-11, RUE ROYALE
77300 FONTAINEBLEAU
Domiciliation : HSBC FR PARIS AUBER
Code banque : 30056

Code guichet : 00811
No compte : 08110133135
Clé RIB : 57

International identification :
FR76 3005 6008 1108 1101 3313 557

SWIFT : CCFRFRPP
Siret : 442 614 384 00042
APE 741A0

No TVA intracommunautaire : FR 76442614384

Collection of Purchases – Storage fees

Purchases can only be collected after payment in full in cleared funds has been made to Osenat.

Purchased lots will become available only after payment in full has been made.

Storage fees will be charged by Osenat to purchasers who have not collected their items within 15 days from the sale as follows :

- 10 € per day for furniture
- 5 € per day for object or paintings

Export

Buyers should always check whether an export licence is required before exporting. It is the buyer's sole responsibility to obtain any relevant export or import licence. The denial of any licence or any delay in obtaining licences shall neither justify the rescission of any sale nor any delay in making full payment for the lot. Osenat can advise buyers on the detailed provisions of the export licensing regulations and will submit any necessary export licence applications on request.

However, Osenat cannot ensure that a licence will be obtained. Local laws may prohibit of some property and/or may prohibit the resale of some property in the country of importation. As an illustration only, we set out below a selection of the categories of works or art, together with the value thresholds above for which a French «*certificat pour un bien culturel*» (also known as «*passport*») may be required so that the lot can leave the French territory; the thresholds indicated in brackets is the one required for an export licence application outside the EU, when the latter differs from the national threshold.

- Pictures entirely made by hand on any support and of any material, of more than 50 years of age euros 150,000
 - Furniture and objects, carpets, tapestries, clocks of more than 50 years of age euros 50,000
 - Watercolors, gouaches and pastels of more than 50 years of age euros 30,000
 - Original sculptures and copies of more than 50 years of age euros 50,000
 - Books of more than 100 years of age euros 50,000
 - Vehicles of more than 75 years of age euros 50,000
 - Drawings of more than 50 years of age euros 15,000
 - Prints, lithographs and posters of more than 50 years of age euros 15,000
 - Photographs, films and negatives of more than 50 years of age euros 15,000
 - Printed maps of more than 100 years of age euros 15,000
 - Incunabula and manuscripts (EU whatever the value is) euros 1,500
 - Archaeology pieces of more than 100 years of age, originating directly from excavations(1)
 - Archaeology pieces of more than 100 years of age, not originating directly from excavations euros 1,500
 - Parts of Historical, Religious or Architectural monuments of more than 100 years of age(1)
 - Archives of more than 50 years of age (EU whatever the value is) euros 300
- (1) Application for licence for these categories is subject to the nature of the item.

Preemption right

The French state retains a preemption right on certain works of art and archives which may be exercised during the auction. In case of confirmation of the preemption right within fifteen (15) days from the date of the sale, the French state shall be subrogated in the buyers position.

Catalogue descriptions

Osenat shall exercise such due care when making express statements in catalogue descriptions, as amended by any notices posted in the salesroom prior to the opening of the auction or by announcement made by the auctioneer at the beginning of the auction and noted in the minutes of the sales, as is consistent with its role of an auction house and in the light of the information provided to it by vendor, of the scientific, technical and artistic knowledge, and the generally accepted opinions of relevant experts, at the time any such express statement is made.

Photos : Michel Bury et Studio Sebent
Conception graphique : Lloyd Watson et Agathe Rosnet
Communication et Marketing : Agence The Art Factor

MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES ■ AUCTION HOUSE

9-11 RUE ROYALE 77300 FONTAINEBLEAU - TEL. +33 (0)1 64 22 27 62 ■ 13 AVENUE DE SAINT-CLOUD 78000 VERSAILLES - TEL. +33 (0)1 64 22 27 62
66 AVENUE DE BRETEUIL 75007 PARIS - TEL. +33 (0)1 80 81 90 11 ■ 21 AVENUE DE FONTAINEBLEAU 77930 CHAILLY-EN-BIÈRE- TEL. +33 (0)1 80 81 90 08
contact@osenat.com ■ www.osenat.com ■ Agrément 2002-135 ■ Commissaire-Priseur habilité : Jean-Pierre Osenat